

Martine POULAIN

DOSSIER D'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

LECTURES PRIVÉES, LECTURES PUBLIQUES

UNIVERSITÉ DE PROVENCE

AIX-MARSEILLE I

1995

SOMMAIRE

BIBLIOGRAPHIE

Travaux présentés.....	5
Ecrits divers.....	10

INTRODUCTION.....	15
-------------------	----

PREMIÈRE PARTIE. RECHERCHES SOCIOLOGIQUES

Chapitre I. Les publics des bibliothèques.....	20
1. Le contexte : une histoire des recherches.....	20
2. Études et stratégie institutionnelle.....	23
3. L'irruption d'une sociologie critique.....	25
4. Un observatoire idéal : la Bibliothèque publique d'information.....	27
5. Un service de recherche dans un établissement culturel.....	28
6. Publics, classes et masses.....	31
7. Effets sociaux et effets d'usage.....	33
8. De l'intention à l'usage.....	34
9. Supports et médias.....	35
10. Des lieux et des images.....	36
11. L'épreuve du temps.....	37
12. Les publics des bibliothèques françaises.....	39

Chapitre II. Les sociologies de la lecture

A. La lecture en pratiques

1. Les études initiées par le Service des études et de la recherche de la BPI.....	43
2. La lecture dans les <i>Pratiques culturelles</i> en 1981.....	49

3. Quelques exemples.....	50
4. La multiplicité des sources et des terrains d'une étude de la lecture.....	53
5. Remises en cause et nouvelles approches à la fin des années 1980.....	55
6. L'écrit sur écran.....	59
7. Lecture et politique.....	61
B. La lecture représentée.....	62
1. La lecture dans la peinture, la photographie, l'affiche.....	63
a. Le livre dans les collections du Louvre.....	63
b. La lecture dans l'iconographie au XX ^e siècle.....	66
2. La lecture dans la littérature : Henri Beyle.....	69
3. Les discours sociaux sur le livre de poche, le prix du livre ou l'illettrisme.....	72
a. Le livre de poche.....	73
b. L'arrêté Monory et la loi Lang.....	75
c. L'illettrisme.....	77
C. Une histoire des sociologies de la lecture au XX^e siècle.....	79

DEUXIEME PARTIE. TENTATIONS SOCIO-HISTORIQUES

Chapitre I. Le livre au risque de la censure.....	87
1. Censures, la longue durée.....	88
2. Fortunes et infortunes d'un texte interdit.....	93
3. La censure et le format : le livre de poche.....	95
Chapitre II. Histoire des bibliothèques au XX^e siècle.....	97
1. <i>L'Histoire des bibliothèques françaises.....</i>	97
2. Les sources.....	98
3. Une histoire balbutiante.....	99

4. Les critères d'une tentative de périodisation.....	101
5. Pour une mise en perspective.....	105
6. Les bibliothèques publiques en Europe.....	107
PERSPECTIVES DE RECHERCHE.....	112
CURRICULUM VITAE.....	116

BIBLIOGRAPHIE

I. PUBLICATIONS PRESENTEES

THESE

1- Doctorat nouveau régime de sociologie, *Les usages sociaux d'une grande bibliothèque : l'exemple de la Bibliothèque publique d'information du centre Georges Pompidou*, 273 p. Thèse soutenue le 6 juin 1994 à l'Université de Provence, Aix-Marseille I devant Mmes et M.M. Christian BAUDELLOT (Professeur à l'École Normale Supérieure, Président du Jury), Roger CHARTIER, (Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales), Roger ESTABLET (Professeur à l'Université de Provence, Directeur de la Thèse), Annie GUEDEZ, (Professeur à l'IUT, Université de Tours), Nicole RAMOGNINO (Professeur à l'Université de Provence). Mention Très Honorable et Félicitations du Jury à l'unanimité.

OUVRAGES

2- *Constances et variances : les publics de la BPI, 1982-1988*, Paris, BPI, 1990, 77 p.

3- *Publics à l'œuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*, en collaboration avec Jean-François Barbier-Bouvet, Paris, La Documentation Française, 1986, 296 p.

Contribution : Partie II : *La Salle d'Actualité ou la recherche de l'imprévu*, p. 145-228 et 266-282.

OUVRAGES COLLECTIFS

DIRECTION D'OUVRAGES ET COLLABORATIONS

?
4- *Lire en France aujourd'hui*, collectif sous la direction de Martine Poulain, Paris, Le Cercle de la librairie, 1993, 255 p.

Contributions : Avant-propos, p. 9-13, Les publics des bibliothèques, p. 227-249.

?
5- *Histoire des bibliothèques françaises, 1914-1990*, sous la direction de Martine Poulain, Paris, Le Cercle de la Librairie-Promodis, 1992, 793 p.

Contributions : Introduction, p. 3-8, Naissance des sociologies de la lecture, p. 195-203, Livres et lecteurs, p. 275-293, Des lecteurs, des publics et des bibliothèques, p. 529-543.

?
6- *Les bibliothèques publiques en Europe*, ouvrage collectif sous la direction de Martine Poulain, Paris, Le Cercle de la Librairie, 1992, 367 p.

Contributions : Introduction, p. 7-12, France, p. 157-191, Grèce, p. 193-212, Irlande, p. 213-235, Italie, p. 237-265, Luxembourg, 267-273, Royaume-Uni, p. 331-367.

?
7- *Pour une sociologie de la lecture : lecture et lecteurs dans la France contemporaine*, collectif sous la direction de Martine Poulain, Paris, Le Cercle de la Librairie, 1988, 241 p.

Contributions : Avant-propos, p. 7-9, Lectures et lecteurs : le paysage général, p. 29-58, Usages en bibliothèques publiques, p. 195-213.

?
8- *Censures, de la Bible aux Larmes d'Eros*, ouvrage collectif sous la

direction de Martine Poulain et Françoise Serre, Paris, Centre Georges-Pompidou, 1987, 216 p.

Contributions, en collaboration avec Françoise Serre : Anthologie, p. 172-203, Index des principaux auteurs et ouvrages français censurés, p. 206-213, Chronologie, p. 214-216.

CONTRIBUTIONS A DES OUVRAGES COLLECTIFS

4 9- « Les bibliothèques européennes XVIe-XXe siècles », in *Les littératures européennes*, sous la dir. de Béatrice Didier, Paris, PUF, (à paraître).

10- « Les publics des médiathèques. Quelles études ? », *La bibliothèque dans la ville*, Actes du colloque tenu à Marseille, novembre 1994 (à paraître).

7 11- « Préface », *Index du Bulletin des Bibliothèques de France*, par Annie Le Saux, Villeurbanne, Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 1994.

6 12- « Lire en Europe », préface à *La lecture d'Est en Ouest : regards européens*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 1993, p. 5-10.

13- « Le procès de l'Amant de Lady Chatterley en 1960 à Londres. Quels censeurs et quels lecteurs pour le livre de poche ? », *Colloque Editions et pouvoirs*, Sherbrooke (Québec), 1993, (à paraître).

14- « La lecture, lieu du familier et de l'inconnu, du solitaire et du partagé », in *Lecture et médiations culturelles*, sous la direction de Jean-Marie Privat et Yves Reuter, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991, p. 127-135.

15- « Les recherches en sociologie de la lecture : tendances et perspectives », in *Studies on research in reading and libraries : approaches and results from several countries*, Munich, KG. Saur, 1991, p. 199-213.

16- « Les sociologies de la lecture », in *Atlas des littératures*, Encyclopaedia Universalis, 1990, p. 276-277.

17- « Scènes de lecture dans la peinture, la photo et l'affiche (1881-1989) », p. 427-463, « La lecture dans la presse : l'arrêt Monory et la loi Lang (1979-1985) », p. 493-503, in *Discours sur la lecture, 1880-1980*, sous la direction d'Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard, Paris, Bibliothèque publique d'information, 1989. « Scènes de lecture dans la peinture, la photo et l'affiche (1881-1989) » fut présenté comme DEA d'Histoire des civilisations, à l'EHESS, sous la direction de Roger Chartier (1988).

18- « De quelques enjeux de l'usage des catalogues en ligne dans les bibliothèques », Préface à *Dialogue ou labyrinthe ? La consultation des catalogues informatisés par les usagers*, par Joëlle Le Marec, Paris, Bibliothèque publique d'information, 1989, p. 7-17.

19- « Préface » à *Censure et bibliothèques au XXème siècle*, par Marie Khulmann, Nelly Kuntzmann, Hélène Bellour, Le Cercle de la Librairie, 1989, p. 9-12.

RAPPORTS

20- *Le prêt de livres en bibliothèque universitaire : étude sur trois sites*, en collaboration avec Daniel Viard. Rapport pour la direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèques, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 1994, 60 + 31 p.

Contribution : Première partie. Commentaires.

21- *Ni tout à fait mêmes, ni tout à fait autres : profils et pratiques des usagers de films vidéo à la Bibliothèque Publique d'Information*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 1985, 63 p.

22- *Le livre dans la peinture : esquisse d'étude à partir des collections du Louvre*, en collaboration avec Christine Orloff, Mémoire du Diplôme supérieur de bibliothécaire, Villeurbanne, 1981, 112 p.

ARTICLES DANS DES REVUES

22^b- « Philanthropy, benefaction and libraries in France, 1916-1929 », *Libraries and Culture*, spring 1996, (à paraître).

23- « Les bibliothèques françaises au XX^e siècle », *Documentation et bibliothèques*, janvier-avril 1994, p. 5-14 .

24- « Les bibliothèques publiques et la littérature », *Colloque littérature et jeunesse*, INRP, Paris, mars 1993, (à paraître).

25- « L'Onguent pour la brûlure ou le secret pour empêcher les Jésuites de brûler les livres », *Littérales, Cahiers de l'Institut de Français*, Université de Paris X-Nanterre, 1991, p. 13-27.

26- « L'illettrisme, fausses querelles et vraies questions », *Esprit*, sept. 1989, p.46-58.

27- « Moi Henri Beyle, dix ans, lecteur », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, Printemps 1988, « La lecture », p. 149-160.

28- « De quelques idées reçues sur la lecture », *Médiaspouvoirs*, n°10, avril-juin 1988, p.118-122.

29- « Douceurs et métamorphoses des rencontres : la Salle d'Actualité de la BPI et ses usagers », *Bulletin des Bibliothèques de France*, tome XXXI, n°4, 1986, p.300-306.

30- « Le mille-feuilles, petite anthologie littéraire et subjective sur les bibliothèques et leurs lecteurs », *Bulletin des Bibliothèques de France*, tome XXXI, n°4, 1986, p. 306-319.

PROPOSITIONS DE RECHERCHE

31- « Pour une histoire des discours sur la lecture, 1881-1983, mars 1984, 4 p.

32- « Biographies de lecteurs », décembre 1985, 4 p.

33- « Archéologie des pratiques ordinaires d'écriture », avril 1989, 5 p.

34- « Ecrits, lectures et sociabilités », mai 1990, 4 p.

II. ECRITS DIVERS (NON PRESENTES)

1- « La lecture entre inquiétudes et partages », in *L'acte de lecture*, sous la direction de Denis Saint-Jacques, Québec, Nuit blanche éditeur, 1994, p. 95-108.

2- « Bibliothèque », in *Dictionnaire de l'éducation et de la formation*, Paris, Nathan, 1994, p. 106-112.

3- « L'évolution de la lecture et des publics des bibliothèques en France dans les années 80 », *Colloque de la Table Ronde Recherches sur la lecture*, Haïfa, Israël, avril 1993, (à paraître).

4- « Quelle(s) Bibliothèque(s) de France ? », *Esprit*, mars-avril 1991, p. 96-103.

5- « Lecture », in *L'univers des loisirs*, Paris, Letouzey et Ané, 1990.

6- « Les bibliothèques ont le vent en poupe ! », *L'Etat de la France*, La Découverte, 1989, p.117-120.

7- « La lecture en France », in *Le livre en Europe*, Paris, Amela/Conseil de l'Europe, 1988.

Dans le Bulletin des bibliothèques de France :

8- Tous les *Editoriaux* depuis 1990.

Contributions :

9- « Spécial Congrès ABF », n° 4, 1990.

10- « Des sciences de l'information francophones », n° 5, 1990.

11- « Les étudiants, les livres et les photocopies », n° 1, 1991.

12- « Parinfo », n° 2, 1991.

13- « Bibliothèques universitaires et entreprises », n° 2, 1991.

14- « Les bibliothèques des Instituts français en Allemagne », n° 3, 1991.

15- « Territoires de la lecture », n° 3, 1991.

16- « Marché de l'édition : 1975-1989 », n° 3, 1991

17- « Décentralisation et partenariat », n° 4, 1991

18- « Politique des bibliothèques universitaires », n° 4, 1991

- 19- « Pratiques culturelles », n° 4, 1991
- 20- « La formation », n° 5, 1991
- 21- « Coopérer à Orléans », n° 5, 1991
- 22- « Moscou, le putsch et les bibliothécaires », n° 6, 1991
- 23- « L'Institut du livre et de la lecture de Varsovie », n° 6, 1991
- 24- « Congrès des directeurs de bibliothèques universitaires », n° 6, 1991
- 25- « La circulation des documents », n° 1, 1992
- 26- « Les 16-18 ans et la lecture », n° 1, 1992
- 27- « Sauver Salman Rushdie », , n° 3, 1992
- 28- « Le droit de prêter », n° 3-1992
- 29- « Evaluer pour évoluer », n° 3-1992
- 30- « Illettrisme », n° 5-1992
- 31- « Catalogue collectif », n° 5-1992
- 32- « La lecture : regards européens », n° 5-1992
- 33- « Bibliothèque et éducation », n° 5-1992
- 34- « Le système d'information de la BDF », n° 6-1992
- 35- « Lecture étudiante », n° 6-1992
- 36- « L'IFLA à New-Dehli », n° 6-1992
- 37- « Valoriser le patrimoine écrit », n° 6-1992
- 38- « Parinfo », n° 6-1992
- 39- « Europe et bases de données », n° 1-1993
- 40- « Le savoir pour l'Europe », n° 1-1993
- 41- « Nouvelles québécoises », n° 1-1993
- 42- « Les bibliothèques universitaires en action », n° 2-1993
- 43- « La bibliothèque dans la cité », n° 2-1993
- 44- « Culture et gestion », n° 2, 1993
- 45- « Lire et écrire à la Villette », n° 3, 1993
- 46- « Accord sur les photocopies », n° 3, 1993
- 47- « Alexandrie », n° 5, 1993
- 48- « Edition, bibliothèques et documentation en Angleterre », n° 5, 1993
- 49- « De la documentation en entreprise : Congrès IDT », n° 5, 1993
- 50- « L'IFLA à Barcelone », n° 6, 1993

- 51- « Edition et pouvoirs », n° 6, 1993
- 52- « La British Library à St-Pancras », n° 1, 1994
- 53- « La FADBEN à vingt ans à Marseille », n° 1, 1994
- 54- « Les bibliothèques à mi-parcours », n° 2, 1994
- 55- « Le recours aux consultants », n° 4, 1994
- 56- « Les politiques culturelles municipales », n° 4, 1994
- 57- « Histoire des musées », n° 5, 1994
- 58- « Bibliothèque Nationale de France », n° 5, 1994
- 59- « L'enjeu culturel du multimédia », n° 6, 1994
- 60- « L'IFLA à Cuba », n° 6, 1994
- 61- « Economie de l'information », n° 1, 1995
- 62- « La bibliothèque dans la ville », n° 1, 1995
- 63- « La lecture publique à Paris », n° 1, 1995
- 64- « Nouvelles de la BNF », n° 2, 1995
- 65- « Du côté des bibliothèques universitaires », n°2, 1995

Comptes-rendus d'ouvrages :

66- Blasselle (Bruno), Melet-Sanson (Jacqueline), « La Bibliothèque nationale, mémoire de l'avenir », Le Monde Editions, 1990, 202 p., *in BBF*, n° 6-1990.

67- « La bibliothèque : miroir de l'âme, mémoire du monde », dirigé par Richard Figuiet, Autrement, 1991, *in BBF*, n° 5-1991.

68- Sallenave (Danièle), « Le don des morts : sur la littérature », Gallimard, 1991, 190 p., *in BBF*, n° 5-91.

69- Fumaroli (Marc), « L'Etat culturel : Essai sur une religion moderne », Editions de Fallois, 1991, 305 p., *in BBF*, n° 6-1991.

70- « Adrienne Monnier et la maison des amis des livres, 1915-1951 », textes et documents réunis par Maurice Imbert et Raphaël Sorin, Editions IMEC, 1991, 92 p., *in BBF*, n° 1-1992.

71- Bertin (Roland), Desarthe (Gérard), « Leur fureur de lire », BPI, 1991, (2 cassettes), *in BBF*, n° 5-1992.

72- Bentolila (Alain), « La France de l'illettrisme », Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, 1992, 30 p., *in BBF*, n° 1-1993.

73- Establet (Roger) ; Felouzis (Georges), « Livre et télévision : concurrence ou interaction ? », PUF, 1992, 174 p., *in BBF*, n° 2-1993.

74-El-Abbadie (Mostafa), « Vie et destin de l'ancienne bibliothèque d'Alexandrie », UNESCO : PNUD, 1992, 248 p., *in BBF*, n° 1-1994.

75- Goulemot (Jean-M.) ; Oster (Daniel), « Gens de lettres, écrivains bohêmes : l'imaginaire littéraire, 1630-1900 », Minerve, 1992, 199 p., *in BBF*, n° 1-1994.

76- Nodier (Charles), « L'amateur de livres, précédé du Bibliomane, de Bibliographie des fous et de La monomanie réflexive », Le Castor Astral, 1993, 137 p., *in BBF*, n° 4-1994.

77- Slomovici (Anne), « Les lecteurs d'un réseau départemental », Conseil général du Cher, Bibliothèque du Cher, 1994, 68 p., *in BBF*, n° 6-1994.

INTRODUCTION

« Nous venons de sortir de la cave, car un obus est tombé juste à côté de notre immeuble. Quand je vais à la cave, j'étudie, j'écris, je fais des exercices de mathématiques et je lis. »

« Quant à moi, je suis resté sans rien. J'ai perdu ma maison avec ma bibliothèque de 5 000 volumes, que j'aimais, au vrai sens du terme, et dont j'étais si fier. Il m'arrive de rêver que je suis dans cette bibliothèque, en train de feuilleter les livres qui s'ouvrent aux pages célèbres. »

« Les garçons passent leur temps à lire des livres. Masa tricote et essaie de distraire les petits en leur lisant des poèmes et des histoires. »

« Même la si belle Bibliothèque nationale que tu avais voulu prendre en photo... Nous avons accouru quand elle a brûlé, nous avons fait la chaîne pour sauver quelques livres, et j'ai pleuré : c'était la plus belle bibliothèque de la ville qui disparaissait. Mais en ces dix mois, j'ai vu tant de destruction et de mort que désormais plus rien ne peut m'étonner. »

Lettres de Sarajevo, réunies par Anne Cataldi, éd. Liana Levi, 1994.

S'il en était encore besoin, ces lettres d'une ville trop proche en proie à la guerre témoignent que la lecture est toujours enserrée dans un univers et un environnement sociaux. Ceux-ci en impriment les choix, les lieux, les modes, les appréhensions, les interprétations, les évolutions. Ils en façonnent les réminiscences ou les oublis. Et les lecteurs ne sont pas qu'enclos dans un univers du texte, hermétique à un dehors qui ne le concernerait pas.

Mon travail de recherche est centré autour des multiples déclinaisons, théoriques, disciplinaires, pratiques et méthodologiques d'un objet unique : la lecture.

Ce thème de recherche s'est imposé à moi. Je ne l'ai pas choisi, ni élu parmi d'autres possibles. Jeune étudiante, je voulais faire de l'histoire. Les bouillonnements préparatoires à mai 68 et les critiques dont faisaient déjà l'objet les enseignements universitaires en ont décidé autrement. J'ai choisi, sans rien connaître de cette discipline, la sociologie.

Que faire d'une maîtrise de sociologie dans les années 1970 dans une ville de province ? Peu de choses, c'est-à-dire rien, ou des expériences (une étude de marché) qui conduisent à ne plus vouloir entendre parler d'un exercice non universitaire de cette discipline. Restait l'enseignement ou le chômage. J'ai pratiqué les deux et le second m'a conduit dans les bibliothèques. Je ne l'ai pas regretté. Le bonheur que procure toute immersion dans l'infini des rayonnages d'une bibliothèque, surtout lorsqu'on a le privilège d'y être parfois seule, est toujours aussi intact et intense vingt ans après.

Rien donc que de très attendu dans un itinéraire apparemment hasardeux. Ce qui donne tout de même un parcours de recherche atypique, ou en tout cas non linéaire, construit souvent difficilement contre les nécessités de l'exercice professionnel. Si les bibliothèques et l'existence d'un Service d'études à la Bibliothèque du Centre Georges Pompidou m'ont ramenée vers la recherche, cet exercice a dû se faire tout au long, malgré les (et grâce aux) multiples investissements strictement professionnels obligés.

D'où l'objet d'étude : la lecture. L'infini potentiel des lectures, l'infinie diversité des centres d'intérêt des lecteurs, l'infinie variété de leurs attentes m'ont toujours fasciné. Qu'est-ce qui les intéressait, eux, dans le texte ? Que faisaient donc ces milliers d'individus plongés dans la page ? Le silence des bibliothèques ne recouvrait que partiellement l'immense murmure des sensibilités et des intelligences en acte. Comment la lecture imprimait-elle leur vie ? La lecture me paraissait être faite d'une multitude de rencontres, à la diversité inépuisable, pas nécessairement paisibles, mais le plus souvent intenses, pour ne pas dire passionnées. Que cette intensité se manifeste aussi par le refus, le rejet et se traduise en malaise ou en dénégation ne changeait rien à l'affaire. Bien au contraire. La compréhension d'un tel mystère, l'élucidation des multiples visages de sa déclinaison sociale, perceptibles jusque dans les attitudes corporelles, comme l'a si bien narré Georges PEREC¹, ne m'a pas lassée au cours des quinze années qui lui ont été consacrées.

La reprise, à la fin des années 1970, d'études littéraires en constitua sans doute une première tentative. L'époque était alors tout entière guidée par des approches linguistiques, structurales et sémiologiques qu'avaient développées, avec l'excellence que l'on sait, Roland BARTHES, Gérard GENETTE ou Tzvetan TODOROV.

¹. Georges PEREC, *Espèces d'espaces*, Galilée, 1974.

L'admiration éprouvée pour ces intelligences esthétiques ne comblait pas entièrement les interrogations suscitées par un contact quotidien, dans l'exercice de mon métier de bibliothécaire, avec les diversités des plaisirs (et déplaisirs) du texte, que semblait éprouver l'immense cohorte des lecteurs ordinaires. Les travaux didactiques ou pédagogiques, généralement centrés sur les seuls enfants et les seuls apprentissages, répondaient moins encore à cette volonté de comprendre.

Les plus beaux et les plus riches textes sur la lecture faisaient généralement d'elle une pratique immanente, un savoir-faire éternel, tout entiers portés par la singularité de celui qui l'exerce au nom d'un universel en acte, et de la multiplicité des lecteurs simple répétition du même. Quelque chose manquait, qui réintroduise l'existence et l'activité même des lecteurs.

Comment restituer et, d'un certain point de vue, rendre justice aux signes et témoignages multiples de cette activité ? Comment penser le divers de ce même ? Comment en effet mettre à jour les multiples modalités d'une pratique apparemment identique, se traduisant toujours, à un moment donné, par un visage se penchant sur une page ? Comment cette activité modelait-elle et modifiait-elle ceux qui l'exerçaient ?

Dans le même temps, bien des fondements de l'exercice bibliothéconomique ne semblaient pas aller de soi, malgré ce qu'affirmaient les discours nécessairement volontaristes d'une profession qui trouvait enfin, dans les années 80, reconnaissance et légitimité. L'élucidation des zones d'ombre (les publics par exemple), des inconnus (les modalités d'usage des documents proposés, si patiemment collectés), des partis-pris (les stratégies didactiques diverses de l'offre) paraissait devoir nécessairement accompagner cette « renaissance », qui croisait dans le même temps et paradoxalement une intense inquiétude sociale sur le statut de l'écrit et de la culture dans nos sociétés modernes.

Dix années passées comme chercheur au Service des Études et de la Recherche de la Bibliothèque publique d'information allaient me permettre de formuler de multiples manières ces mêmes questions.

Mes travaux les plus nombreux sont sociologiques. Une sociologie qui m'a toujours paru devoir associer et combiner les nombreuses ressources que lui offrait la

diversité de ses méthodes : l'enquête et le questionnaire, indispensables à l'appréhension d'un ensemble, de ses perceptions et résonances sociales, seuls remparts (évidemment incertains) contre les projections et présupposés subjectifs, première tentative de classer, de comprendre et d'interpréter ; l'entretien et l'observation, tant il est clair que les multiples raisons et déraisons du lire, l'explicitation de ses circonstances et contingences, de ses traces ou de ses absences, les expressions matérielles de sa mise en acte ne peuvent être perçues dans la nécessaire simplification du questionnement de l'enquête ; l'analyse de discours, notamment tel qu'il se donne à lire dans les écrits publics, la presse, les propos prescriptifs et/ou diversement officiels, m'a toujours paru relever également de l'investigation sociologique, qui, attentive à la diversité des exercices sociaux d'une pratique singulière, se doit aussi de cerner le poids des normes et représentations sociales dans l'exercice des pratiques ; enfin, l'analyse de multiples sources, iconographiques ou littéraires, mettant en scène le lire, et dont l'origine première, loin s'en faut, n'est pas guidée par le seul impératif de vérité ou de réalité, s'est révélée riche d'enseignements sur les pratiques elles-mêmes et sur les représentations des valeurs du lire qu'un individu porte ou qu'une société laisse apparaître.

Mes recherches sociologiques ont fait alterner les lieux, les objets et les méthodes, regards différents et croisés sur ce même objet. Les enquêtes et études sur la lecture et les publics des bibliothèques y côtoient des études de cas sur les représentations de la lecture dans la littérature ou l'iconographie. Multiplicité de regards et de tentatives qui s'essaient à restituer la multiplicité des influences qui s'exercent sur la pratique de la lecture et de s'approcher de cet objet, qui, perpétuellement, résiste.

Simultanément à ces travaux, déjà diversement sociologiques, sont présentées ici plusieurs tentatives dans le domaine de l'histoire, qu'avec imprudence sans doute, je me suis autorisée à diverses reprises. Une approche sociologique ne peut en effet ne pas être sensible aux mille et une manières dont les pratiques et mentalités contemporaines sont façonnées par leur appartenance à une histoire. D'où la tentation permanente de relier notre ici et maintenant à cette histoire, de l'expliquer par elle, de mettre à jour des constances et des inconstances, d'identifier des continuités et des ruptures, de saisir les permanences et les mutations.

Différentes tentatives ont été menées, cherchant à illustrer diversement l'histoire des appropriations sociales de l'écrit. Je citerai ici deux de mes investigations les plus poussées : celle qui s'attache à restituer et comprendre l'histoire des bibliothèques françaises au XX^e siècle, celle qui s'intéresse, entre XVI^e et XX^e siècles, ou à partir d'études de cas plus ponctuelles, à analyser les raisons et les modes de la censure de l'imprimé.

Ainsi posée, une socio-histoire de la lecture ne se résume en rien à un simple décompte de pratiquants et de non-pratiquants ou à une énumération des goûts et dégoûts de catégories sociales. La connaissance du paysage social de la lecture, des inégaux partages du lire est nécessaire, mais elle ne saurait suffire. La sociologie ne peut en effet se contenter d'identifier des contours. Elle doit chercher à décrire et comprendre la manière dont les individus et les communautés sociales se construisent en se confrontant aux textes. Comprendre les modalités selon lesquelles des attentes, des besoins, des savoir-faire diversement partagés rencontrent des textes aux contenus et aux matérialités diverses — et en cela font exister ces écrits — fait partie intégrante de l'exercice sociologique. Si vie éternelle des écrits il y a, elle est bien davantage dans l'éternité que promet à des textes qui ne sont pas plus fixes qu'elle, la lecture toujours recommencée de lecteurs tout à la fois toujours semblables et toujours différents.

PREMIÈRE PARTIE. RECHERCHES SOCIOLOGIQUES

CHAPITRE I. SOCIOLOGIE DES PUBLICS DES BIBLIOTHEQUES

Mes premiers travaux, ceux qui ont constitué l'essentiel de mon exercice de l'enquête sociologique au cours des années 1982-1990, s'intéressent aux publics des bibliothèques, et plus particulièrement aux publics de cette bibliothèque à la fois particulière et emblématique qu'est la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou (Bibliogr. 1, 2, 3, 4, 5, 7, 15, 18, 20, 21, 29)²

1. Le contexte : une histoire des recherches

Longtemps, les publics des bibliothèques publiques³ n'ont pas fait l'objet d'études sociologiques spécifiques. Mon histoire des recherches sociologiques sur la lecture s'est aussi intéressée à l'histoire des études portant sur les publics des bibliothèques (Bibliogr. 5). C'est une histoire à quatre temps qui s'y déploie.

Dans l'entre-deux-guerres, alors que naissent à l'étranger les premières études sur la lecture, nul ne songe en France à s'interroger sur les publics des bibliothèques. Deux raisons à cela. D'une part, la faiblesse de l'institution bibliothèques conduit peu de commanditaires à espérer des profits symboliques de l'expression publique d'un questionnement social. D'autre part, la tradition française a

² Les ouvrages et articles cités figureront ainsi entre parenthèses dans la suite de ce texte. Ils renvoient à la bibliographie numérotée placée en début de volume.

³ On doit me pardonner la lourdeur, qui n'est malheureusement pas redondante, de l'expression « publics des bibliothèques publiques », dont le deuxième terme sera sous-entendu au cours des prochaines pages. Mes travaux se sont en effet essentiellement intéressés aux publics des bibliothèques de lecture publique, expression qui, dans la terminologie professionnelle des bibliothécaires, distingue ces bibliothèques à la fois des bibliothèques privées (personnelles ou ne relevant pas d'une collectivité publique) et des bibliothèques proposées à un public particulier, sectoriel (ainsi des bibliothèques de recherche, spécialisées, nationale ou universitaires) et organisant leur fonds en conséquence. L'expression bibliothèque publique est particulièrement polysémique : elle désigne à la fois un statut administratif et juridique, une offre de collections, une organisation bibliothéconomique, un public potentiel et des pratiques supposées (généralistes et non spécialisées).

tendance à penser la bibliothèque publique comme décalque de la bibliothèque privée, lieu d'exercice d'une pratique intime qu'est la lecture, espace d'une immanence et d'une permanence, et à ce titre peu susceptible de relever de (la vulgarité de) l'investigation sociologique.

Dans les années cinquante, ce sont les modernes de l'époque, les passionnés BCPistes (fondateurs, directeurs et animateurs des bibliothèques centrales de prêt) qui s'essaieront à connaître les goûts de leurs lecteurs ruraux. Ils cherchent, lors de journées d'études, par des échanges divers sur leurs propres pratiques de sélection et d'organisation de l'offre, à comprendre les goûts de leurs lecteurs et à mesurer l'écart entre ces lectures et ce qu'un militantisme culturel voudrait qu'elles soient. Les BCPistes fondent sans doute là l'exercice, qui deviendra plus fréquent lorsque les bibliothèques se développeront, de l'auto-évaluation, mélange d'attention portée aux pratiques effectives des publics et de volontarisme professionnel, qui procède par profession de foi, ne craint pas les jugements de valeur sur les profils, pratiques et goûts du public, et a « naturellement » tendance à tordre quelque peu le cou aux pratiques observées afin de les faire tenir dans ce qu'un exercice professionnel peut supporter de doute. Les BCPistes seront sans doute ainsi à l'origine des premiers intérêts professionnels mis en actes pour la sociologie de la lecture (c'est l'un d'entre eux qui fait les premiers cours de « sociologie de la lecture » à la toute jeune Ecole nationale supérieure des bibliothèques au milieu des années 1960).

C'est peu après que Joffre DUMAZEDIER ou Jean HASSENFORDER, (le second étant lui-même bibliothécaire-documentaliste dans le secteur pédagogique et fortement impliqué dans la création de la « section des petites et moyennes bibliothèques » de l'Association des bibliothécaires français), mettent en œuvre les premières études sociologiques françaises sur les publics des bibliothèques⁴.

Est ainsi fondée une relation ambiguë, appelée à une pérennité certaine, entre la sociologie et les acteurs professionnels. Les modalités de cette rencontre entre sociologues et bibliothécaires mériteraient une étude. L'analyse des conditions de réception des enquêtes sociologiques dans l'univers professionnel serait féconde. Une

⁴. Voir la liste de leurs travaux dans l'*Histoire des bibliothèques françaises au XX^e siècle*, Bibliogr. 5.

telle rencontre est bien souvent faite autant de déception que de satisfaction du côté des professionnels, qui semblent espérer voir la recherche leur dévoiler plus largement des inconnus, qui en attendent dans le même temps réassurance et déstabilisation, remise en cause et justification, analyse et conseil, non-intervention dans l'exercice professionnel et propositions de solutions-miracles. Les enquêtes (surtout celles menées à partir des années 1980) seront demandées, attendues, marqueront durablement un certain nombre de réflexions professionnelles. Ce qui n'empêchera pas qu'elles soient généralement accueillies dans un silence approbateur/désapprobateur, exprimant souvent une forme d'attente déçue, faite d'une impression mixte de déjà su (l'enquête apprenant alors des choses considérées comme bien connues) ou d'irrecevable (l'enquête étant alors perçue comme remettant en cause de manière insupportable, donc inaudible, un certain nombre de convictions professionnelles fondatrices de la pratique).

A l'époque des pionniers que furent DUMAZEDIER et HASSENFORDER, une telle « déception » ne semble pas de mise. Pour deux raisons différentes : ces études restent à l'époque peu nombreuses, centrées sur les insuffisances de la démocratisation des inscrits en bibliothèques, parfois sur les préférences de lecture des publics ; elles confortent presque toujours les professionnels, puisque, profondément impliqués dans la transformation des phénomènes qu'ils observent, ces partisans de la recherche-action ne répugnent ni à l'exercice du jugement (dénonçant ici ou là les lacunes françaises en offre de bibliothèques), ni à la proposition de conseils stratégiques, mélange de pétitions de principe ou de manifestes à destination des pouvoirs publics et de participation à des mises en œuvre locales, cherchant à démontrer que des progrès sont toujours possibles...

La quatrième phase s'ouvre au début des années 1980, après une quinzaine d'années sans études sur les publics des bibliothèques. Elle apparaît comme la plus fournie en investigations sociologiques. La bibliothèque, moins que la lecture, certes, devient un objet d'intérêt croissant. De plus, ces études, qui avaient semblé un temps davantage s'intéresser aux bibliothèques publiques, celles dont les publics, supposés plus divers, mais aussi plus fragiles, plus incertains, ou potentiellement plus variés, semblaient devoir être mieux connus, se sont étendues à la fin des années 1980 et au

début de la décennie 90, aux bibliothèques universitaires⁵ et à celui de la Bibliothèque nationale⁶. Preuve qu'en matière de publics des bibliothèques, comme en matière de lecture, plus rien ne va de soi, la commande d'étude est le plus souvent pour le décideur une manière de signifier à ses interlocuteurs (les élus ou les administrateurs) que plus rien ne va.

2. *Études et stratégie institutionnelle*

La demande croissante d'études sur les pratiques des usagers des bibliothèques doit donc être inscrite dans un double mouvement, d'affirmation et de doute. D'affirmation, car elle accompagne la croissance des bibliothèques et leur développement, sans lesquelles elle ne trouverait ni écoute ni financement. De doute, car cette montée en puissance se fait à une époque où la lecture est plus que jamais questionnée, et que n'échappent même plus à l'investigation certains lecteurs longtemps considérés comme inquestionnables. Cet accroissement de l'offre bibliothèques s'accompagne aussi d'interrogations renouvelées sur leurs missions, leurs fonctions, leurs services.

Ces études n'auraient pu exister sans demande institutionnelle. Celle-ci, le plus souvent d'origine étatique bien plus que locale, trouve son origine dans des impératifs divers. Ils associent et combinent besoin d'éclairage sur les conséquences sociales, éventuelles ou effectives, de certains choix politiques (ainsi les études portant sur les usages de l'audiovisuel dans les bibliothèques publiques). Ils peuvent aussi répondre à d'autres impératifs : formes détournées de légitimation *a posteriori* de choix stratégiques ; façon tout aussi implicite de ne pas agir dans un domaine donné (on pense aux récentes études sur les comparaisons entre le prêt en bibliothèques et l'achat

⁵. Voir par exemple *Les étudiants et la lecture*, sous la direction d'Emmanuel FRAISSE, Paris, PUF, 1993. Plusieurs études ont été faites sur les publics des bibliothèques universitaires, voir par exemple Cécile ROBERT, *Pratiques de lecture en milieu étudiant, enquête auprès du public de la Bibliothèque de l'Université de Nice*, EHESS, DEA de sciences sociales, 1994.

⁶. *Les lecteurs de la Bibliothèque nationale* : enquête réalisée sous la direction de Christian BAUDELLOT et Claire VERRY, avec le conseil scientifique de Jean-Paul DAYAN, Paris, Louis Harris France, Ecole normale supérieure, 2 vol., 1993.

de livres⁷, qui furent aussi une manière de choisir un agir/non agir dans le champ décisionnel) ; expression d'un embarras suscité par une question émergeant dans le champ social sans avoir été pensée ou désignée comme telle par l'administration en charge de la résoudre ou tout au moins d'y apporter des éléments de réponse (ainsi des études sur les faibles lecteurs, mises en œuvre sous ces termes parce que le ministère de la Culture s'estimait au départ démuni pour penser l'illettrisme, considéré comme relevant davantage des réflexions sur les apprentissages premiers, donc du ministère de l'Éducation nationale).

Enfin, la demande d'études peut relever d'une stratégie de communication. Un sondage local sert aussi à justifier des investissements, expliquer des transformations urbaines, légitimer des choix politiques en les faisant apparaître comme la (trop) simple réponse à une demande sociale (majoritaire, voire unanime), réponse qui ne peut être plus longtemps différée. Un sondage national peut venir rituellement accompagner une cérémonie de célébration des livres, où il importe qu'une institution apparaisse comme s'intéressant à la lecture de manière « naturelle », cette fois détachée d'enjeux stratégiques ou politiques (on pense aux sondages France-Loisirs/Direction du livre, désormais réguliers, publiés par *Le Monde* chaque année). Ce qui est en jeu alors, bien plus que l'objet de l'étude présentée, c'est l'affirmation publique que la ou les institutions qui la commanditent exercent un rôle premier dans la réaffirmation d'une croyance qui se moque du temps et des mœurs, et qu'elles constituent un maillon indispensable à qui veut penser la pratique en question. La recherche de bénéfice symbolique est alors première dans cette apparition. Les circonstances de la publicité (au sens que J. HABERMAS donne à ce terme : rendre public⁸) des résultats des enquêtes sont aussi intéressantes à étudier pour une sociologie se retournant sur elle-même que les résultats fournis par le sondage.

La Direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture a eu un rôle moteur dans la demande d'études sur la lecture et les bibliothèques, travaillée plus que d'autres sans doute par les impératifs divers qui viennent d'être rappelés et que le nouveau contexte politique rend d'autant plus pressants. En effet, la conduite d'études fait partie des possibles missions d'intérêt national de cette administration centrale, qui

⁷. *Les bibliothèques acteurs de l'économie du livre : l'articulation achat/emprunt*, Observatoire de l'économie du livre, 5 vol., 1994, (Bibliogr. 20).

⁸. Jürgen HABERMAS, *L'espace public*, Payot, 1986.

a vu ses possibilités directes d'intervention réduites par une décentralisation qu'elle a elle-même voulue et mise en œuvre⁹.

Il resterait à penser un inégal traitement des problématiques propres à la lecture d'une part, aux bibliothèques d'autre part. Le premier champ a été au total beaucoup mieux couvert que le premier, contrairement à ce que le début de la période (les années 1978-1985) laissait augurer. Faut-il voir là encore un des effets de décentralisation, qui laisse cette administration centrale quelque peu démunie dans sa légitimité à normer l'univers des bibliothèques ?

3. *L'irruption d'une sociologie critique*

Dans ce rappel des travaux qui ont pu fonder une réelle sociologie des publics des bibliothèques et accompagner mes premiers travaux, une place particulière doit être faite à la série des études menées par ou sous la direction scientifique de Jean-Claude PASSERON¹⁰. L'ensemble paru sous le titre *L'œil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques* constitue en effet un exemple et une rupture.

Un exemple, par la manière dont l'investigation sociologique peut et doit à la fois répondre à la demande qui lui est faite et la déborder, ou la déplacer. A l'origine de *L'œil à la page*, une demande d'évaluation, bien circonscrite, de la part de la Direction du livre : celle qui consiste à mesurer le succès, les effets et les usages de l'introduction de l'audiovisuel (à l'époque films documentaires en vidéo et diapositives, le tout en consultation sur place) dans huit bibliothèques publiques. Estimant être dans l'incapacité de répondre à une telle question sans une vue d'ensemble des profils et

⁹ . C'est bien dans cette tension entre des impératifs liés au nécessaire interventionnisme des administrations centrales et leur reconnaissance de l'autonomie de la recherche, ou dans la tension entre volonté de connaître et nécessité d'agir et de mesurer des résultats qu'il faut replacer les évolutions des termes adoptés pour nommer leur service d'études : ainsi du Service des études et de la recherche du ministère de la Culture, devenu à la fin des années 80 Service de l'évaluation et de la prospective.

¹⁰ J.-C. PASSERON, M. GRUMBACH *et al.*, (M. BENARD, A. KADRI, J.-P. MARTINON, M. NAFFRECHOUX, P. PARMENTIER, F. PORTO-VASQUEZ, F. de SINGLY), *L'œil à la page : enquête sur l'introduction d'une documentation audiovisuelle dans huit bibliothèques publiques*, 3 vol. (474+448+44p.), GIDES, Paris, 1980 ; 2^e édition corrigée, 2 vol., 1981 ; 3^e édition, BPI, 1984. Voir aussi sur le même sujet, Jean-Claude PASSERON, « Images en bibliothèques, images de bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2, 1982. Portant pour une part sur les publics des bibliothèques et sous la direction de J.C. PASSERON, voir : M. NAFFRECHOUX, P. PARMENTIER, F. PORTO-VASQUEZ, *Trois études sur la lecture : enquêtes et analyses* réalisées par le GIDES, GIDES, 1981. Les deux premières études donneront lieu à des thèses, soutenues sous la direction de J. C. PASSERON.

pratiques des usagers des bibliothèques considérées, les auteurs de l'enquête ont été amenés à élargir considérablement le propos initial et ont ainsi constitué les fondements d'une sociologie culturelle appliquée aux bibliothèques. Les statistiques disponibles nationalement ou dans les bibliothèques considérées étaient loin d'offrir un reflet fidèle ou suffisant des caractéristiques des publics de ces établissements. C'est donc aussi à une sociologie générale du public des bibliothèques et de leurs comportements et choix que se livrèrent les auteurs de l'étude, enrichissant le regard particulier porté aux usages de l'audiovisuel d'un effet de sens général, apporté par les différentes contextualisations proposées.

Une rupture. Contrairement à ce que certaines lectures rétroactives et réductrices voudraient parfois aujourd'hui faire accroire, la sociologie ainsi proposée ne se réduit ni à une analyse des « déterminismes » sociaux sur les profils des publics, ni à une déclinaison des inégaux usages de l'offre, engendrés par ces appartenances sociales, supposées définitives.

L'étude marque certes le poids des origines socio-culturelles (mesurées plus encore par le niveau de diplômes) sur la fréquentation de la bibliothèque : précision rien moins que nécessaire à une époque où naissait le discours se réjouissant dans une unanime satisfaction de la croissance du « grand public » dans les établissements culturels. Mais elle souligne de façon beaucoup plus nuancée les différenciations entraînées par cette inégale familiarité avec l'univers des bibliothèques dans la fréquentation et l'usage même de leurs ressources et de leurs espaces. Ainsi sont avancées les précieuses distinctions entre emprunteurs et séjourneurs. Ainsi sont mises en regard certaines utopies fédératrices du discours professionnel de l'époque et pratiques réelles du public¹¹. Ainsi sont mis en avant les effets spécifiques de la plus ou moins grande familiarité avec la bibliothèque. Ainsi est expliquée et démontrée l'importance des circonstances spatiales et des conditions matérielles de l'offre. Battant en brèche la notion de support comme désignant une entité immuable, qui expliquerait l'attrait des uns et la retenue des autres, les auteurs de l'enquête montrent au contraire qu'on ne peut isoler lesdits supports (ici le film vidéo et l'image fixe) des modalités de

¹¹. Bernadette SEIBEL mènera de son côté le même type de réflexion à propos de l'animation, autre proposition à laquelle les années 70 attribueront toutes les vertus, et notamment celles de rapprocher du livre et de la bibliothèque ceux qui en sont « naturellement » éloignés. *Illusio*, pour une part, ainsi que le montrera B. SEIBEL, *Bibliothèques municipales et animation*, Paris, Dalloz, 1983.

leur consultation, des formes de sociabilité dans lesquelles celles-ci s'exercent, des contenus offerts et des règles en normant l'usage. Ce sont beaucoup plus les institutions ou les publics qui « font » le support que l'inverse : « *le message, c'est tout autant ce que les " circonstances " de la réception font entendre au récepteur et, surtout, ce que les intérêts ou les capacités symboliques des récepteurs font dire au médium et au message. Le sens de toute information est sans cesse remis en jeu en toute relation sociale et par toutes les relations sociales* », précise J. C. Passeron¹².

Plus que le support, comptera dorénavant l'analyse des circonstances sociales de son usage.

4. Un observatoire idéal : la Bibliothèque publique d'information

La Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou se présentait à son ouverture en 1977 comme étant entre continuité et rupture : continuité avec les conceptions d'une « lecture publique » anglo-américaine, longtemps objet de tous les vœux des bibliothécaires modernistes, rupture dans l'envergure et les modalités de la mise en œuvre concrète d'un tel type de bibliothèque, rares encore en France à la fin des années 70. Les grands principes régissant l'offre (encyclopédisme, accès libre aux espaces et aux documents, présence, aux côtés de l'imprimé, des médias audiovisuels, collections voulant répondre à des besoins d'information et faisant une large place à l'actualité, consultation sur place obligée, lien souligné avec les autres espaces culturels du Centre Pompidou) étaient, du côté des concepteurs, autant de choix voulant faire sens, susciter et intéresser tel ou tel public de préférence à tel autre, telles ou telles pratiques plutôt que telles autres.

La stratégie de l'offre à l'égard des publics lecteurs était ici fondatrice, les collections offertes étant autant pensées en fonction de leur intérêt intrinsèque qu'en fonction de leurs usages, effectifs ou potentiels. Appartenant à une tradition, mais revendiquant une différence, si ce n'est une dissidence, cette bibliothèque augurait des publics et des pratiques qui le soient tout autant.

¹². « Images en bibliothèques, images de bibliothèques », *op. cit.* J. C. PASSERON poursuivra ses analyses dans « Il est loin de la coupe aux lèvres », et reprendra, certaines de ses analyses sur la réception des œuvres d'art ou sur les relations entre sociologie de la culture et politique culturelle dans *Le Raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1992?

Pour un chercheur, cette bibliothèque pouvait représenter un espace d'observation idéal (Bibliogr. 1, 2, 3, 18, 21). La plupart des principes régissant l'offre constituaient en effet une aubaine pour le sociologue.

La consultation sur place obligée, par exemple, laissait espérer une possibilité d'observer une multitude de lectures ou de consultations de documents en acte. Contrainte ou bonheur pour l'utilisateur (c'est selon), cette règle d'usage autorisait l'appréhension des pratiques de lecture et de consultation dans le déroulement de leurs diverses étapes, si ce n'est dans leur intégralité (il est toujours un avant et un après de la lecture, insaisissable à qui s'enfermerait dans l'ici et maintenant de son effectuation). Entre masse et espace, le déploiement sur 15 000 m² d'une offre qui intéressa tout de suite pas loin de 15 000 personnes chaque jour promettait en diversité. L'ouverture à tous les publics, sans contrainte d'appartenance identitaire ou de motivation intellectuelle contribuait aussi à laisser penser que ce lieu serait bien investi différemment par des publics forts de leur légitimité globale, puisque tous invités par l'institution à être là. Le choix fait de la présence, aux côtés de l'imprimé, de l'audiovisuel, des « nouveaux médias », puis des « nouvelles technologies », laissait là aussi entrevoir la possibilité d'observer des pratiques documentaires inédites, ou, à tout le moins, nouvelles. Enfin, la localisation pensée et délibérée dans un grand centre culturel pluri-disciplinaire autorisait et souhaitait encourager une gamme d'associations de pratiques culturelles (de la visite d'exposition à la consultation de la presse, de l'écoute d'un concert à la lecture de textes divers) dont le sociologue pouvait penser qu'elle serait apte à lui permettre de réfléchir aux mutations des relations qu'entretiennent avec la culture les masses (entre-temps devenues publics) si décriées de notre fin de XX^e siècle.

5. Un service de recherche dans un établissement culturel

La présence, dès ses premiers pas, d'un Service des études et de la recherche dans la Bibliothèque publique d'information doit être resituée elle aussi, dans une demande pluriforme (Bibliogr. 1).

La demande institutionnelle, qu'elle soit celle d'une direction ministérielle ou celle d'un établissement public, est en effet toujours mixte : elle allie — et confond —

un véritable intérêt pour la recherche à un perpétuel besoin d'évaluation, de rentabilité immédiate, d'aide à la prise de décision. Conçu comme « observatoire permanent des publics », le Service des études et de la recherche se devait pour une part de répondre à l'inquiétude des concepteurs de la Bibliothèque publique d'information. Quel serait le public qui fréquenterait cet établissement d'un genre nouveau ? Quel serait son importance ? Comment se comporterait-il ? Quels seraient ses choix ? Jean-Pierre Seguin, concepteur de la Bibliothèque publique d'information, savait à quel public il adressait la bibliothèque, à quel public implicite et idéal il destinait ses propositions, quels genres de motivations et pratiques il souhaitait satisfaire, voire promouvoir. Mais quel serait le public réel ?

Promouvoir des recherches là où la demande institutionnelle était davantage une demande d'études, voire d'évaluation de services rendus, est passé par une série d'explications, de déplacements, de propositions de distanciation, tendant à montrer qu'une bonne réponse à une question qui peut paraître simple nécessite bien souvent d'appareils détours. Evaluer même les succès et insuccès d'une offre nécessitait de comprendre les logiques, ou illogismes apparents des usages sociaux qui se déployaient dans l'espace de la Bibliothèque. Une telle compréhension ne pouvait se satisfaire des rituels comptages - et autres enquêtes de satisfaction - qui sont bien souvent la seule mesure dont disposent les établissements culturels. La répétitivité des discours, qui émergent généralement sur le mode dramatique dans le corps social, portant sur les relations qu'entretiennent les Français à la culture, est bien aussi un signe de l'insuffisance, voire de la sottise du recours immodéré et non pensé aux sondages¹³.

La Bibliothèque publique d'information a ainsi fait l'objet d'un nombre d'investigations sociologiques important, cherchant à comprendre la spécificité de publics et de pratiques de services particuliers ou s'intéressant à la fréquentation dans

¹³. On pense ici à ces sondages sur le niveau des connaissances des Français, régulièrement diffusés dans la presse, apparus depuis la « découverte » de l'illettrisme, et dont le fonctionnement premier est bien souvent d'affirmer *a priori* et implicitement ce qu'ils sont censés démontrer : les Français sont ignorants et incultes. Jules Ferry ne peut que « se retourner dans sa tombe ». Sur les sondages, voir BOURDIEU, *Questions de sociologie*, Minuit, 1980, Philippe CHAMPAGNE, *Faire l'opinion : le nouveau jeu politique*, Minuit, 1990.

son ensemble¹⁴. La plupart de ces études ont été écrites par Jean-François BARBIER-BOUVET, conçues et pilotées par lui. A partir de 1982, j'ai été associée à ces recherches, en réalisant en tant que chercheur un certain nombre (le public des vidéos, 1982, le public de la salle d'actualité, 1982-1985, l'actualisation de l'enquête générale auprès des publics de la BPI (1988-1989) ; j'ai aussi piloté et suivi plusieurs autres études (1983, étude sur les publics de la bibliothèque enfantine), et collaboré au suivi de plusieurs autres (observation des écrans offrant les « nouvelles technologies », collaboration au suivi des études sur les usages de la classification, les bases de données, le recours aux catalogues en ligne) ; j'ai dirigé plusieurs travaux d'étudiants-conservateurs sur différents sujets. Les études menées ont été pensées comme s'intéressant au public particulier d'un établissement particulier, certes, mais aussi avec la volonté de s'intéresser à ce qu'il pouvait avoir de non spécifique. Nous faisons le pari que ce qui se passait dans les espaces de la Bibliothèque publique d'information n'était différent qu'en intensité, et pas toujours en substance, de ce qui se passait dans les bibliothèques publiques alors en pleine rénovation. Un pari que l'avenir révéla pleinement justifié.

Plutôt que de reprendre, les unes après les autres, les principales conclusions des différentes études menées à la Bibliothèque publique d'information, j'aurais recours ici à une présentation thématique, qui développe quelques-uns des points sur lesquels ces recherches peuvent fournir des acquis dans la connaissance et la

¹⁴ . Alain-Marie BASSY, *L'entonnoir, l'épuisette et l'hameçon : parcours et stratégies de l'espace culturel d'une bibliothèque publique. L'expérience de la BPI*, Paris, Institut d'étude du livre, 1980, document ronéoté ; C. COT, M. GAUGAIN, *Contribution psycho-sociologique à l'établissement d'une étude de stratégies de lecture à l'intérieur de la BPI ; l'espace de la BPI et ses différents modes d'appropriation*, Paris, BPI, 1979, document ronéoté ; Jean-François BARBIER-BOUVET, *Le lien et le lieu : consultation à distance et consultation sur place à la BPI...*, Paris, BPI, 1980 ; Jean-François BARBIER-BOUVET, *Babel à Beaubourg : l'autodidaxie linguistique à la BPI*, Paris, BPI, 1981 ; Jean-François BARBIER-BOUVET, Martine POULAIN, *Publics à l'œuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou*, Paris, La Documentation Française, 1986 ; Martine Poulain, *Constances et variances : les publics de la Bibliothèque publique d'information, 1982-1989*, Paris, Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, 1990 ; Martine POULAIN, *Ni tout à fait mêmes, ni tout à fait autres : profils et pratiques des usagers des films vidéo à la BPI*, Paris, BPI, 1982 ; Philippe COULAUD, *La télématique documentaire à l'épreuve*, Paris, BPI, 1982 ; Pierre-Yves DUCHEMIN, *L'écouteur écouté : les auditeurs de musique à la salle d'actualité de la BPI...*, Paris, BPI, 1983 ; Eliséo VERON, Martine LEVASSEUR, *Ethnographie de l'exposition : l'espace, le corps et le sens*, Paris, BPI, 1983 ; Anne DUJOL, *Le Clair et l'obscur : perception et usages de la classification par le public de la BPI*, Paris BPI, 1985 ; Jacqueline EIDELMAN, Marie-Claire HABIB, Régine SIROTA, *Balade en bibliothèque pour lecteurs en herbe*, Paris, BPI, 1985 ; Martine NAFFRECHOUX, *Faits et gestes de la lecture à la BPI*, Marseille, CERCOM, 1986 ; Joëlle LE MAREC, *Dialogue ou labyrinthe ? La consultation des catalogues informatisés par les usagers*, Paris, BPI, 1989.

compréhension des comportements de ces publics¹⁵.

6. *Publics, classes et masses*

Un premier ensemble de réflexions, nécessaire lors de chaque étude, a consisté à montrer qu'« un public massif ne veut pas dire public de masse »¹⁶. Accueillir du monde (soit, dans les années 1980, 10 à 11 000 personnes par jour à la « grande bibliothèque », 3 000 dans le petit espace qu'est la Salle d'Actualité), ne veut pas dire accueillir tout le monde. Le discours fondateur du Centre Pompidou se situant explicitement dans une perspective de démocratisation, l'un des points d'éclairage était bien de savoir si cette ouverture à tous était saisie par tous.

Il est devenu de bon ton de reprocher à la sociologie l'exercice rituel de ce questionnement initial, qui consiste à connaître les profils des bénéficiaires de telle ou telle proposition institutionnelle. Si le constat réitéré des inégalités sociales lasse, c'est sans doute parce qu'il reste inacceptable et qu'on voudrait bien pouvoir le dénier. La multiplication des propositions culturelles a entraîné une croissance de la fréquentation, sans que pour autant y soit associée une modification radicale du profil de ceux qui y ont recours, sans pour autant voir advenir la très attendue « démocratisation de la culture » que des générations successives de militants culturels des années 1960-70 appelaient de leurs vœux. Le contexte de l'époque incitant les concepteurs d'établissement culturels, débordés par un succès aussi espéré qu'inattendu, à croire que l'âge démocratique était arrivé, il n'était pas inutile de proposer une déclinaison des usagers plus fidèle à la réalité. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'une telle démonstration, faisant partie des morceaux de savoir de la sociologie assimilés par le corps social, peut se faire plus discrète.

Les publics fréquentant la BPI ou sa salle d'actualité n'ont pas dérogé à cette loi, que le temps et des règles d'usage renouvelées ont au contraire accrues. Ainsi le public de la salle d'actualité au début des années 1980 (Bibliogr. 1, 3) présentait-il une

¹⁵. C'est ce point de vue, thématique, que j'ai adopté dans la présentation orale de ma thèse. Dans l'introduction de la thèse elle-même, j'ai au contraire adopté un plan chronologique, qui explicite les points d'interrogation majeurs des différentes enquêtes.

¹⁶. Jean-François BARBIER-BOUVET, *Publics à l'œuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information*, op. cit.

sur-représentation d'étudiants, de cadres supérieurs, de « couches intellectuelles », de diplômés (75% de bacheliers, 42% de titulaires d'au moins une licence), aux pratiques culturelles nombreuses et diversifiées, une sous-représentation des femmes (au foyer notamment, mais des femmes en général), des ouvriers, des employés.

A la fin des années 1980 (Bibliogr. 2), certaines de ces caractéristiques du public de la bibliothèque s'étaient encore accrues. La pression toujours grandissante des étudiants en manque de bibliothèques universitaires, l'instauration d'une file d'attente pour contenir les flux à l'entrée de la bibliothèque avaient entraîné pas mal d'effets pervers : augmentation de la part des étudiants, passés en dix ans de 48 à 57,5% de l'ensemble du public, et, comme en chaîne, augmentation de venues à but studieux, de la durée de la visite à la bibliothèque, recentrage sur l'imprimé.

Les publics d'un support particulier, le film documentaire, n'étaient pas non plus le fait majoritaire d'une population que certains auraient pu croire naturellement destinée à lui. Les étudiants, par exemple, étaient, là comme ailleurs, les premiers utilisateurs de cette proposition.

Une fois ces constances mises à jour, on pouvait être attentif à des écarts : remarquer que la présence des chômeurs à la salle d'actualité était proportionnellement plus forte que leur poids dans la population française ; constater que deux offres comparables et spatialement proches n'attirent pas les mêmes publics : les profils des usagers de la bibliothèque et de la salle d'actualité ont en effet toujours présenté de notables différences. Ainsi les enquêtes menées révèlent-elles l'existence de publics dans les publics, de fractions, de tendances socialement distinctes à l'intérieur d'un même public que sa relative atypie, comparé à la population française, pouvait tendre à laisser croire homogène. Il n'en est rien et si le public de la Bibliothèque publique d'information n'est pas « conforme » à la moyenne française, il est également différent d'un côté de celui du Centre Pompidou dans son ensemble, de l'autre de celui des bibliothèques municipales, par exemple.

Le « grand public » est donc bel et bien une fiction, et la commodité d'usage d'une telle notion n'a d'égal que sa fragilité conceptuelle et son inexactitude sociologique.

La volonté d'exactitude terminologique nous paraît pourtant avoir trouvé là son écueil : si les personnes qui fréquentent une bibliothèque ne peuvent plus, pour certains professionnels, être appelés lecteurs (les bibliothèques publiques étant devenues, selon un barbarisme que certaines d'entre elles affectionnent, des médiathèques) ; s'ils ne peuvent pas être appelés usagers, terme qui recouvre pour certains le recours matériel à une offre publique sans investissement intellectuel et sensible de la part de celui qui s'en sert ; s'ils ne peuvent être appelés publics, mot relevant pour d'autres de l'usage consommatoire et passif d'une offre ; alors le blanc terminologique ici souligné, cette impossibilité à dénommer doit être interrogée. De quoi est-elle le signe ? D'une tentative d'attention plus fine à la multiplicité des modes de fréquentation d'une institution culturelle ? D'une incapacité à proposer des pratiques et hiérarchiser des modes d'usage ? Ce blanc terminologique renvoie-t-il à l'indétermination de la bibliothèque quant au statut des objets qu'elle propose et des missions qu'elle se donne ?

7. Effets sociaux et effets d'usage

Si l'origine socio-culturelle de ceux qui pénètrent dans les espaces de la bibliothèque joue de son poids, d'autres facteurs impriment leurs marques sur les choix, les usages et les profits. La familiarité avec le lieu joue son rôle, l'ancienneté et l'intensité de fréquentation viennent souvent redoubler les effets sociaux : certains cumulant parfois une fréquentation intensive et une connaissance ancienne des lieux.

Mais pas toujours. Ainsi l'intensité de fréquentation joue-t-elle bien souvent en sens inverse, les catégories socialement les moins bien représentées pouvant se révéler les plus familières : les chômeurs et les retraités font partie des usagers les plus assidus, à la bibliothèque et plus encore à la salle d'actualité. Les cadres supérieurs, les professions intellectuelles¹⁷ cultivent, quant à eux, un rapport plus distant avec la bibliothèque, qui n'est qu'un des lieux d'approvisionnement en livres qu'ils fréquentent. La fréquentation de plusieurs bibliothèques est en effet clivante. Elle

¹⁷. Regroupement, effectué sur la base des travaux de Pierre BOURDIEU, en partie différents des catégories socio-professionnelles de l'INSEE, car distinguant des autres catégories les « couches intellectuelles des classes moyennes », qui ont un rapport de fait plus intensif et quasi professionnel au livre.

distingue l'ensemble du public de la BPI de la moyenne de la population française, mais elle introduit des différences à l'intérieur même de ce public : ce sont les usagers les moins diplômés et les catégories populaires, intermédiaires, mais aussi les scolaires — qui auraient décidément dû faire l'objet d'un traitement statistique qui les isole davantage des étudiants — qui ont la plus forte tendance à ne fréquenter que la BPI, pendant que les autres, s'approvisionnant à plusieurs sources, peuvent fréquenter cet établissement de manière distante.

De façon générale, l'usage génère l'usage : plus on fréquente les espaces de la bibliothèque et plus on a recours à l'une ou l'autre de ses propositions.

La fréquentation de la bibliothèque est donc à la conjonction de deux influences : l'une externe, qui voit jouer les habituels clivages sociaux ; l'autre, interne, qui agit en sens inverse et y contrevient.

8. De l'intention à l'usage

Le statut professionnel ne désigne pas nécessairement la pratique. Les étudiants qui fréquentent la Salle d'actualité ou visionnent des films à la bibliothèque le font rarement dans un but d'étude, lié à la prescription enseignante ; pas plus que les chômeurs ne sont motivés par la seule nécessité qu'ils auraient de « passer le temps » ou au contraire de se former à la bibliothèque. Les entrecroisements entre les statuts, les besoins et les choix des personnes sont — heureusement — beaucoup moins monolithiques. Il convenait donc d'une part de cerner les motivations de venue des publics à la bibliothèque, d'autre part d'étudier les usages effectifs des publics.

L'analyse des origines de la fréquentation laisse apparaître, aux côtés de besoins d'étude, des besoins pratiques, professionnels, ou plus simplement une curiosité sans cible *a priori*, certaine pourtant de trouver dans la bibliothèque ou la salle d'actualité de quoi satisfaire cette vacuité apparente. Ces choix varient certes selon les personnes, mais un même individu peut être porteur d'une multiplicité d'attentes. Une attente socialement gérée. Si la grande majorité des usagers déclare venir avec une intention précise, c'est chez les étudiants et les habitués que cette tendance est la plus forte, alors que la venue « sans idée préalable » ou par curiosité personnelle est tendanciellement plus forte chez les chômeurs, les retraités, les employés et ouvriers,

les nouveaux venus (enquête 1988).

Mais l'offre bibliothèque est aussi tentatrice. Beaucoup d'usagers, venus *a priori* dans telle intention, pour consulter tel document, ou pour travailler sur tel sujet, vont en fait élargir leurs choix et diversifier les modalités de leur présence dans la bibliothèque. L'usage de la bibliothèque est donc bien à la conjonction « du probable et de l'imprévisible »¹⁸.

9. Supports et médias

Le recours aux différents supports de l'écrit, aux divers médias et aux différentes disciplines a été étudié. Je me suis intéressée par exemple aux publics de l'audiovisuel et à ceux de la salle d'actualité (Bibliogr. 2, 3, 21, 29). L'analyse des comportements de ces publics a toujours révélé un ensemble plus nuancé que les projections professionnelles diverses sur les pratiques du public ne le laissent entendre.

Ainsi, beaucoup pensaient que le public intéressé par l'audiovisuel (représenté entre autres par les films documentaires) serait sensiblement différent du public lecteur d'imprimé. Aux uns le sérieux et le travail, aux autres la consommation facile, le divertissement provoqués par la fascination de l'image. La réalité est évidemment moins simple. Premiers et les plus nombreux devant les écrits, les étudiants le sont par exemple aussi devant les écrans d'images : les spectateurs ne sont pas radicalement différents des lecteurs. Il n'y a pas inversion de publics d'un média à l'autre. Mais apparaissent tendanciellement des attirances plus fortes : les nouveaux venus, les moins diplômés, les chômeurs, les classes populaires sont proportionnellement plus attirés que d'autres catégories sociales par les écrans, dont ils restent pourtant les amateurs les moins nombreux.

La différenciation se fait surtout dans les modalités de la consultation. L'enquête avait ainsi montré que les distances sociales étaient sensibles surtout dans les modes de consultation des films vidéo : les uns (étudiants, couches intellectuelles, diplômés) choisissant et regardant un film précis, qu'ils avaient sélectionné. Les autres regardant plus souvent des images au hasard, au gré de leur apparition sur les écrans.

¹⁸ Jean-François BARBIER-BOUVET, *Publics à l'œuvre*, op. cit.

C'était donc bien dans leur usage social que les médias pouvaient être distinctifs et non en raison d'une nature qui les rendrait intrinsèquement différents (Bibliogr. 21).

L'analyse des multiples ressources mises à la disposition des publics à la salle d'actualité m'a permis de prolonger ces analyses. Les décalages avec les pratiques et comportements qu'avaient espéré encourager les concepteurs de l'offre étaient là plus flagrants encore. Conçue pour promouvoir les nouveautés du livre et susciter leur feuilletage, la salle d'actualité se retrouvait plébiscitée avant tout pour son offre de presse. Cette confusion était redoublée de multiples manières. Là où l'offre de presse s'essayait à être la plus diverse et la plus riche possible, proposant des revues spécialisées, souvent à faible tirage et petite diffusion, l'usage se concentrait sur les quotidiens les plus disponibles dans le commerce.

10. Des lieux et des images

Ce « mésusage » des supports, qui n'est tel qu'au regard des priorités de l'institution offrante, était exemplaire d'un *quiproquo* plus général (Bibliogr. 1, 3). Le lieu, dont les concepteurs avaient voulu faire un espace de feuilletage et de consultation rapide, était en fait utilisé par une part de son public comme une bibliothèque à part entière, identifiée comme différente de la « grande bibliothèque », offerte à des personnes qui préféraient un espace considéré comme plus humain, moins spécialisé, moins réservé aux seuls étudiants et autres « intellectuels munis de boussole ». La grande bibliothèque était ainsi décrite comme l'espace (*trop grand, trop calme, trop plein*) du travail, de l'obligation, auquel certains pouvaient préférer l'espace (*plus petit, plus familier, plus culturel, plus généraliste*) de la vacance et de la découverte.

Fréquenter un lieu, c'est donc aussi le définir par rapport à d'autres. C'est adapter ce lieu à soi-même et le privilégier, fut-ce au point de représentations fictives des espaces effectivement fréquentés ou des espaces rejetés.

Était ainsi démontré qu'il n'existe pas une représentation unique de la bibliothèque, mais qu'une telle offre pouvait être diversement déclinée par ses concepteurs, et faire l'objet d'usages et de représentations multiples de la part de ses

usagers. Un même lieu faisant rarement l'objet d'un type d'appropriation et d'usage, mais étant bien plus souvent fréquenté par des publics dont les usages, les attentes et les représentations sont différents, cohabitent ou s'entrechoquent.

L'usage d'un bien, d'un document ne peut, comme l'avait démontré si brillamment J. C. Passeron, être séparé des espaces dans lesquels il est offert, des modalités de l'offre, ni d'une perception, fut-elle tâtonnante, des circonstances et règles de la cohabitation ainsi proposée avec d'autres usagers. L'autre est en effet tour à tour vu comme un double, face auquel il n'est guère d'autre problème que celui de son éventuelle concurrence, ou comme différent. Le risque est alors celui de la méprise, l'un des deux étant éventuellement illégitime, soi-même ou l'autre.

11. L'épreuve du temps

L'intérêt des études menées sur le public de la BPI réside aussi dans leur durée. Bien souvent l'enquête est convoquée lorsqu'on pense construire ou rénover un établissement culturel : elle aide alors à justifier du besoin de changement. Elle peut aussi être demandée lorsqu'un nouvel établissement vient d'ouvrir : on espère voir dans le profil et les pratiques du public une justification des choix et investissements effectués. Il est plus rare qu'un établissement particulier ait la possibilité de mesurer l'évolution de son public régulièrement. La répétition de telles études a permis de proposer une analyse des effets sociaux d'un certain nombre de contingences matérielles, d'identifier des différences derrière une apparente permanence, de repérer de profondes mutations des raisons du lire et des usages de l'imprimé derrière l'apparente stabilité du recours aux textes.

Entre 1978 et 1988, le public de la BPI s'est modifié (Bibliogr. 1, 2). Non pas de manière massive : les grandes tendances marquant les usages et les usagers n'ont pas été renversées, moins encore inversées. Elles se sont au contraire renforcées. Le poids des étudiants, des besoins liés aux études, et donc l'usage de la BPI comme bibliothèque universitaire se sont accrus, apparemment modestement, par une croissance des étudiants de 1% par an. Mais l'effet de seuil a été atteint : le public

12. Les publics des bibliothèques françaises

Ces années de recherche ont été aussi consacrées à des réflexions sur les publics des bibliothèques publiques (Bibliogr. 4, 6, 7). Réflexion difficile car les données existantes sont extrêmement lacunaires. Les statistiques sur l'activité des bibliothèques municipales produites par la Direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture ne s'intéressent au public que de manière partielle. Aucune enquête nationale consacrée spécifiquement aux publics des bibliothèques publiques n'a été effectuée depuis 1979¹⁹. Les enquêtes locales sont peu nombreuses et souvent scientifiquement peu fiables, à la fois quant aux données recueillies et quant à l'envergure intellectuelle du questionnement.

Le public des bibliothèques, quel que soit leur type, s'est en effet accru ces dernières années, semble-t-il plus fortement même que dans la décennie 1980. Le premier paradoxe, qui reste encore à penser, est ce nouveau décalage entre lecture, librairie et bibliothèque. Les signes sont en effet contradictoires : diminution de la lecture de livres dans certaines couches sociales, baisse du nombre de livres vendus, augmentation de la fréquentation des bibliothèques, accroissement donc du nombre de livres empruntés globalement, mais baisse relative du nombre de livres empruntés par emprunteur. L'univers de la lecture est donc aujourd'hui le lieu de signes contradictoires quant à son partage.

Selon l'enquête *Pratiques culturelles des Français*, le public des bibliothèques représentait en 1989 23 % de la population (soit 17 % d'inscrits + 6 % de non-inscrits) ; il serait aujourd'hui, selon l'enquête sur l'articulation achat/emprunt²⁰ de 30 % (soit 26, 2 % d'emprunteurs et 3,7 % de consultants exclusifs). Ce sont les bibliothèques publiques qui ont le plus profité de cet accroissement. Les mutations importantes qu'elles ont connues dans la décennie 1980 auraient bien mérité que l'on s'intéresse à leurs effets sur les publics qui les fréquentent. La simple mesure de leur augmentation pose déjà problème. Les sources permettant de cerner cet accroissement, toutes concordantes sur la hausse, divergent quant à son importance. Le public des

¹⁹ . « L'expérience et l'image des bibliothèques municipales. Enquête menée en 1979 par l'ARCmc », *Bulletin des bibliothèques de France*, 6, 1980.

²⁰ . *Op. cit.*

bibliothèques municipales représente-t-il 13 % de la population (inscrits de plus de 15 ans, source *Pratiques culturelles des Français*, 1989), 18 % (enfants et adultes, Direction du livre et de la lecture, 1991), 20,8 % (emprunteurs de plus de 15 ans, enquête sur l'articulation achat/emprunt, 1994) ? Les différences dans le mode de recueil des chiffres (statistiques propres des bibliothèques/sondage national) et les populations concernées (les enfants sont inclus dans les secondes statistiques, pas dans les autres) n'expliquent pas tout, loin s'en faut²¹.

Au-delà des problèmes de comptage, bien d'autres questions se posent. La mise en œuvre de l'accès libre aux collections dans les bibliothèques a contribué à répandre un mode de fréquentation autrefois marginal : la consultation des documents sans inscription. Une part non négligeable des publics actifs des bibliothèques (publiques comme universitaires) n'y sont pas inscrits, consultent sans emprunter. Ce mode d'usage de la bibliothèque suscite donc des questions en cascade sur les profils, les pratiques, les motifs de ces publics ou sur les alliances chez une même personne entre consultation et emprunt. Ceci intéresse au premier chef une sociologie de la lecture en bibliothèque. Ces pratiques de consultation sont-elles ici simplement exhibées, mises en lumière par la visibilité qu'autorise le nouveau fonctionnement de l'institution, ou sont-elles des pratiques réellement nouvelles ? Comment alors les mettre en relation avec les mutations qui affectent aujourd'hui les pratiques de lecture ?

Les études menées à la BPI²² ou suscitées par elle²³ ont cherché à cerner la perception des espaces de la bibliothèque par ses usagers : ceux-ci en ont bien souvent une perception limitée, guidée plus par leurs besoins ou choix documentaires que par une appréhension générale. Ils fonctionnent davantage en excluant qu'en incluant, par la sélection que par la globalité, en adaptant l'offre à leurs attentes, en recréant des parcours et des espaces restreints, correspondant aux leurs propres. Le goût du risque n'est pas la façon la plus habituelle de fréquenter une bibliothèque et si les lecteurs

²¹. Selon mes estimations, le flou du comptage ne porte pas sur un nombre marginal, mais sur plusieurs millions de personnes, cf. « Les publics des bibliothèques », note 7, *Lire en France aujourd'hui*, dir. M. POULAIN.

²². Cf. *Publics à l'œuvre*, déjà cité, mais aussi Anne DUJOL, *Le clair et l'obscur, perception et usages de la classification par les usagers*, op. cit.

²³. Eliséo VERON, *Espaces du livre perception et usage de la classification dans les bibliothèques*, op. cit.

préfèrent souvent aller directement dans les rayons plutôt que de passer par les médiations offertes (bibliothécaires ou catalogues), ils restent prudents, empruntant des itinéraires balisés, parfois répétitifs. La volonté de se perdre dans l'immensité potentielle de la bibliothèque est assez peu revendiquée. Les lecteurs ne sont pas en tout bourgeois : s'ils aiment à se perdre, c'est semble-t-il plus dans l'espace de la page que dans celui de la bibliothèque.

Ainsi peut-on dresser un tableau en ombre de tous les inconnus concernant les usages en bibliothèques. Pourtant, l'investigation sociologique s'empare de plus en plus de ce terrain : les enquêtes sur les publics des bibliothèques universitaires se multiplient, terrain d'apprentissage proche pour nombre d'étudiants en sociologie, et signe parmi d'autres que la lecture étudiante ne fait plus, loin s'en faut, partie des évidences inquestionnables²⁴. Mais la question de la lecture étudiante ne recouvre que partiellement celle des modalités du recours aux bibliothèques (et inversement). Étudier les circonstances du recours à la bibliothèque universitaire, c'est, non pas s'interroger sur le succès ou la qualification de l'usage de tel ou tel de ses services, comme le font la plupart des enquêtes-maisons effectuées de manière croissante par les professionnels, mais élargir le propos en s'efforçant de comprendre la place de cette institution dans la constitution d'une identité étudiante aujourd'hui, son rôle dans la construction de cette identité d'apprenant, les mutations qu'elle opère dans les images et les constructions de savoirs dans la population étudiante²⁵.

Du côté des médiathèques, on ne détaillera pas ici la liste des points obscurs (Bibliogr. 4, 10). Certains ont fait récemment l'objet d'approches fructueuses. Ainsi l'enquête de Claude POISSENOT sur une cohorte de jeunes lecteurs s'efforce de mettre à jour les conditions de leur fréquentation de la bibliothèque, les modalités de leur venue, travaillant bien sûr à l'intersection des pratiques privées et des pratiques publiques, des valeurs privilégiées dans l'espace privé ou proche de la sociabilité familiale ou amicale étant implicitement confrontées par les jeunes aux valeurs

²⁴. Sur la lecture étudiante, voir *Les étudiants et la lecture*, sous la dir. d'E. FRAISSE, *op. cit.*

²⁵. Aucun usage n'est strictement fonctionnel et technique, comme le montrent Alain VIALA et Floriane GERBER, dans *Les étudiants et la lecture*, *op. cit.*, en étudiant le recours à la tant vilipendée photocopie. Il existe bel et bien des usages sociaux de la photocopie qui clivent et distinguent certaines catégories étudiantes par rapport à d'autres.

consacrées de l'espace public normé de la bibliothèque²⁶. Heureuse initiative, car, depuis les études de François de SINGLY²⁷ les usages des jeunes lecteurs en bibliothèque sont à nouveau l'objet de la sollicitude des sociologues, après avoir constitué dans les années soixante leur premier terrain.

Les questions en suspens pourraient rejoindre celles que se posent les tentatives récentes de l'histoire des médiathèques²⁸. Le discours tenu pour justifier la notion de médiathèque est un discours moderniste. Il affirme que le règne du livre n'est plus exclusif, que les esprits contemporains sont façonnés par l'image et le son autant que par l'écrit, que le multimédia est présent sur les écrans domestiques et appelé à se répandre. Il dit que la médiathèque se doit d'accompagner ce mouvement en proposant des documents dûment choisis et en constituant une *collection*, pensée à la lumière d'un certain nombre de principes, au contraire de la seule logique marchande qui régnerait dans l'offre commerciale. Ce faisant, cette conception veut multiplier les regards et les usages des supports : favoriser un usage cultivé ou documentaire de l'image, autoriser les lectures de divertissement, croiser et décloisonner les supports pour multiplier les raisons et modes de leur usage, en espérant, secrètement ou explicitement, voir chacun développer cette capacité multiforme, transformer en exercice de construction et de capitalisation intellectuelles ce qui n'est pour certains que consultation éphémère, transformer donc en pratique culturelle ce qui pourrait n'être que simple divertissement ou manipulation technique.

Qu'en est-il en fait de l'usage de la bibliothèque ? Quelle est sa place dans la construction du lecteur ? A quelles conditions, s'il y en a, assure-t-elle une forme de pérennité à un parcours lectoral²⁹ ? La coexistence de supports imprimés et audiovisuels, de l'écrit et de l'image modèle-t-elle des lecteurs différents ? Ou le discours multimédia n'est-il qu'un alibi, les pratiques de l'écrit, de l'image et du son

²⁶. Claude POISSENOT, *Les jeunes et la bibliothèque municipale : la fréquentation d'un lieu de lecture publique*, Thèse pour le doctorat de sociologie sous la direction de François de SINGLY, Université René Descartes Paris V-Sorbonne, 1994.

²⁷. François de SINGLY, *Lire à douze ans*, Paris, Nathan, 1989 ; *Les jeunes et la lecture*, les Dossiers Education et formation, 24, 1993 ; *Matériaux sur la lecture des jeunes*, Les Dossiers Education et Formation, 25, 1993.

²⁸. Cf. plus loin le chapitre consacré à mon travail sur *l'Histoire des bibliothèques françaises au XX^e siècle*.

²⁹ François de SINGLY apporte une réponse nuancée, mais plutôt positive, à cette question.

étant fondamentalement hétérogènes ? Le libre accès, exemple parfait d'une forme de « pédagogie anti-autoritaire », qui structure de par le monde la notion même de bibliothèque publique et la profession des bibliothécaires par rapport à celle des enseignants, contribuera-t-il, au bout du compte à un accroissement des connaissances de ceux qui y ont recours ou entraîne-t-il, de manière provisoirement insensible, une confusion des valeurs et donc des profits du recours à l'offre, en associant dans un même syncrétisme coupable, l'essentiel et le secondaire, l'information et les savoirs, le patrimoine et le contemporain, le reconnu et l'incertain, le légitime et l'illégitime, le classé et l'inclassable ? La médiathèque façonne-t-elle des relations au texte, ou plus des cultures, différentes de celles que cherchaient à modeler les modèles de bibliothèque érudite ou de bibliothèque populaire qui l'ont précédée ? S'il n'est pas question de reprendre un discours qui associerait la facilité ou le divertissement à un support, l'enrichissement culturel ou intellectuel à un autre, on ne peut pourtant pas ne pas s'interroger sur les effets de la consultation de ces documents sur ceux qui y ont recours, on ne peut pas ne pas tenter de mettre à l'épreuve des modes de construction des personnes ce nouveau modèle de bibliothèque proposé.

CHAPITRE II. LES SOCIOLOGIES DE LA LECTURE

Dans les années 1970, les recherches en sociologie de la lecture étaient redevenues quasiment inexistantes en France. Je reviendrai plus loin sur l'histoire de la constitution et des investigations sociologiques sur la lecture. Soulignons simplement ici que, si les premières recherches françaises sur la sociologie de la lecture d'une part, de la littérature d'autre part, avaient connu leurs heures de gloire, dans les années soixante surtout, l'heure était revenue, au cours des années 1970, au primat des approches structurale ou sémiologique de l'œuvre, qui, tout entières dévouées à l'explicitation des richesses du texte, laissaient peu de place à la mise à jour de la diversité sociale de ses appréhensions.

La lecture était aussi l'affaire des pédagogues et des didacticiens et les

recherches bien souvent pensées comme relevant d'une nécessaire investigation des nécessités de l'apprentissage des savoirs fondamentaux. On ne s'étonnera pas dans ce contexte si ces études s'intéressaient principalement aux enfants et si l'association dans les problématiques des couples lecture-écriture, lecture-français était première et récurrente.

Une sociologie de la lecture m'a paru devoir se constituer dans une double attention aux pratiques qui l'expriment et la portent et aux représentations sociales qui la mettent en scène et en modèlent des perceptions dans un espace social plus large.

A. La lecture en pratiques

1. Les études initiées par le Service des études et de la recherche de la BPI

Au début des années 1980, alors que commençait à se constituer une sociologie des publics des bibliothèques (cf. supra) et que se reconstituait sur une base nouvelle une sociologie de la lecture (cf. infra), le service des Études et de la recherche de la Bibliothèque publique d'information a occupé une place qui peut, *a posteriori*, être considérée comme non négligeable dans ce mouvement. Ce service a piloté ou réalisé de nombreuses études sur la lecture, souvent financées par la Direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture.

Chaque année a ainsi vu le lancement et la réalisation de recherches sociologiques. 1983 : recherche sur les faibles lecteurs, réalisée par Joëlle BAHLOUL, chercheur à l'ADRESSE (Association pour le développement des recherches et des études statistiques, sociologiques et économiques), co-pilotée par le service des Études et de la recherche du ministère de la Culture et celui de la BPI³⁰ ; 1984 et 1985 : recherche sur l'histoire des discours sur la lecture, réalisée par une équipe de chercheurs de l'École des Hautes Études en Sciences sociales sous la direction première de Roger CHARTIER, Jean HEBRARD, Rémi FROMONT (étude ensuite entièrement reprise et complétée par Anne-Marie CHARTIER et Jean HEBRARD, avec le soutien

³⁰ Joëlle BAHLOUL, *Lectures précaires, étude sociologique sur les faibles lecteurs*, Paris, Bibliothèque publique d'information, (collection Etudes et Recherche), 1987, rééd. 1988.

du Service d'histoire de l'éducation de l'Institut national de recherche pédagogique)³¹ ; 1987 : recherche sur les biographies de lecteurs, réalisée par Michel PERONI, chercheur au CRESAL (Centre de recherches et d'études sociologiques appliquées de la Loire)³² ; 1988 : recherche sur le livre et la télévision, réalisée par Michel PERONI³³ ; 1989 : recherche sur les pratiques ordinaires d'écriture, réalisée sous la direction de Daniel FABRE, Centre d'anthropologie des sociétés rurales (EHESS-CNRS)³⁴ ; 1990 : étude sur les sociabilités de la lecture, (réalisée à partir de 1992, sur un autre appel d'offre, par Martine BURGOS, Esteban BUCH, Christophe EVANS, Alain GUILLEMIN, Fabienne SOLDINI, EHESS. Ces programmes de recherche se poursuivent aujourd'hui.

Membre du Service des études et de la recherche de la BPI de 1982 à 1990, j'ai conçu les problématiques, écrit les appels d'offre, ou suivi le déroulement des recherches suivantes : faibles lecteurs (participation à la conception et au suivi), biographies de lecteurs (conception, écriture du projet, suivi), discours sur la lecture (conception, écriture du projet, suivi, participation à l'étude), écritures ordinaires (conception, écriture du projet, suivi), livre et télévision (suivi), sociabilités (conception, écriture d'un projet).

Ces études répondaient à des questions obsédantes et qui paraissaient essentielles. La problématique peut donc en être ici justifiée en quelques lignes. Etudier les discours institutionnels sur la lecture (Bibliogr. 31) est apparu comme une nécessité dès mon entrée dans les bibliothèques. Le fonctionnement discursif des professionnels

³¹. Anne-Marie CHARTIER, Jean HEBRARD, *Discours sur la lecture (1880-1980)*, avec la collaboration de Emmanuel FRAISSE, Martine POULAIN et Jean-Claude POMPOUGNAC et la participation de Philippe CHARRIER, Dominique DESVIGNES, Rémi FROMONT, Yvonne JOHANNOT, Nelly KUNTZMANN, Danielle MARCOIN, Francis MARCOIN, Nathalie VALLEE, Jocelyne VIDAL, Paris, Bibliothèque publique d'information (collection Etudes et Recherche), 1989.

³². Michel PERONI, *Histoires de lire : lecture et parcours biographique*, Paris, Bibliothèque publique d'information, (collection Etudes et Recherche), 1988.

³³. Michel PERONI, *De l'écrit à l'écran : livre et télévision*, Paris, Bibliothèque publique d'information (collection Etudes et Recherche), 1992. Sur le sujet, mais du point de vue des spectateurs et non plus des producteurs, voir Roger ESTABLET, Georges FELOUZIS, *Livre et télévision : concurrence ou interaction ?*, PUF, 1992.

³⁴. Recherche complétée et reprise, parue sous le titre *Ecritures ordinaires*, sous la direction de Daniel FABRE, avec Jean-Pierre ALBERT, Marlène ALBERT-LORCA, Dominique BLANC, Josiane BRU, Giordana CHARUTY, Daniel FABRE, Claudine FABRE-VASSAS, Agnès FINE, Stéphanie LABRO, Marie-Laure LE BAIL, Claire LORQUIN, Paris, POL - Centre Georges Pompidou - BPI, 1993.

est en effet en perpétuel appel à un système de valeurs. Faire lire, amener à la lecture les enfants, les non-lecteurs (on ne parlait encore ni de faibles lecteurs, ni d'illettrés), faire découvrir les bons auteurs, amener les gens à se documenter, conduire les lecteurs des romans à l'eau de rose vers les grands auteurs, se méfier des inculcations scolaires, voire les corriger, tels étaient les propos prescriptifs récurrents, parfois incantatoires, à la vertu corporatiste évidente que tout nouvel entrant dans la profession de bibliothécaire se devait d'incorporer. Si l'exercice professionnel nécessite une forme de conviction, voire de passion, toutes deux louables, il n'interdit pas pour autant la distance, le regard critique, l'interrogation sur les fondements et les origines de ces systèmes de valeurs. Dans cet exercice du doute paraissait résider la possibilité de la compréhension de la constitution de ces valeurs, la possibilité de la mise à jour de leurs implicites, de leurs présupposés, de leurs points aveugles. La répétitivité de ces discours, procédant par acte de foi plus que par exercice du raisonnement, était un autre signe de leurs lacunes. Le consensus apparent d'un corps professionnel sur un certain nombre de conceptions, pour séduisant qu'il soit dans les premiers temps, semblait lui aussi appeler l'exercice du doute : le consensus cache des cadavres, ou tout au moins fonctionne bien souvent sur la dénégation, ne pas discuter de ce qui sépare étant une façon de ne pas vouloir analyser ce qui rassemble. Le seul moyen de comprendre ces valeurs et discours des bibliothécaires était bien d'en faire l'histoire. Une meilleure connaissance du milieu, la fréquentation de la BPI, de la Direction du livre et de la lecture, devenue au début des années 80 forte reproductrice de discours identitaires, un intérêt renouvelé pour l'histoire du livre et de l'édition, étendant l'interrogation à la supposée inter-profession et accroissant la volonté de restituer l'origine de ces conceptions dans la constitution de la France républicaine et du discours démocratique et laïque, n'ont fait que renforcer cette conviction. Le reste, c'est-à-dire tout, appartient aux auteurs de la recherche³⁵.

L'étude sur les faibles lecteurs est née de plusieurs questions : l'apparition de la notion d'illettrisme en France et l'interrogation de la Direction du livre sur ce thème, qui a plongé dans l'embarras les administrations en même temps qu'elle plongeait dans l'inquiétude la France entière ; la volonté de mieux connaître les pratiques de lecture des

³⁵ . Mes participations de chercheur à cette étude sont explicitées en deux endroits (*cf infra*) : étude des représentations de la lecture dans l'iconographie au XX^e siècle ; étude des discours sur le prix du livre.

petits lecteurs³⁶, ceux-là mêmes auxquels les bibliothèques publiques disaient destiner tous leurs efforts ; l'intérêt de la sociologie d'alors, ayant beaucoup appris des travaux de Pierre BOURDIEU, pour les cultures populaires et/ou dominées ou pour les usages populaires et/ou dominants de la culture (ce qui ne revient pas au même)³⁷. Là encore, la volonté était de remplacer une image du petit lecteur produite bien souvent par le lecteur expert par un tableau que l'on pouvait penser nécessairement plus nuancé, de la pluralité des lecteurs ordinaires³⁸.

L'attention aux évolutions des pratiques de lecture au cours d'une vie m'a semblé le complément indispensable de l'étude précédente sur les petits lecteurs (Bibliogr. 32). La relégation généralement faite de la lecture à l'ici et maintenant de son effectuation ne rendait pas justice aux inflexions et évolutions éventuelles que pouvait connaître cette pratique au cours de l'itinéraire biographique d'un individu. Il me semblait, ce que l'auteur de l'étude confirmera en lui donnant une dimension tout autre, que l'exercice du lire ne pouvait être séparé de l'expérience vitale, les raisons du lire prenant leur source, non dans un esprit dégagé des contingences et des exigences de l'existence, mais bien en elles. Si la lecture se négocie face à un texte, elle se détermine aussi par des exigences diverses de relations (de résonances) entre le texte et le monde du lecteur. La volonté d'abstraction du monde doit d'ailleurs elle-même être pensée comme une manière de se situer dans le monde. Ainsi le soulignent, chacun à leur manière, Pierre BOURDIEU affirmant qu'« on lit lorsqu'on a un marché sur lequel placer ses lectures »³⁹, et Michel PERONI, auteur de l'étude, analysant les itinéraires de lecture de prisonniers de la prison Saint-Paul à Lyon et de pré-retraités de la métallurgie dans la région du Creusot et proposant les distinctions fécondes entre « lecture étroite » et « lecture ouverte ».

³⁶. Nicole ROBINE effectuait alors une étude, dont les centres d'intérêt étaient proches sur *Les jeunes travailleurs et la lecture*, La Documentation française, 1984.

³⁷. On ne rappellera pas ici l'imposante bibliographie des ouvrages consacrés à l'étude des cultures contemporaines dominantes ou dominées. Citons deux travaux de référence de ses représentants français fondateurs : Pierre BOURDIEU, *La distinction, critique sociale du jugement*, Minuit, 1979 ; et pour la discussion et les divergences sur certaines conceptions Claude GRIGNON, Jean-Claude PASSERON, *Le savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Gallimard/Le Seuil, 1989.

³⁸. La conception et le suivi de cette étude ont été effectués en collaboration par le Service des études et de la recherche du ministère de la Culture et le Service des études et de la recherche de la Bibliothèque publique d'information.

³⁹. Pierre BOURDIEU, Entretien avec Roger CHARTIER, in *Pratiques de la lecture*, sous la direction de Roger CHARTIER, Rivages, 1985, réed. Plon/Rivages, 1994.

Une étude sur les « écritures ordinaires » m'a paru devoir prolonger ces observations multiples des lecteurs et écrivains « sans qualité » (Bibliogr. 33). De nombreuses raisons plaidaient en faveur d'une interrogation croisée de la lecture et de l'écriture ordinaires. L'une tient bien sûr aux relations étroites qu'entretiennent ces deux pratiques dans l'apprentissage scolaire, imbrication dont il était intéressant de voir ce qu'elle devenait avec l'âge adulte. L'ignorance des modalités, des circonstances et des formes des écritures adultes, que celles-ci s'enracinent dans le for privé ou dans des univers diversement sociaux, était pour moi un autre sujet d'étonnement⁴⁰. Comment un tel champ de l'activité humaine pouvait-il avoir été négligé ainsi ? Comment pouvait-on se contenter depuis des années de leitmotive aussi lassants que répétitifs, affirmant que le recours à l'écrit quotidien avait laissé la place à une communication entièrement oralisée, tout entière gouvernée par l'adresse à l'autre et de supposés impératifs de rapidité. Il se serait agi là encore d'une activité en péril, en voie de disparition. N'y avait-il pas au contraire place pour un tableau multiple, contrasté, fait d'une grande diversité d'usages, de situations, de savoir-faire, de raisons, de rites et de modes ? Face à cet éternel simplisme qui semblait ne pouvoir laisser la place qu'à l'excellence (le modèle de l'écrivain) ou à l'insuffisance (l'illettré), ne pouvait-on proposer un ensemble nuancé, porté par toute la variété des exercices d'écriture ? Enfin, le partage social du savoir-écrire, quand bien même il était lacunaire, ne pouvait-il être pensé différemment de qui ce qui s'exprimait alors, avec les premiers « sondages » sur l'illettrisme ? Parmi les nombreux reproches que l'on peut faire aux mesures d'alors, l'un d'eux m'a paru être (Bibliogr. 26) les glissements de sens et d'objets permanents, qui amalgamaient dans un même diagnostic dénonçant une confondante lacune l'exercice d'un savoir-écrire et la maîtrise de l'orthographe. Ces trop nombreuses visions réductrices méritaient bien que des anthropologues avertis aillent réinstaurer un peu de subtilité dans l'appréhension des variations modernes de cette pratique ancienne.

Enfin, le projet d'étude sur les sociabilités autour du livre et de l'écrit est issu de plusieurs constats (Bibliogr. 34). Si nombre d'études s'étaient intéressées aux lieux

⁴⁰ Depuis, on a beaucoup appris sur ce thème. Voir notamment Bernard LAHIRE, *La Raison des plus faibles. Rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieux populaires*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1993.

collectifs d'approvisionnement en livres, tels les librairies ou surtout les bibliothèques, on savait peu de choses sur le réseau de fait le plus important de prêts et d'emprunt de livres : le réseau privé⁴¹. C'est lui qui, loin devant les circuits marchands ou institutionnels, est le plus partagé socialement. Il y avait beaucoup à apprendre des échanges en tout genre, verbaux ou non, qui se nouaient à l'occasion de ces transactions. Sans doute nombre de valeurs, de goûts, d'intérêts se fixaient là, au moment où ces échanges s'accompagnaient d'expressions verbales et physiques visant à convaincre, à faire partager un enthousiasme, ou leur contraire. Le prêt et l'emprunt privés devaient obéir eux aussi à certains rites, être réglés par certaines normes, être conjugués différemment par les lecteurs, selon leur âge, leur sexe ou l'intensité de leurs lectures. Il existait bien sûr une géographie des cercles de sociabilité, qui devait voir ceux-ci mis en œuvre sur le lieu de travail, dans les cercles d'amis, se conjuguer dans un espace différenciellement construit, plus ou moins privé, plus ou moins public. Une telle étude pouvait être l'occasion de mieux connaître les conditions de la pérennisation de la lecture, l'environnement humain la soutenant par ces échanges, ou au contraire les conditions de son abandon ou de ses modifications, l'environnement étant perçu comme indifférent, voire diversement hostile à cette pratique. Enfin, si l'attention proposée concernait majoritairement les expressions contemporaines des sociabilités autour des textes, il paraissait intéressant de s'intéresser à des modèles sans doute en voie d'extinction, tels ces réseaux d'emprunt et de lecture, dits « réseaux oranges », souvent élus par les femmes des classes moyennes des villes moyennes, formes de sociabilités construites, régulières, organisées.

2. La lecture dans les Pratiques culturelles en 1981

Mais, au début des années 80, l'heure était encore au dégrossissage. Les auteurs des enquêtes *Pratiques culturelles des Français* 1973 puis 1981 ne publiaient à l'époque que les chiffres bruts de leurs enquêtes. J'ai donc, à diverses reprises⁴², proposé une analyse des résultats de la partie de l'enquête 1981 concernant la lecture,

⁴¹ Si le thème est bien sûr évoqué dans plusieurs recherches, il n'avait pas, à l'époque fait l'objet d'une étude spécifique, sauf par Fernando PORTO-VASQUEZ, « La circulation des livres : sociabilité et sources d'approvisionnement », in *Trois études sur la lecture*, op. cit.

⁴² Outre les résultats bruts publiés, le Service des études et de la recherche du ministère de la Culture produisait ou effectuait à la demande un certain nombre de croisements supplémentaires qui furent en l'occurrence fort utiles, soit pour ces analyses générales, soit pour les premiers travaux sur les petits lecteurs.

en essayant de mettre à jour les contraintes sociales pesant sur cette pratique, en essayant aussi de multiplier les modes d'approche.

Face à un discours social qui assimilait lecture et livres, la sociologie d'alors, à la suite de Jean-Claude PASSERON⁴³, s'est efforcée de montrer que la lecture était bien une activité polymorphe, dont les compétences et les modes de faire se composaient au pluriel, dont les supports ne se résumaient pas au seul livre, moins encore à la seule littérature, la valorisation du seul *livre* et de la seule *littérature* résultant bien d'une opération sociale, visant à qualifier ou à disqualifier des goûts particuliers.

Une telle conception conduisait à faire une lecture multiple des résultats des enquêtes sur les *Pratiques culturelles des Français* (Bibliogr. 7, 28, 5). Un tel commentaire cherchait à resituer la lecture parmi d'autres pratiques culturelles, s'intéressait à la lecture de presse de tout type, était attentive aux diverses modalités des rapports aux livres (« incorporés » ou « objectivés ») s'exprimant par exemple dans les modalités de la possession de livres et dans les formes matérielles de cette objectivation (rangement des livres dans les univers privés). Enfin, la diversité et surtout la gestion sociale de l'approvisionnement en livres, des lieux d'achat, de la fréquentation des bibliothèques faisaient eux aussi partie intégrante de la lecture. J'ai ainsi contribué à mettre en évidence la multiplicité des facteurs influençant la lecture, la diversité des effets sociaux sur les pratiques, qui, bien que suivant en général l'ordre des hiérarchies sociales, n'en présentaient pas moins certains contrastes, certaines demi-teintes.

L'étude de la lecture ne pouvait donc en aucune manière se limiter au seul moment de l'exercice du lire, mais devait mettre à jour et prendre en compte un avant et un après, qui expliquent et conditionnent, tout autant que la stricte confrontation au texte, l'acte même de la lecture.

3. Quelques exemples

La lecture de presse ne fonctionnait pas selon les mêmes déterminants que

⁴³. Jean-Claude PASSERON, « Le polymorphisme culturel de la lecture. A propos de l'illettrisme. », in *Le Raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991. Version la plus récente d'un texte paru dans *Lecture et bibliothèques publiques : actes du colloque tenu à Hénin-Beaumont en novembre 1982*, Lille : Office régional de la culture, 1983, puis dans *Bibliothèques publiques et illettrisme*, Paris, Direction du livre et de la lecture, 1986.

ceux du livre. Le terme générique de presse semblant par ailleurs plus encore inadéquat que celui de livres, les différences de lectorat entre la presse quotidienne, les hebdomadaires et les différents types de presse spécialisée étant particulièrement fortes. J'ai pu me rendre compte, en travaillant sur le public de la salle d'actualité du Centre Pompidou, particulièrement amateur de presse, de l'inconsistance des études de lectorat sur ce sujet. Faits le plus souvent à la demande des journaux eux-mêmes, la plupart de ces sondages sont extrêmement limités, et se contentent d'un vague profil de lectorat, de calcul de taux de pénétration ou de typologies prétendument sociologiques qui ne sont que répétition des apparences. Il y a là pourtant matière à une investigation diversifiée. Les lectorats de presse sont en effet plus clivés encore que ceux du livre, chaque type de périodique appelant des publics parfois très différents. Si l'enquête de 1981 sur les pratiques culturelles des Français permettait de premières analyses des clivages qui opposent les lecteurs de quotidien aux lecteurs de livres et surtout les lecteurs de quotidiens entre eux (le public des quotidiens régionaux n'ayant que peu à voir avec le public des nationaux), elle était presque inopérante sur la presse « spécialisée », les catégories retenues, trop larges, sous-entendant des genres et des titres par trop hétérogènes. Mais c'est bien évidemment dans un au-delà que des études sur la lecture de divers types de presse seraient fécondes. Comment cette lecture intervient-elle dans « l'ordinaire du quotidien » de ces lecteurs, cher à Michel de CERTEAU⁴⁴ ? Comment entre-t-on dans un tel univers de lecture, offert à la lecture partielle, à un émiettement qui n'est pas là coupable ? Comment influe la répétitivité du cadre de lecture, normé par un rythme de parution habituel, des rubriques, une organisation de l'espace de la page, sur les lectures elles-mêmes ? Il y a là un terrain fertile.

D'autres soulignements n'étaient pas inutiles à l'époque. Les jeunes, que toute l'époque déclarait non-lecteurs, étaient davantage lecteurs que leurs aînés, la courbe de la lecture décroissant avec l'avancée en âge. La différence entre les femmes et les hommes s'affirmait moins dans les intensités de lecture (quoique l'augmentation du lectorat entre 1973 et 1981 soit beaucoup plus sensible chez les femmes) que dans la part que celles-ci prenaient dans les réseaux de sociabilité (privés ou publics) et dans les

⁴⁴. Michel de CERTEAU, Luce GIARD, *L'ordinaire de la communication*, Rapport au ministre de la Culture, Dalloz, 1983.

genres de livres ou de lectures préférés⁴⁵. Le recours aux réseaux privés d'emprunt et de prêt de livres touchait un nombre de personnes plus important que les réseaux institutionnels ; cela ne devait pas être sans conséquence sur la constitution des goûts, des valeurs, des succès ou des rejets. Ces échanges privés étaient fortement accompagnés de paroles et de gestes qui en faisaient un des lieux majeurs de la constitution des appropriations différentielles.

L'analyse des genres de livres lus se révélait aussi limitée que celle des types de presse. Mais cette impossibilité du commentaire était bien sûr riche de possibles. Il fallait, face à cette aporie, soit critiquer la notion de genre, en réintroduisant de nouvelles constructions associant titre/auteur/éditeur/collection, qui déterminent des niveaux de légitimité ou de lisibilité des œuvres, comme l'avait à l'époque proposé Patrick PARMENTIER⁴⁶, soit revenir à une analyse des titres effectivement possédés, connus, lus, préférés, seule capable, malgré des difficultés méthodologiques non négligeables quant au recueil et au traitement de ces données, de contribuer à rendre compte de la bibliothèque intérieure qui façonne et modèle chaque lecteur. C'est en ce sens que s'orienteront nombre de travaux sociologiques au début des années 1990 et notamment ceux de François de SINGLY⁴⁷.

Ces commentaires d'enquêtes quantitatives se sont nourris et accompagnés de permanentes observations des comportements de lecteurs, d'écoute de leurs propos sur leurs lectures. L'observation et l'écoute ont conduit à mettre l'accent dans ces premières synthèses sur deux caractéristiques constitutives de l'acte de lire, qui paraissaient devoir guider toute recherche.

La première concerne l'aspect profondément social de cette pratique dite

⁴⁵. Sur les différences filles/garçons dans les performances scolaires et dans nombre d'activités culturelles, voir Christian BAUDELLOT, Roger ESTABLET, *Le niveau monte : réfutation d'une vieille idée concernant la prétendue décadence de nos écoles*, Le Seuil, 1989 ; *Allez les filles !*, Le Seuil, 1993.

⁴⁶. Patrick PARMENTIER, *Les rayons de la bibliothèque : contribution à une étude sociologique de la classification des lectures*, Thèse de doctorat de 3^e cycle en sociologie, sous la direction de Jean-Claude PASSERON, Université de Paris VIII, 1982 ; « Les genres et leurs lecteurs », *Revue française de sociologie*, juillet-sept. 1986 ; « Bon ou mauvais genre : la classification des lectures et le classement des lecteurs », *Bulletin des bibliothèques de France*, 3, 1986 ; « Lecteurs en tous genres », in *Pour une sociologie de la lecture*, Martine POULAIN (dir.), *op. cit.*

⁴⁷. François de SINGLY, *Lire à douze ans*, *op. cit.* ; *Les jeunes et la lecture*, *op. cit.* ; *Matériaux sur la lecture des jeunes*, *op. cit.*

individuelle. Pas tant ou pas seulement parce qu'elle est socialement marquée, mais parce que le moment particulier où s'effectue la lecture ne peut répondre à lui seul de ce qu'est cette lecture. Qui veut s'intéresser aux pratiques de lecture se doit de reconstituer une chaîne temporelle et spatiale plus longue, parfois interrompue, nécessairement faite de rapports à autrui ou forcément liée à une extériorité sociale, qui va conduire tel livre ou tel texte entre les mains de tel lecteur. Il m'a semblé important de souligner la nécessaire attention de toute investigation aux conditions, antérieures et postérieures à elle, qui rendent possible la lecture et qui expliquent pour une part les réceptions et interprétations du texte.

La seconde caractéristique découle de la première. Elle souhaite mettre l'accent sur la multiplicité des gestes et comportements qui accompagnent l'avant et l'après lecture, activité discontinue et polymorphe jusque dans les attitudes et les gestes qui la portent. Elle est bien un « corps de pratiques ».

Par les modalités qui la soutiennent et par les écrits auxquels elle se confronte et dont elle doit animer les significations, éveiller le sens, la lecture est bien le lieu du solitaire et du partagé, du familier et de l'inconnu (Bibliogr. 14).

4. La multiplicité des sources et des terrains des études sur la lecture

S'il en est ainsi, il est bien clair que les sources d'une sociologie de la lecture ne se réduisent pas à l'enquête quantitative. Comme le dit de manière polémique Claude GRIGNON : « La sociologie, qui doit s'efforcer à la fois à l'exactitude et à la vérité, n'a rien à gagner à se partager entre les chiffres et les lettres. Il serait fort dommage que les sociologues qui considèrent qu'une activité intellectuelle est d'abord un métier et qui entendent continuer à faire le leur se laissent impressionner par ceux qui posent au génie romanesque, et se laissent du coup cloîtrer, nouveaux bénédictins, dans une sociologie dite professionnelle, ingénieuse et bornée, technomane et méthodolâtre, portée à la malveillance critique à l'égard de toute tentative d'interprétation »⁴⁸.

L'analyse de sources quantitatives marquera des co-occurrences et des corrélations, soulignera des influences, mais ne sera pas suffisante pour tâcher de

⁴⁸ . Claude GRIGNON, Jean-Claude PASSERON, *Le Savant et le populaire, op cit.*

cerner le pourquoi de ces liens, ni comment ces pesanteurs sont portées par les individus, comment ces différenciations sociales s'expriment sur les choix et modalités de la lecture.

Aux enseignements de l'enquête doivent donc être associées une multiplicité d'approches et une multiplicité de points de vue. L'ensemble du travail présenté dans ce dossier d'habilitation a été porté par cette volonté de regards et de niveaux d'investigation pluriels, qui associent le plus général au plus particulier. J'ai tenté de m'approcher au plus près de l'individu et de ses rapports au texte, dans un contexte privé (socialement géré, évolutif au cours d'une vie ou selon les textes auxquels le lecteur se confronte) ou public (celui des bibliothèques par exemple) ; j'ai aussi cherché à resituer le choix des personnes dans un ensemble social plus vaste, fait de discours sociaux sur la pratique du lire, de représentations iconographiques proposées au regard public, et même de pressions pouvant aller jusqu'à la censure, sur ce qui lui est proposé à lire. Je reprendrai donc volontiers les propositions des historiens de la lecture, qui se sont essayés les premiers avec bonheur à cette multiplicité d'approches⁴⁹ et l'on peut adopter le schéma de Roger CHARTIER situant l'exercice du lire au centre des tensions constituées par la rencontre des effets d'au moins trois ensembles, eux-mêmes multiformes, mouvants, contradictoires : celui de la mise en texte, lieu d'exercice de l'écrivain, lui-même enserré dans un contexte de libertés et de contraintes, dont l'écrit inclut aussi des adresses, explicites ou non, au lecteur « idéal » ou « implicite », si l'on reprend les termes de H. R. JAUSS et W. ISER⁵⁰ ; celui de la « mise en imprimé » où interviennent les acteurs multiples, aux stratégies diverses, de la fabrication et de la diffusion du livre ; celui enfin du ou plutôt des lecteurs, eux-mêmes enserrés entre libertés et contraintes, dont les compétences, les savoir-faire, les modes de lecture et les « horizons d'attente » sont socialement et historiquement évolutifs. Entendu ainsi, le champ d'analyse des effets de la lecture est vaste, nuancé et

⁴⁹. Voir bien sûr les propositions de Roger CHARTIER, exprimées dans de nombreux textes et par exemple dans *Pratiques de la lecture*, *op. cit.*, ou dans « Textes, imprimés, lecteurs », *Pour une sociologie de la lecture*, dir. Martine POULAIN, (Bibliogr. 7) et mis en œuvre dans tous ses ouvrages. Voir aussi les propositions de Robert DARNTON, dans plusieurs de ses travaux, dont *Le grand massacre des chats, attitudes et croyances dans l'ancienne France*, Laffont, 1985, *Gens de lettres, gens du livre*, Odile Jacob, 1992. Les historiens du livre et de la lecture sont eux aussi animés par certains débats et interrogations sur les méthodes et sur les conditions d'analyse des effets de la lecture. Voir par exemple, Roger CHARTIER, *Les origines culturelles de la Révolution française*, ou R. DARNTON, « La France, ton café fout le camp », *Actes de la recherche en sciences sociales*, déc. 1993.

⁵⁰. H. R. JAUSS, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978, (Munich, 1977) ; W. ISER, *L'acte de lire : théorie de l'effet esthétique*, Bruxelles, Mardaga, 1985 (Munich, 1976).

perpétuellement mouvant. Mais d'autant plus passionnant.

5. Remises en cause et nouvelles approches à la fin des années 80

Les analyses proposées par plusieurs auteurs à la fin des années 80, la publication et les analyses proposées par les auteurs de l'enquête 1988-89 sur les *Pratiques culturelles des Français* remettront en cause un certain nombre des commentaires que j'avais (avec d'autres) faits de l'évolution de la lecture en France (Bibliogr. 5, 4).

Face au discours de la déploration, j'avais soutenu que les évolutions mêmes du partage social du lire contredisaient les fondements premiers de ces propos, qui, non contents de dénoncer le règne de la consommation, de la confusion des valeurs, l'abandon généralisé de l'exigence culturelle, ou la « défaite de la pensée », affirmaient que l'exercice même du lire se perdait et voyait en chaque lecteur un futur illettré.

Sans pouvoir réellement tenir compte de l'enquête du Syndicat national des éditeurs de 1960, dont les formes de questionnement ne furent pas celles retenues par les enquêtes ultérieures, il m'avait semblé que les données ultérieures des enquêtes *Pratiques de loisirs des Français* de l'INSEE et des enquêtes 1973 et 1981 sur les *Pratiques culturelles des Français* fournissaient de multiples signes d'un accroissement, de plus en plus modeste certes, des pratiques de lecture des Français. Si la lecture quotidienne des quotidiens était connue pour être en baisse (de 55% de lecteurs quotidiens en 1973 à 46% en 1981), l'ensemble des questions exprimant le rapport à l'écrit étaient en croissance : croissance spectaculaire de la lecture des magazines de tout type (qu'il convenait bien sûr de nuancer selon le genre de périodiques) ; croissance du nombre de Français possédant des livres (de 73 % en 1973 à 80 % en 1981), achetant des livres (de 51 à 56%) ; croissance du nombre de Français lisant des livres (de 70 à 74 %). Seule l'inscription en bibliothèque était stable (13 et 14 %). L'analyse de l'intensité de la lecture de livres au cours d'une année m'avait paru aller dans le même sens, l'augmentation du nombre de petits lecteurs (+ 4 % entre 1973 et 1981) pouvant être mise en relation avec l'accroissement du lectorat (+ 4 %). Les augmentations surtout paraissaient modestes, mais davantage situées dans un mouvement de

croissance que de récession du lire. Cependant, une telle analyse, comme le montreront plusieurs auteurs, était inattentive à la diminution, dans le même temps, des forts lecteurs (— 3 % entre 1973 et 1988) et surtout à l'étonnante évolution sociale de cette diminution.

Olivier DONNAT fournira les premières réflexions sur ces évolutions en commentant les résultats de l'enquête sur les *Pratiques culturelles des Français 1988-89*⁵¹. Il souligne que « les progrès de la diffusion du livre ne se retrouvent pas au niveau de la lecture » et décrit l'augmentation des non-lecteurs de livres dans les catégories traditionnellement lectrices (étudiants et scolaires, jeunes, diplômés, cadres supérieurs), et la forte diminution des gros lecteurs, qui touche aussi bien les jeunes que les générations intermédiaires, anciens grands lecteurs, diminution d'autant plus forte chez les catégories précitées. Si le phénomène est nettement plus marqué au cours de la décennie 80, nombre de ses éléments, estime Olivier DONNAT, étaient perceptibles entre 1973 et 1981.

La parution de l'enquête *Pratiques de loisirs des Français 1987-88* de l'INSEE amène en 1990 Françoise DUMONTIER, François de SINGLY, Claude THELOT⁵² à souligner les évolutions entre 1967 et 1987-88. Les auteurs ont recours à cette formule, limpide : « la France lit plus, mais les Français lisent moins ». Si la diminution du nombre de forts lecteurs de livres y paraît moins importante que ne l'estimera de son côté l'enquête sur les *Pratiques culturelles des Français*, il est de toute façon une baisse relative considérable de l'intensité de lecture de livres, l'accroissement général du niveau de diplômes n'ayant pas entraîné un accroissement comparable de l'intensité de lecture : les auteurs soulignent une chute importante parmi les diplômés moyens, les bacheliers, les scolaires, les étudiants. Ils soulignent aussi la diminution de la lecture au cours de la vie, notamment chez les générations du *baby-boom*.

Commun à tous les commentaires, avant comme après 1988, l'accent mis sur

⁵¹ . Olivier DONNAT, Denis COGNEAU, *Les Pratiques culturelles des Français, 1973-1989*, Département des Etudes et de la prospective, Paris ministère de la Culture et de la Communication, La Découverte, La Documentation française, 1990 ; Olivier DONNAT, « La baisse de la lecture de livres », *Médiaspouvoirs*, n° 25, mars 1992.

⁵² . « La lecture moins attractive qu'il y a vingt ans », *Economie et statistique*, n° 233, juin 1990.

la féminisation croissante des activités liées à la lecture⁵³, les femmes étant plus présentes dans tous les réseaux d'approvisionnement en livres (réseaux privés de prêt et d'emprunt, achat, bibliothèques), comptant un nombre légèrement moindre de non-lectrices et surtout comportant une proportion de fortes lectrices stable pendant que chez les hommes la diminution entre 1973 et 1989 atteignait 8 %. La différence principale entre les sexes se situant avant tout dans les choix de lecture, dans les genres de livres préférés.

De là, toute une série de nouveaux travaux qui se sont essayés à creuser les explications et hypothèses proposées par les auteurs de ces premières analyses. La question « Combien de livres avez-vous lu ? », dont nous avons déjà souligné qu'elle était socialement entendue, incitant les faibles lecteurs à se déclarer parfois non-lecteurs, conduisant sans doute les catégories dominantes à se déclarer nécessairement lectrices et fort lectrices, ne serait-elle pas « mal entendue par tous » ? Si Olivier DONNAT propose de voir dans cette révision à la baisse un des effets de la délégitimation du livre qui aurait comme vertu de procurer un déclaratif plus conforme à la réalité, François de SINGLY et Anne-Marie CHARTIER⁵⁴ explorent d'autres voies, qui s'efforcent de mesurer, pour la seconde les effets de l'oubli sur le déclaratif (qui concerne un nombre très important de livres, et singulièrement ceux qui ne font pas l'objet d'une lecture intégrale, ceux qui sont en rapport avec la scolarité ou l'exercice professionnel, ceux qui font l'objet de lecture à des tiers), pour le premier les translations possibles de la lecture vers d'autres supports que le livre (et leurs alliances), ou les différences que provoquent dans le déclaratif des précisions redoublées explicitant les implicites quant à ce que recouvre la question du nombre de livres lus.

Ces travaux, ceux de François de SINGLY notamment sur la lecture des

⁵³ . Cf. F. de SINGLY, *Lire à douze ans, op. cit.* ; Christian BAUDELLOT, Roger ESTABLET, *Allez les filles, op. cit.* ;

⁵⁴ . Anne-Marie CHARTIER, Jocelyne DEBAYLE, Marie-Paule JACHIMOWICZ, « Lectures pratiquées et lectures déclarées : réflexions autour d'une enquête sur les étudiants en IUFM », in *Les étudiants et la lecture*, sous la direction d'Emmanuel FRAISSE, PUF, 1993.

jeunes⁵⁵, fourniront nombre de nouvelles réflexions fécondes, réhabilitant une distinction longtemps tautologique entre lecture de loisirs et lecture-travail, ajoutant aux effets des niveaux scolaires et socio-professionnels des propositions sur les effets non moins forts de la famille et des rôles sexués des parents dans la constitution, ou non, de pratiques de lecture. Ils apporteront de nombreux éléments de connaissance sur les lectures des jeunes, en termes de titres ou d'auteurs lus ou connus⁵⁶, analyseront les relations entre la lecture et sa rentabilité scolaire, entre la lecture et les performances scolaires, en français notamment. Ils souligneront le rôle de la bibliothèque dans le maintien d'une pratique de lecture, s'interrogeront sur la place de la lecture dans les économies de désirs, de loisirs et dans les accumulations de connaissances par les jeunes. Un ensemble dont l'ampleur et l'importance stratégique de la population considérée (les 15-28 ans), l'envergure du questionnement et la multiplicité des pistes interprétatives proposées ne sont pas les moindres des qualités⁵⁷.

On remarquera au passage, pour qui s'intéresse à l'histoire des recherches, à leurs implicites ou à la manière dont l'inquiétude sociale ou les projets institutionnels les marquent de sa demande, que les études sociologiques sur la lecture au début des années 1990 se sont déplacées des faibles lecteurs vers les supposés grands lecteurs (les lycéens⁵⁸, les étudiants⁵⁹, mais aussi les chercheurs⁶⁰). Une préoccupation qui m'avait paru importante avant même les résultats de l'enquête 1989 sur les *Pratiques culturelles des Français*, estimant que le modèle du lecteur expert (ou dominant ou lettré, comme l'on voudra, mais ce qui ne revient pas au même, il serait temps de s'en rendre compte) n'était sans doute pas lui non plus univoque et uniforme et que les

⁵⁵ F. de SINGLY, *Les jeunes et la lecture*, op. cit. ; « Les jeunes, les livres et les bibliothèques scolaires », *Argos-Revue des BCD et des CDI*, 1993 ; « Savoir hériter : la transmission du goût de la lecture chez les étudiants », in *Les étudiants et la lecture*, op. cit. ; « La lecture de livres pendant la jeunesse : statut et fonctions », in *Lire en France aujourd'hui*, op. cit.

⁵⁶ Cf. M.-P. SCHMITT, *Fictions de la lecture. De la formation des goûts littéraires dans l'enseignement secondaire*, Thèse de doctorat, sous la direction de R. FAYOLLE, Université de Paris III, 1990.

⁵⁷ La période est d'ailleurs enrichie par des approches croisées fécondes de chercheurs aux compétences multiples, par exemple en sociologie ou histoire de l'éducation ou en didactique du français, qui ont investi, depuis une dizaine d'années, le terrain de la sociologie de la lecture. Jean HEBRARD, Anne-Marie CHARTIER ou Bernard LAHIRE en sont des exemples.

⁵⁸ Outre François de SINGLY, Martine BURGOS et Jean-Marie PRIVAT par exemple.

⁵⁹ *Les étudiants et la lecture*, sous la direction d'Emmanuel FRAISSE, op. cit.

⁶⁰ C. BAUDELLOT, C. VERRY, avec le conseil scientifique de Jean-Paul DAYAN, *Les lecteurs de la Bibliothèque nationale*, op. cit.

simplismes affectant cette représentation se devaient d'être remplacés par une pluralité plus conforme à la réalité (Bibliogr. 14). Il n'existe pas un modèle unique de grand lecteur, mais là aussi, des configurations diverses et mouvantes.

6. L'écrit sur écran

Les mutations que connaît aujourd'hui l'écrit, dans les modalités de sa diffusion comme dans celles de son usage, devraient être de manière beaucoup plus soutenue au cœur des recherches sociologiques actuelles. Les études de François de SINGLY ont permis de confirmer de manière beaucoup plus précise que le livre ne constitue pas, et moins encore qu'auparavant, le seul support de lecture contemporain. Cette confrontation à de multiples écrits n'est pas nouvelle, pas plus que ne l'est l'inquiétude qu'elle suscite, puisque l'un des tout premiers sondages s'intéressant aux lectures des Français classait ceux-ci en trois catégories : « ne lisent jamais rien », « lisent des livres », « ne lisent que des " concurrents " du livre », ces derniers étant, selon l'enquête, les plus nombreux (Bibliogr. 5).

Les formes récentes de l'offre d'écrit, et singulièrement l'apparition de l'écrit sur écran, renforcent et renouvellent ces interrogations. On peut estimer en effet que la rupture avec « l'ordre des livres »⁶¹ est sans doute ici plus complète et affecte de manière peut-être radicale les différentes étapes de la constitution et de l'appropriation de l'écrit, soit, au moins, sa « mise en texte », sa « mise en écran » et sa lecture.

Les observations menées à la Bibliothèque publique d'information sur les mutations opérées dans les modalités de la consultation de l'écrit par les premières formes d'accès à une information en ligne (le minitel et ses services), par l'introduction d'un catalogue bibliographique en ligne, par l'interrogation des banques de données, puis par l'introduction des CD-Rom en accès libre ont été riches d'enseignements⁶². J'ai

⁶¹. Roger CHARTIER, *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XVI et XVIII^e siècles*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1992 ; « Du Codex à l'écran : les trajectoires de l'écrit », *Pour une nouvelle économie du savoir*, Solaris, Dossier du GIRSIC, n° 8, dir. Ghislaine CHARTRON et al., Presses universitaires de Rennes, 1994.

⁶² Voir par exemple Jean-François BARBIER-BOUVET, « Portrait de groupe avec Minitel : petite ethnographie des utilisateurs », *Bulletin des bibliothèques de France*, 3, 1984 ; Philippe COULAUD, *La télématique documentaire à l'épreuve : usages et usagers des bases de données à la BPI*, op. cit. ; Joëlle LE MAREC, *Dialogue ou labyrinthe ? La consultation des catalogues informatisés par les usagers*, préf. de Martine POULAIN, op. cit.

participé à l'observation de toutes ces propositions à l'époque expérimentales et proposé certaines réflexions sur ce point (Bibliogr.18, 4). Quel que soit le niveau où on les considère, ces mutations ne sont pas à analyser en termes de substitution d'un monde à un autre, mais se traduisent par des juxtapositions et des entrecroisements entre le nouveau et l'ancien. Raison supplémentaire pour refuser tout discours catastrophiste ou triomphaliste, qui ne sont que les versants inverses d'une même illusion, et pour leur opposer au contraire la patiente et modeste observation des multiples inflexions en cours sur le « terrain » mouvant du monde de l'écrit.

Les mutations actuelles ne constituent pas seulement une évolution dans un ensemble dont les grands registres de fonctionnement resteraient inchangés. Il semble bien au contraire qu'elles produisent des changements profonds dans le monde des producteurs (de l'auteur, de plus en plus collectif d'ailleurs dans les productions multimédias par exemple), aux métiers de l'édition et de l'impression, eux-mêmes considérablement affectés dans leurs savoir-faire et l'organisation de la chaîne de fabrication du produit.

Ces mutations affectent bien évidemment le monde de la diffusion : si l'on prend le seul secteur des bibliothèques, les années de l'informatisation, puis de l'acquisition de documents informatiques, télématiques et multimédias ont considérablement bouleversé les pratiques et valeurs professionnelles, les choix documentaires, l'organisation des espaces, les modalités de constitution des collections. D'où la tentation pressante, pour combler le vide de représentations et les incertitudes des savoir-faire, de recourir à des discours technicistes aux accents triomphalistes.

Enfin, les façons de faire et représentations des lecteurs, l'exercice de la lecture en sont eux-mêmes modifiés. La période est particulièrement intéressante, qui voit sur ces nouveaux objets se confronter les habitudes et attitudes anciennes et les nouvelles, qui, expertes devant l'espace de la page se révèlent parfois perturbées par l'espace de l'écran. On se devrait d'être particulièrement attentif à cette époque de transition, par définition provisoire, qui voit, du côté de l'offre de « nouveaux écrits », comme du côté de ceux qui les lisent, la cohabitation d'incertitudes, faites d'une combinaison souvent hésitante de discipline et d'invention, de tactiques éprouvées et de

tentatives hasardeuses. Instant rare, qui en apprend autant sur les représentations et savoir-faire anciens que sur les nouveaux. Instant fugitif, car l'incorporation des nouveaux comportements se révèle particulièrement rapide. L'innovation technique se doit ici d'être pensée à la lumière de ses usages sociaux.

Les enjeux ne sont bien évidemment pas simplement technologiques. Cette altération des modalités de constitution, de diffusion et d'appropriation des savoirs ne peut pas ne pas être sans effet sur les savoirs eux-mêmes, sur les contenus de l'écrit, sur les cultures ainsi constituées.

7. Lecture et politique

La présidence durant quatre ans d'un regroupement international de chercheurs, exerçant le plus souvent dans les bibliothèques (Table Ronde sur les Recherches sur la lecture de la Fédération internationale de bibliothécaires/IFLA), m'a conduite à m'intéresser aux pratiques de lecture dans d'autres pays européens et aux sociologies qui s'essaient à les décrire. Les effets sur les pratiques de lecture des bouleversements socio-politiques récents dans l'ex-Europe de l'Est ont notamment été au centre d'un colloque tenu à Paris en 1992 (Bibliogr. 12).

Ces réflexions confirment en de nombreux points ce qu'apprend une histoire de la lecture. Les périodes de bouleversement politique sont sources de remises en cause fondamentales dans les pratiques de lecture (en sont bien évidemment souvent précédées, si ce n'est expliquées⁶³). Les Révolutions, les guerres (l'étude de la lecture en France pendant les deux guerres mondiales de ce siècle serait riche d'enseignements), les conflits, les révoltes s'accompagnent de modifications du nombre des lecteurs (souvent plus important en période troublée), de leur profil social (sans doute plus diversifié), de l'intensité de lecture (souvent plus grande), des objets et des genres lus (accroissement de la lecture de presse pendant les révolutions, de la

⁶³ . Voir par exemple sur ce point les apports respectifs et les débats entre Roger CHARTIER, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, le Seuil, 1990 et Robert DARNTON, *Gens de lettres, gens du livre*, *op. cit.*

lecture littéraire pendant les guerres, pourrait-on proposer de manière exploratoire), des lieux et modalités d'accès aux écrits (les bibliothèques ayant été par exemple davantage fréquentées pendant le second conflit mondial en Europe comme aux Etats-Unis), des sociabilités autour des textes (accrues sans conteste, d'autant plus publiques ou d'autant plus privées, s'exhibant dans les rues de la cité ou se faisant au contraire discrètes, voire clandestines). Surtout, ces périodes s'accompagnent d'intenses remises en cause des « horizons de lecture », des univers des lecteurs.

Les sociologues russes, notamment, ont montré au cours de ce colloque à quel point l'interdit, puis la tolérance, puis la liberté, puis le libéralisme avaient profondément modifié, et troublé, ces dernières années, les mondes du lecteur, introduisant à une vitesse accélérée de nouvelles lectures, de nouvelles valeurs. Les hiérarchies culturelles ont été bouleversées, provoquant, notamment chez les plus fragiles ou les moins instruits, des remises en cause en tout genre, des pertes de référence, la liberté nouvelle ayant aussi suscité des déceptions de lecture, des incompréhensions sur les hiérarchies des valeurs culturelles, des doutes sur les qualités des auteurs et des textes tant espérés, tant attendus.

Ceci m'a conduit à proposer une distinction entre la déstabilisation ordinaire qu'est nécessairement toute lecture, puisque les plaisirs et déplaisirs du texte s'y exercent le plus souvent en référence à des objets singuliers et sur un mode euphémisé, et la « déstabilisation extraordinaire » qu'est l'exercice du lire, ou sa tentative, en période de bouleversement politique. La seconde se distinguant de la première par son intensité, par la rapidité et l'étendue du spectre des remises en cause, dont on a vu qu'elles peuvent s'appliquer à tout un univers culturel, à tout un « horizon de référence », pour paraphraser les termes de H.R.JAUSS.

B. La lecture représentée

Une attention à la lecture représentée, telle qu'elle se donne à voir dans la peinture ou à lire dans la littérature m'a toujours paru pouvoir constituer une des

multiples modalités de l'investigation sociologique. Certes, il faut se garder, là comme ailleurs, de considérer le représenté comme un témoignage limpide et sans ruse du social, de croire qu'il exprime de manière transparente une réalité ou des valeurs sociales, qui seraient, qui plus est, partagées par tous⁶⁴. Le statut de la représentation ici concernée présente au contraire des caractéristiques qui appellent le regard sociologique à une particulière vigilance : œuvre d'art, proposée par un créateur singulier, elle refuse, par son statut même, certes de manière variable au cours des siècles, toute obligation de conformité à un réel social.

1. La lecture dans la peinture

Ceci posé, et imposant une prudence, l'analyse des représentations de la lecture dans la peinture peut apprendre beaucoup sur les usages et valeurs de l'écrit dans les sociétés entre XVI^e et XX^e siècles. L'aventure a été tentée par deux fois. Dans le premier travail, je me suis intéressée à la présence de livres, que ceux-ci soient ou non en train d'être lus ; dans le deuxième cas, j'ai recherché des scènes de lecture effective. La seconde démarche est plus difficile, la présence de livres ou de fragments de textes étant au XX^e siècle beaucoup plus fréquente que celle de leurs lectures effectives⁶⁵. Pour difficile que puisse être, à l'époque contemporaine, la recherche de scènes de lecture dans la peinture, c'est bien dans ces mises en scène effectives du contact entre l'être et le texte qu'on pouvait espérer voir s'exprimer les termes de l'échange.

a. Le livre dans les collections du Louvre

La première recherche a été conduite en collaboration avec Christine

⁶⁴ . Ce que n'évitent pas toujours, à mon avis, les études allemandes sur ce sujet, et par exemple celles de Fritzi NIES, « La femme-femme et la lecture : un tour d'horizon iconographique, *Romantisme*, 47, 1985 ; « A la recherche de la majorité silencieuse. Iconographie et réception littéraire », *Œuvres et critiques*, II, 2, (1978).

⁶⁵ . C'est en revanche à une approche privilégiant les traces d'écrit à l'exercice du lire que s'est livré Michel BUTOR, *Les mots dans la peinture*, Flammarion, 1969, longtemps l'un des seuls à s'être intéressé à un tel thème.

ORLOFF, dans la cadre d'un mémoire du diplôme de conservateur de bibliothèques (Bibliogr. 22). Elle a porté sur les collections de peinture du musée du Louvre. La tâche, qui eût été sans doute impossible, a été facilitée par l'existence au service de documentation du Département des peintures d'un fichier iconographique qui donnait, au terme livre, la référence de 201 tableaux (sur les 6 000 recensés dans les collections du Musée à l'époque). La liste de ces tableaux est publiée dans notre mémoire. A partir de là, nous nous sommes livrées à deux types d'analyse : une typologie des genres (scènes religieuses, portraits, scènes de genre, etc) dans lesquels apparaît le livre ; une analyse approfondie de certains tableaux. Nous avons donné notre préférence à la deuxième approche.

C'est au XVII^e siècle que la présence du livre est la plus fréquente, si l'on en croit le dépouillement iconographique des collections effectué par le service documentation du Département des peintures : première source d'étonnement pour qui associerait uniquement livre et Livre — la *Bible* — et aurait alors tendance à supposer son intensité plus forte entre XIV^e et XVI^e siècles.

Mais c'est bien dans le contexte religieux que le Livre est le plus souvent mis en scène ; la présence du livre dans les portraits, les scènes de genre, les natures mortes, les sujets explicitement allégoriques ou référant à l'Antiquité sont ici plus rares.

La *Bible* constitue un élément obligé de certaines représentations, motifs tant de fois illustrés, au premier rang desquels l'Annonciation. Sa lecture ou sa présence sont fréquentes dans d'autres scènes : Madone et Enfant, Visitation. Enfin, la *Bible* ou les *Evangelies* sont l'attribut d'un certain nombre de personnages religieux : les Evangélistes, les Pères de l'Eglise, au premier rang desquels Saint-Augustin et Saint-Jérôme, Madeleine parfois, François d'Assise, etc.

Mais la présence de l'écriture Sainte est réinvestie et chargée de significations mouvantes au cours des siècles. Les représentations religieuses du Livre, témoins de son rôle, de sa puissance, de son usage se modifient sans cesse à partir du XV^e siècle. Les peintres chantres de l'humanisme, des fois catholique, luthérienne ou calviniste adopteront des formes de représentations très différentes d'un même thème ou d'un

même personnage, selon leurs interprétations des mêmes dogmes.

Saint-Jérôme, par exemple, a longtemps été représenté dans sa fonction cardinalice et fondatrice de Père de l'Eglise (en témoignent au Louvre les tableaux d'un Juste de Gand par exemple). Il fait l'objet au XVI^e siècle des réinterprétations humanistes de Jean Van Eyck ou d'Antonello de Messine, humaniste et luthérienne de Quentin Metsys ou de Dürer, calviniste de Marinus Van Remeyswael. Dominateur et hiératique, représentant de l'autorité ecclésiastique chez les peintres pré-renaissants, Saint-Jérôme devient au XVI^e siècle un humaniste engagé dans les voies de l'érudition pour les uns, du doute religieux parfois torturant pour les autres. Plus tard Georges de La Tour proposera d'autres interprétations aux nouvelles consonances religieuses et /ou politiques. Les modes de représentation du Saint sont porteuses de significations du livre et de la lecture différentes.

La forte présence statistique de tableaux mettant en scène des livres au XVII^e siècle doit d'ailleurs être référée à deux caractéristiques contraires : les formes de sécularisation des thèmes d'élection des peintres d'une part, les grands débats et conflits religieux qui se poursuivent dans et hors de France, d'autre part. Le livre, y compris et parfois surtout le Livre Saint, pénètre l'intimité du for privé, offert aux lecteurs (aux lectrices) les plus modestes pour une lecture sans médiation. Au premier rang de ce double mouvement, Rembrandt et ses élèves, avec, au Louvre, *La lecture de la Bible* et *Femme âgée* de Gérard Dou, peints sur le modèle de nombreux tableaux du Maître.

Si le livre est présent dans plusieurs scènes de genre (*le Prêteur et sa femme*, de Quentin Metsys), il est souvent porteur du même type d'admonestation morale que dans les Vanités. Il est symbole d'un savoir certes, mais qui, comme toutes les richesses humaines (y compris celle de la connaissance) sait qu'il n'est rien, que vanité face au temps qui passe et au pouvoir de l'Eternel.

C'est au XVIII^e siècle, nul n'en sera étonné, que la présence du livre dans les portraits passe à l'offensive. Plus souvent pluriel, parfois représenté en collections, le livre quitte définitivement la référence majoritaire à Dieu. Les livres ne sont plus

révélation, ils n'irradient plus des âmes soumises à la parole divine, ils ne sont plus suspectés de vouloir se mesurer à la Toute Puissance, ils sont triomphants. Le livre devient alors un attribut séculier de connaissance et de puissance, sur lequel ne plane plus aucune menace. Ainsi peut-on interpréter le *Diderot* de Fragonard ou le *Marquis de Mirabeau* d'Aved, témoignage exemplaire d'un esprit des Lumières triomphant, qui se préoccupe plus de l'écriture du livre que de sa lecture. Au XVIII^e siècle, l'auteur et le lecteur ne font plus qu'un.

Il nous semble avoir réussi, à travers cette première étude, à montrer à quel point le livre représenté est bien un matériau utile et fécond pour qui s'intéresse à l'histoire de la lecture. Il accompagne chacune des grandes scissions historiques, il est présent pour symboliser chacune des questions essentielles que se sont posés les hommes entre XIV^e et XIX^e siècles et exprime les pouvoirs et rôles que ceux-ci lui donnaient ou auraient voulu lui voir jouer.

b. La lecture dans l'iconographie au XX^e siècle : peinture, photos, affiches

La seconde recherche s'inscrit dans le cadre d'un travail collectif consacré à l'analyse des discours sociaux sur la lecture.

Dans ce cadre, dont les limites chronologiques obligées étaient le XX^e siècle (des années 1880 aux années 1980), on a à nouveau tenté d'interroger le sens et les valeurs sociales dont pouvaient être porteuses les représentations du livre dans une iconographie ; celle-ci était cette fois multiple, puisque si la peinture représente l'essentiel des matériaux rassemblés, quelques incursions dans le domaine de la photographie et de l'affiche ont été proposées (Bibliogr. 17). Il semblait en effet que ces deux supports, nouveaux pour l'époque, au statut esthétique et social différent, devaient de ce fait être porteurs d'une image sociale du livre autre.

Là encore, on se devait d'aborder une telle étude avec la précaution qui s'impose. L'objet du peintre (mais déjà beaucoup moins celui de l'affichiste ou du photographe qui, tous les deux bien souvent, répondent à une commande) n'est en

aucune façon de reproduire le social, aucune exigence de fidélité au représenté ne le guide par principe. Malgré tout, ce représenté peut mettre en scène des attitudes ou des valeurs exprimant les spécificités, les familiarités ou les étonnements d'une époque.

Le corpus ici ne pouvait être exhaustif. La peinture devenant majoritairement abstraite au cours du siècle, la recherche en fut rendue d'autant plus difficile, longue, et devant se diriger vers de multiples sources. D'autant qu'on avait cette fois limité l'étude aux mises en scène de lecture effective et non à celle de la présence du livre, qui abonde par exemple dans les œuvres surréalistes et les collages des peintres du début du siècle.

On aurait en effet pu élargir la recherche et considérer toutes les traces de l'écrit comme relevant de l'analyse. Ainsi aurait-on vu apparaître avec force l'intrusion de l'écrit-journal comme matériau même du tableau dans la peinture surréaliste, que tous les grands peintres du début du siècle, mais particulièrement Juan Gris, ont utilisé. L'usage de la page imprimée a été un matériau premier de ces volontés de déconstruction de la peinture. Un tel constat mériterait en fait un commentaire à lui seul, et relève des compétences d'une histoire de l'art. Deux remarques peuvent intéresser une socio-histoire de l'écrit. Cet usage récurrent du journal comme matériau artistique est signe qu'il est devenu objet quotidien, banal et ordinaire. L'écrit n'y est plus porteur d'un sens ou d'un ordre (intellectuel ou social), mais objet travaillé, « détruit », réincarné de multiples manières. C'est l'espace typographique, c'est la lettre qui intéressent en général les artistes, comme soutenant un travail de déstructuration des formes et des couleurs. Peut-on y voir l'un des premiers signes de la désacralisation de l'écrit au XX^e siècle ? Il n'est après tout pas impossible de penser l'utilisation du journal dans la peinture de cette manière, duale, inscrite dans un double mouvement de banalisation et de prestige, puisqu'au centre de la remise en cause artistique.

La consultation de plusieurs centaines de monographies d'artistes français contemporains a été le principal mode de constitution du corpus. La recherche de mises en scène de la lecture dans la photographie s'est limitée à une sélection plus restreinte. L'analyse des affiches s'est basée sur les représentations disponibles dans le fonds du Musée de l'affiche et de la publicité.

L'analyse typologique des circonstances de ces représentations laisse

apparaître quelques points forts. Dans la peinture, la lecture est sexuellement différenciée. L'homme lecteur n'est pas anonyme : qu'il soit personnage célèbre, dont le livre est l'un des attributs (on reste alors dans le registre classique de portrait) ou lecteur de journal dans une position plus familière, il est identifié, généralement nommé (*Portrait de Gustave Geffroy, Portrait de Monsieur Bénac, Portrait de Raymond Duchamp, K.X. Roussel lisant le journal*).

Mais les lecteurs sont avant tout des lectrices. Les femmes sont beaucoup plus souvent représentées en train de lire que les hommes. Elles lisent, viennent de lire, vont lire un livre ; jamais, ou presque, le journal. Leur attitude est le plus souvent celle d'une grande absorption dans leur lecture, leur attitude corporelle révélant cette concentration dans la lecture et autour du livre (Matisse, Picasso)⁶⁶. Même lorsque la lecture est interrompue, le livre reste ouvert et n'est jamais présent au simple titre d'attribut social (Derain, Chagall, Van Gogh). Cette lecture a lieu dans l'espace clos de l'univers domestique et, si elle est généralement activité solitaire, elle intervient parfois dans le cadre d'activités féminines partagées (Vuillard, Derain, Léger). Les nombreux portraits d'enfants sages lisant de Renoir laisseront la place au cours du siècle aux adolescentes perverses de Balthus, que leur goût pour la lecture (ou pour le miroir) rend étrangères et désirables.

La peinture met ainsi en scène une image somme toute assez conventionnelle de la lecture, tout entière située du côté de l'espace privé, plutôt féminine, que seule la présence du journal relie parfois aux troubles du monde.

La photographie et l'affiche, elles, ont plus souvent tendance à situer la lecture dans l'espace public. Si Gisèle Freund maintient haut la tradition qui représente le livre comme attribut majeur de l'écrivain, la lecture envahit la rue, les toits, les parcs, les lieux de la ville (Kertész, Doisneau, Cartier-Bresson). La lecture est urbaine et socialement mélangée, mais plus souvent masculine que féminine. Livres et journaux sont textes à lire, mais aussi matériaux de l'environnement urbain. Les attitudes de lecture sont multiples : on lit debout, dans le métro, assis sur un trottoir. Ce sont le temps et l'espace de la ville qui rythment et encadrent la lecture.

L'affiche met en scène une lecture plus socialisée encore. Le statut publicitaire

⁶⁶. Sur la notion d'absorption pour un siècle antérieur, voir Michaël FRIED, *Absorption and theatricality : painting and beholder in the age of Diderot*, University of California Press, 1980.

de celles que nous avons étudiées explique pour une grande part cet exercice: réclames pour tel titre de livre ou de revue, elles promeuvent les conditions efficaces de leur consultation. Elles disent alors quelles sont les conditions d'une bonne lecture. Celles-ci sont diverses et tout entières liées au contenu du titre proposé : lecture familiale à la lumière d'une modeste lampe, lecture amusée des enfants seuls, lecture satirique, lecture anticléricale, lecture patriotique, lecture pratique. Les femmes, cette fois, sont des lectrices coquettes ou des modernes s'intéressant à des revues et journaux qui leur sont explicitement destinés. Les familles pratiquent plus volontiers la lecture éducative et patriotique.

Il a donc semblé, au terme de cette seconde recherche, que l'étude comparée des représentations de la lecture dans les divers arts graphiques se révélait particulièrement riche. On y voit à l'œuvre bien sûr les exigences propres à chaque art. Il n'est ainsi pas étonnant que la photographie situe son exercice vers le dehors, la peinture, elle, faisant des choix plus intimistes. Mais les exigences de l'art ne font pas tout. Ces représentations illustrent bien à leur manière les évolutions des pratiques de lecture au cours du siècle et les tensions qui ne cessent de les traverser : la lecture des femmes, très représentée au tournant du siècle parce qu'encore signe d'étonnement, la lecture du journal, parce que sa banalité était encore récente. Ce n'est que récemment, si l'on en croit la représentation, que la lecture sort de l'univers privé pour se répandre dans l'univers des villes, témoin d'un écrit envahissant le quotidien et d'une lecture promue ou réduite à s'installer dans le temps collectif de l'espace social.

2. La lecture dans la littérature : Henri Beyle

Autre représentation de la lecture dont l'analyse peut être féconde, celle que met en scène l'écrivain dans ses fictions ou celle qui se donne à voir dans l'autobiographie. Là encore, la distance par rapport à la revendication de vérité affirmée par l'écrivain est de mise. Jean HEBRARD, dans son analyse d'un parcours de lecture

se présentant comme exemplaire⁶⁷, les travaux de Philippe LEJEUNE⁶⁸, diverses analyses d'autobiographies d'écrivains menées dans le cadre de l'étude sur les discours sur la lecture⁶⁹ ont montré la précaution analytique qui doit accompagner toute étude des autobiographies de lecteurs. Celles-ci sont, tout autant que les récits fictionnels, réinventions et, plus encore que les récits fictionnels, démonstrations. L'autobiographie, se présentant comme exercice de connaissance de soi, appelle, plus que la fiction, la justification de soi. Elle est roman d'apprentissage, récit de formation, doit certifier un parcours, justifier des écarts, légitimer des choix.

Je me suis livrée à l'étude de la place de la lecture dans une autobiographie, celle d'Henri Beyle/Henry Brulard/Stendhal⁷⁰ (Bibliogr. 27).

La lecture s'y révèle omniprésente, comme elle est omniprésente dans l'œuvre romanesque de Stendhal. Elle est décrite comme instrument de son oppression et comme outil de sa libération.

Du côté de l'oppression et des oppresseurs, les livres imposés par les « tyrans », son père Chérubin Beyle, sa tante Séraphie, ses précepteurs jésuites: lectures « dévotes », lectures scolaires, lectures « partisans » ou simplement ennuyeuses : ces livres sont une métonymie de la famille paternelle, qui représente tout ce que le jeune HB, dès ses dix ans, « abhorre ». Du côté de la liberté et de l'intelligence, « l'ami intime », le grand-père Henri Gagnon, celui qui le lie à sa mère disparue lorsqu'il avait sept ans. Il sera l'initiateur et le protecteur de toutes les lectures. Les auteurs et les titres que les oppresseurs vitupèrent et interdisent, ce « caractère à la Fontenelle » les propose et les loue. Caché, Henri Beyle lira tous les livres interdits : *Don Quichotte*, Shakespeare, l'*Encyclopédie*, Voltaire, l'*Arioste*, la *Nouvelle Héloïse*, les mauvais romans, les journaux politiques en 1793... Plus tard, adolescent, il lui

⁶⁷. Jean HEBRARD, « Comment Valentin Jamerey-Duval apprit-il à lire ? L'autobiographie exemplaire », in CHARTIER (Roger), dir., *Pratiques de la lecture*, Rivages, 1985, Rééd. Plon, 1993. Voir aussi Roger CHARTIER, Jean HEBRARD, « Les imaginaires de la lecture », Histoire de l'édition française, T. 4, etc.

⁶⁸. Philippe LEJEUNE, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975, *Je est un autre*, Le Seuil, 1980, *Moi aussi*, Le Seuil, 1986, *Cher cahier*, Gallimard, 1989, *Le moi des demoiselles*, Seuil, 1993.

⁶⁹. Danielle MARCOIN, *Discours tenus sur l'apprentissage de la lecture dans la littérature bourgeoise : Sartre et Mauriac* (mémoire de DEA), Nathalie VALLEE, *Les représentations de la lecture chez un écrivain, Simone de Beauvoir* (mémoire ENSB), Philippe CHARRIER, *Lecture et écriture chez deux autodidactes : Michel Ragon et Cavanna* (mémoire ENSB). Ces travaux ont nourri l'étude sur les Récits d'apprentissage publiée par Jean-Claude Pompougnac dans Anne-Marie CHARTIER, Jean HEBRARD, *Discours sur la lecture, 1880-1980*, op. cit. Sur le livre et de la lecture dans certaines œuvres romanesques, on citera Joëlle GLEIZE, *Le double miroir : le livre dans les livres, de Stendhal à Proust*, Paris, Hachette, 1992.

⁷⁰. Stendhal, *La Vie de Henry Brulard*, Paris, Pléiade/Del Litto, 1982.

faudra creuser l'écart, se constituer en lecteur autonome des goûts mêmes du grand-père adoré : il voudra « se dérousseauter, se dégagnagner ». Nouvelle distance, constitution définitive d'un lecteur libre.

L'itinéraire de lecture d'un enfant pendant les années révolutionnaires porte donc la marque des conflits qui pouvaient agiter les divers représentants d'une bourgeoisie provinciale, que deux inclinations d'esprit partagent. Les uns sont des lecteurs craintifs, soumis, tout entiers respectueux des canons reconnus par une Eglise tenant encore la haute main sur l'éducation et sur les valeurs livresques que le dogme chrétien soutient. L'image emblématique de ce lectorat est, pour le jeune Henri Beyle, son père, dont il fait un personnage falot, avec qui il ne peut être qu'en opposition lors de cette période de constitution de soi. Les autres sont des lecteurs qu'Henri Beyle valorise à plaisir, en faisant des lecteurs passionnés, prenant des risques, se construisant par leurs lectures en différence, voire en dissidence, avec les valeurs et comportements traditionnels. C'est bien évidemment à ce second groupe qu'Henri Beyle se glorifie d'appartenir. De son refus des lectures obligées naît la complicité avec d'autres lecteurs choisis, pratiquant la seule lecture valorisée : cultivée (HB rêve de ressembler au grand-père qui « *savait, croyait et citait les auteurs* »), émotionnelle (on pleure à la lecture de *La Nouvelle Héloïse*), révoltée (on lit les auteurs interdits, quand bien même il faut les voler dans diverses bibliothèques dont l'accès est fermé à un enfant), voire subversive (on lit les journaux de 1793 dans une famille qui pleure la mort du roi et est révoltée par la Terreur). Mais n'est-ce pas ces apparentes mauvaises lectures qui formeront l'honnête homme : « *ainsi, c'est un livre lu en cachette et malgré mes parents qui m'a fait honnête homme* », écrit-il toujours à propos de *La Nouvelle Héloïse*, dont il sait faire une lecture « morale », et se montre en cela lecteur implicite idéal de Rousseau. Au départ d'autant plus voluptueuse qu'elle était transgression, la lecture de Rousseau devient entreprise d'éducation morale ainsi que le voulait l'auteur.

L'itinéraire de lecture de l'enfant/adolescent Henri Beyle est sans doute exemplaire, fortement représentatif de ces conflits de lecture dans la France de la seconde moitié du XVIII^e siècle : d'un côté, une France qui a encore le pouvoir politique, mais ne règne déjà plus sur les esprits et est déjà socialement et idéologiquement archaïque ; de l'autre, les « modernistes », partisans des Lumières et

d'une redistribution des valeurs.

Le parcours d'un enfant appelé à se distinguer de valeurs périmées est ici décrit par Stendhal comme une lutte implacable et difficile d'un enfant, allié à un vieil homme, contre un monde d'adultes aigris. Pour une part entreprise de re-création, qui le construit comme singulier, en hypertrophie les conflits et les difficultés, le parcours de l'enfant-lecteur Stendhal n'en reste pas moins un témoignage capital sur la lecture à la fin du XVIII^e siècle et sur l'exercice de l'écart que nécessite sans doute toute lecture passionnée et marquante. La lecture est bien centrale dans la *Vie de Henri Brulard*, lectures sans lesquelles Henri Beyle n'aurait sans doute jamais été Stendhal. La conquête conflictuelle de son droit à des lectures libres font du lire un élément fondateur de son identité, parce que cette construction de soi dans et par des lectures choisies fut violente, déchirée, et finalement victorieuse.

3. Les discours sociaux sur le livre de poche, le prix du livre ou sur l'illettrisme

Autre manière d'étudier les valeurs accordées par notre XX^e siècle, cette fois, au lire et à son partage social : l'analyse des discours sociaux tenus par des leaders d'opinion lors de l'irruption de la lecture ou du livre dans l'espace social.

L'analyse de ces discours a été proposée lors de diverses circonstances : une première fois, lorsque l'avènement (tardif) du livre de poche en France suscite des débats et colloques assez nombreux sur les effets potentiels dont cette nouvelle « mise en imprimé » sur le texte lui-même ou sur ses lecteurs ; une seconde fois lorsque des mesures économiques touchant à un produit « qui n'est pas comme les autres » amènent chacun à redéfinir ce qu'est un livre (objet ou substance ?) ; une troisième fois lorsque la « découverte » de l'illettrisme, au milieu des années 80, fournit l'occasion de discours traumatiques sur la décadence des valeurs et des savoirs dans la société française.

a. Le livre de poche

Les débats autour du livre de poche fournissent un bon exemple de la manière dont, en France aussi⁷¹, la seconde moitié du XX^e siècle va débattre d'une part du partage social du lire, d'autre part de l'évolution des formes matérielles de l'objet livre (Bibliogr. 5). L'un des intérêts de l'étude de ce débat étant justement que les deux questions sont ici liées : celle de la modification de la « mise en imprimé », celle de sa lecture.

Le livre de poche pénètre en France à grande échelle en 1953, longtemps après son apparition en Grande-Bretagne⁷². Plus étonnant, les débats qu'il suscite sur le continent s'expriment seulement au milieu des années 60, donc avec un décalage assez sensible par rapport à sa présence sur le marché. On peut émettre l'hypothèse que c'est la création, à cette même période, de nouvelles collections de livres de poche publiant des inédits qui réactive un débat, dont les interrogations récentes sur « le livre à 10 F » ne sont qu'un pâle succédané.

Les Temps modernes se font l'écho de ces débats, qui voient lors de plusieurs colloques « partisans » et « adversaires » du livre de poche s'affronter. Les premiers mettent tous leurs espoirs dans ce nouvel objet : espoir de démocratisation de la lecture, notamment celle des textes littéraires et des grandes œuvres du patrimoine ; espoir de renouvellement et d'enrichissement des conditions du dialogue dans la cité ; espoir d'élargissement des habituelles frontières qui séparent les lecteurs et les lectures selon des centres d'intérêt, des disciplines, des niveaux de compétence divers. Le livre de poche conduit ainsi l'autodidacte et l'ouvrier à se cultiver ; il autorise aussi des porosités, des glissements, qui permettent aux spécialistes et à l'« homme quelconque », à l'« industriel » et au « syndicaliste » de « communiquer et de se connaître mieux » ; il peut être enfin un outil pour l'homme contemporain qui veut comprendre « le monde moderne » et ses productions scientifiques et techniques. Non

⁷¹. Cf. plus loin les hypothèses d'interprétation du procès de l'éditeur de l'*Amant de lady Chatterley* en livre de poche en 1960 à Londres.

⁷². Cette différence devrait d'ailleurs faire l'objet d'hypothèses de la part d'une histoire comparée du livre. A quoi relier de tels écarts (au moins une vingtaine d'années, voire trente). A un savoir-faire éditorial ? A une analyse différente du marché des lecteurs ? A des traditions culturelles et politiques ? Ou, plus largement, une fois encore, à des disparités dans les rapports aux textes prenant racine dans la longue durée de l'histoire religieuse de ces pays ?

content d'autoriser un élargissement des lecteurs, il leur fournit des lectures de qualité, doublement entendues comme se référant aux valeurs d'un patrimoine et comme exercice de la modernité.

Un argumentaire que ne convainc pas les nombreux intellectuels adversaires du livre de poche. Pour ces derniers, celui-ci n'est plus un livre, mais son ersatz. Les discours refusant cette nouvelle forme du livre se situent eux aussi à plusieurs niveaux. La qualité intellectuelle et graphique des productions de poche existantes est fautive : elle dénature ainsi le texte de l'auteur (par exemple par la présentation d'œuvres tronquées) ou en interdit une compréhension correctement guidée (par un paratexte considéré comme déficient, quand il n'est pas inexistant) ; elle suscite des anticipations tragiquement erronées (« la couverture du *Deuxième Sexe* — édition de poche américaine — ressemble étrangement à l'enveloppe d'une publication pornographique », écrit Paule Thévenin). Plus grave, ce livre-produit, ce livre-objet n'est plus un livre : il ne suscite ni respect, ni désir de conservation.

Car la transformation de l'objet-livre modifie radicalement le rapport au texte : à la banalisation de l'objet fait écho et suite la banalisation du texte et de son appréhension. A la beauté et à l'excellence du texte correspondaient des formes et des volumes, des signes et des espaces. Une acquisition matérielle parfois coûteuse symbolisait l'effort nécessaire pour parvenir à la compréhension du texte. Si le texte était ainsi élu, il permettait au lecteur de l'être tout autant.

La culture de poche ne peut donc être que la mort de la culture. Le triomphe de l'industrie et du commerce consacre le règne de l'éphémère. La consommation a définitivement remplacé la culture. L'ère de la vitesse et de l'instabilité rend caduc le livre tel que les temps passés l'entendaient : « *le pacte passé avec et contre le temps, avec et contre l'autorité du moi individuel, ce pacte actif dans l'écriture et la lecture classiques, est en train de se transformer totalement* », estime George Steiner.

Un débat, qu'il faut se garder d'estimer un peu vite rétrograde, quand bien même les formes dans lesquelles il s'exprime et les objets sur lesquels il s'appuie évoluent. D'une part, parce que la question des changements suscités — ou non — par l'évolution des formes du livre accompagne ce dernier durant des siècles. Les débats actuels sur les « autoroutes de l'information », sur l'écrit virtuel, sur l'information en ligne sont les éclatantes illustrations de ces questions qui sont posées devant toute

évolution des modalités d'inscription de l'écrit dans un support. D'autre part, parce que l'un des objets d'une sociologie de la lecture est justement d'interroger les modalités diverses d'appréhension des textes que peut provoquer l'évolution de leur mise en forme. Enfin, parce que ces questions ne peuvent être détachées d'une attention à l'évolution de l'espace public dans les sociétés contemporaines et aux mutations que peut provoquer l'absolue disponibilité de ce qui était hier sélectivement proposé, et qui se révèle, malgré cette liberté, comme étant toujours à conquérir.

b. L'arrêté Monory et la loi Lang

Dans le cadre de l'étude collective sur les discours sur la lecture tenus au XX^e siècle par les porteurs de valeurs dans le corps social⁷³, a été, à côté d'une analyse des représentations de la lecture dans l'iconographie contemporaine, proposée l'étude des propos tenus par la presse lors des débats auxquels ont donné lieu l'arrêté Monory, qui, en 1979, « libéralise » la vente du livre, et « libère » le prix du livre, puis en 1981, la loi Lang, mesure exactement contraire de la première, puisqu'elle contraint et fixe le prix de vente du livre (Bibliogr. 17).

Les discours sur le livre font en général l'impasse sur la composante économique et marchande de ce produit. Il semblait intéressant d'étudier comment deux mesures, qui toutes deux s'intéressent au livre comme objet marchand, allaient être traitées par le discours social. La première sera généralement considérée comme reléguant le livre au rang d'un pur produit économique, en faisant à ce titre « un produit comme les autres ». Les discours de la presse, donnant la parole aux créateurs, éditeurs (nécessairement alors « artisans » du livre), intermédiaires et médiateurs divers, auront tendance à dénoncer cette confusion, à affirmer la valeur symbolique du livre comme composante unique de ce produit, qui le distingue radicalement des autres ; cette valeur symbolique interdit qu'il soit l'objet de mesures et de considérations le reléguant au rang d'objet marchand, le désacralisant, le faisant chose.

La seconde mesure, qui bénéficiera, au contraire de la première, d'un consensus généralement partagé, fera appel à des témoignages arguant du bien fondé

⁷³. Cf. Anne-Marie CHARTIER et Jean HEBRARD, *Discours sur la lecture, 1880-1980, op. cit.*

d'un traitement particulier dû à un produit dont la teneur symbolique est telle qu'il est avant tout acte de pure création, valeur symbolique, s'incarnant presque par hasard dans un produit appelé à devenir marchand.

C'est la tension entre ces deux tentations, celle de traiter le livre comme un pur produit marchand, celle d'en dénier l'insertion obligée dans un univers marchand, qui a paru intéressante et qu'illustrent les discours tenus sur le livre entre 1979 et 1983.

De tels procédés entraînent nécessairement quelques raccourcis. A l'arrêté Monory, une presse et une interprofession du livre unanimes reprochent de faire du livre « une chose » : le registre choisi, pour désigner la vulgarité du procédé est alors celui de la consommation alimentaire ; l'arrêté Monory considère le livre comme « une savonnette », « un paquet de lessive », une « patate », le transforme en une marchandise périssable. De là, les discours glissent généralement vers l'univers de la création ou de la lecture et fonctionnent une nouvelle fois par métonymie : l'arrêté Monory sera responsable de la victoire de la médiocrité sur la patiente recherche de création, entraînera l'avènement définitif du best-seller et du grand marché sur « le vrai livre », nécessairement « difficile », « culturel », à diffusion lente et peu lu. L'arrêté Monory fera à lui seul la victoire de l'ignorance sur le savoir, de Guy des Cars sur Julien Gracq. L'analyse de ces discours montre ainsi l'obligation qu'ont ceux qui les émettent à toujours élargir leurs propos, leurs alarmes, leurs accusations, à forcer le trait, simplifiant à outrance un cas de figure dont la complexité n'est alors pas supportable. De telles dénonciations passent à chaque fois par des mises en scène simplistes du lectorat, ici décrit comme un ensemble de consommateurs toujours et uniquement attirés par le meilleur prix, en passe ainsi de devenir de vrais-faux non-lecteurs.

Avec la loi Lang, c'est la figure inverse qui est proposée : le discours officiel estime que le livre « n'est pas un produit comme les autres » ; sa commercialisation doit donc faire l'objet d'une législation particulière. Le consensus que rencontre une telle position amène, au contraire du cas précédent, l'interprofession et la presse à adopter un registre de discours plus nuancé. On aura alors tendance à rappeler que le livre est aussi un produit marchand, dont il ne faut pas dénier les contraintes ; on rappellera qu'une mesure économique ne saurait suffire à elle seule à résoudre tous les enjeux liés

au livre ; on indiquera que la qualité de la création, le nécessaire partage social du lire, l'exercice même du jugement conduisant à décerner le qualificatif de culturel à certains produits et à le dénier à d'autres sont choses délicates et difficiles. Ici, le consensus semble gêner plutôt qu'il ne stimule ; les propos se font plus rares, mais gagnent parfois en complexité : on s'interroge sur l'état de l'édition, sur le lectorat, on différencie l'achat de la lecture, etc.

Enfin, est commun aux deux périodes l'exercice de la prise de parole : généralement ce sont les éditeurs qui parlent au nom de tous ; les auteurs s'expriment plus rarement. Quant aux lecteurs, ils sont mis en scène : on parle pour eux, on les représente ; on ne leur donne presque jamais la parole. On retrouvera l'exercice de prise de pouvoir dans la prise de parole lors des débats sur le prêt et l'achat de livres en 1994. Là encore, les éditeurs auront tendance à s'exprimer au nom de tous.

c. L'illettrisme

Il est, au moins, trois façons de s'intéresser à la question de l'illettrisme. L'une est de chercher à en évaluer l'importance : ainsi certains travaux s'essayaient-ils, avec de plus en plus de rigueur, à la quantifier, à décliner les degrés des lacunes dans l'exercice du lire et de l'écrire dans la population adulte⁷⁴. La seconde est d'essayer d'analyser les modalités de sa manifestation sociale : nombre de travaux sociologiques témoignent aujourd'hui des liens entre illettrisme et exercice professionnel, entre illettrisme et place de l'écrit dans les contextes familiaux et sociaux⁷⁵.

Mais la « découverte » de l'illettrisme en France donna lieu, avant que la multiplication des travaux ne vienne parfois autoriser la présence d'un propos plus

⁷⁴. Au flou, générateur de surenchère, dont avaient été porteuses les années 80, succèdent peu à peu des évaluations plus sérieuses, qui mesurent les compétences linguistiques de populations données. Ainsi, les travaux d'Alain BENTOLILA auprès de jeunes conscrits lui permettent-ils de déterminer des niveaux de compréhension des textes (lecture et compréhension d'une syllabe, d'un mot, d'un groupe de mots, d'une phrase simple, prise en compte du contexte, maîtrise des relations logiques et chronologiques, lecture d'un texte à la vitesse de la parole et compréhension du sens). Cf. par exemple A. BENTOLILA, *La France de l'illettrisme*, Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, 1992, (multigr. 30 p.).

⁷⁵. Cf. par exemple *L'illettrisme en questions*, sous la direction de J.-M. BESSE, M.-M GAULLMYN, D. GINET, B. LAHIRE, Lyon, PUL, 1992 ; J.-M. BESSE (dir.), B. LAHIRE, A. MESSEGUE, *Pratiques d'écriture et de lecture d'adultes salariés peu qualifiés*, Contrat ministère de la Recherche et de la Technologie, Lyon, PsyEF, université Louis Lumière-Lyon 2, 2 tomes (117 p. + 227 p.) ; B. FRAENKEL, *Illettrismes. Variations historiques et anthropologiques*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 1993 ; B. LAHIRE, *La Raison des plus faibles. Rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieux populaires*, op. cit.

nuancé, à un florilège de discours émotifs, dont le commun dénominateur était de se soucier davantage de provoquer chez leurs auditeurs (ou lecteurs) un sentiment d'incrédulité et de révolte, que de s'essayer à décrire le phénomène, moins encore à y réfléchir. L'évolution des représentations sociales de la lecture qu'ont analysé A. -M. CHARTIER et J. HEBRARD sur le siècle⁷⁶ semble avoir atteint sa forme et son expression paroxystiques dans les années 1984-90, où la France, effarée et ravie, non contente de se représenter non lectrice, ignorante et inculte, se décrivait avec frisson en voie d'illettrisme généralisé⁷⁷.

Les discours sur l'illettrisme, tels qu'ils apparaissaient dans la presse, tels qu'ils ont été exprimés par des institutions diverses, se devaient d'être interrogés en tant que tels — en mettant provisoirement entre parenthèses la nécessaire analyse du phénomène lui-même. On peut ainsi les resituer dans une histoire, mettre à jour ces images qu'une société donne d'elle-même, ses fractures et ses déviances (Bibliogr. 26). Un tel regard conforte une indispensable prudence méthodologique nécessaire à qui veut effectivement étudier le phénomène, autorisant la mise en lumière des *a priori* sociaux, des valeurs, jugements, raccourcis et fausses évidences à la base de la majorité des supposées analyses de la question. Les illettrés et l'illettrisme sont en effet devenus à la fin des années 80 la métaphore de toutes les atypies et de tous les manques dont la France pouvait sembler atteinte. Les illettrés symbolisent alors toutes les exclusions, sociales, scolaires, politiques, et témoignent de l'échec généralisé de l'école (« ils ne savent même pas lire... » et ses variantes), de la société (supposée n'engendrer que misère et exclusion), du politique (une société produisant des illettrés ne peut être démocratique, *vs* un illettré ne peut participer à l'exercice démocratique), de la communauté (qui abrite en son sein des illettrés qui « se cachent » et « rasant les murs »). Le vocabulaire généralement choisi, forme de redondance et d'amplification de ces propos simplistes évoque une « maladie », une « catastrophe », un « fléau », que seule une « croisade » peut éventuellement « combattre ». Les discours sur l'illettrisme étaient alors un des exemples les plus récurrents de cette forme de « haine de soi » feinte que simule tout discours de la dénonciation.

⁷⁶ *Op. cit.*

⁷⁷ Cf. sur ces mêmes thèmes les analyses de J. -F. LAE et P. NOISSETTE, *Je, tu, il, elle apprend*, MIRE/ ministère des Affaires sociales, 1986 ; J. HEBRARD, « L'illettrisme, une émotion des classes cultivées », *Bibliothèques publiques et illettrisme*, ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture, 1986 ; C. FRIER, « Les représentations sociales de l'illettrisme : analyse des discours de la presse », in *L'« Illettrisme » en questions*, *op. cit.*

C. Une histoire des sociologies de la lecture au XX^e siècle

Une pratique de quinze ans de recherches suscitant une connaissance peu à peu nourrie des études sociologiques présentes ou passées, de leurs implicites ou explicites théoriques, un lien constant avec les problématiques des historiens, les opportunités de la direction du dernier volume de l'*Histoire des bibliothèques françaises* ont conduit à proposer une histoire des sociologies de la lecture au XX^e siècle, qui peut être aussi, bien sûr, l'occasion d'exercer un regard critique sur les acquis et les insuffisances des travaux de la période contemporaine.

Trois articles ont été consacrés à cette histoire dans l'*Histoire des bibliothèques françaises* (*Bibliogr.* 5, 16), proposition volontairement mixte d'historiographie des recherches, de présentations des principaux acquis et résultats et embryon de réflexion critique. On peut distinguer, pour suivre les scansionnements qui font sens dans l'histoire des bibliothèques⁷⁸, trois périodes dans celle des recherches : l'entre-deux-guerres, 1945-1975, 1975 à 1989. Une telle scansion ne s'applique pas mal à l'histoire des études sociologiques sur la lecture.

Celles-ci sont inexistantes en France durant l'entre-deux-guerres, qui vit en revanche naître les préoccupations qui les appellent directement. Dans la décennie 1930, la crise économique et ses conséquences sur la production et le marché éditorial rendra sensible à la nécessité de connaître les publics du livre et leurs goûts le monde

⁷⁸. Il est bien évident que le fait d'intégrer cette histoire des recherches dans une histoire des bibliothèques a conduit à présenter celles-ci sur un mode de vulgarisation et a quelque peu infléchi le choix des recherches évoquées. Tout ce qui, dans l'histoire particulièrement féconde de la « critique littéraire » (terme qui ne convient guère, mais qui a le mérite de son imprécision), des années soixante à nos jours, a cherché à situer la place du lecteur dans le texte, de BARTHES à ECO, de CHARLES à RICARDOU ou à PICARD, n'est que peu ou pas évoqué. Choisir de ne retenir principalement de cette vertigineuse production que les contributions dites de l'« esthétique de la réception » d'un JAUSS ou d'un ISER se devrait d'être davantage justifié. Comme devrait être engagée de manière plus générale une confrontation entre les apports respectifs des sociologies et des études littéraires du texte. Laisser le seul échange se dérouler parfois en anathèmes entre les supposés défenseurs de la création (qui seraient aussi ceux d'une lecture exigeante) et les supposés démagogues sociologues, coupables d'une nouvelle « trahison des clercs » est une insulte à ces deux professions et à un débat qui mérite mieux et dont l'importance entraîne sans doute paradoxalement cette volonté de ne pas le voir se tenir.

de l'édition française et certains éminents bibliothécaires (Julien CAIN). Ces préoccupations s'appuieront sur certaines traductions françaises des premières recherches sur la sociologie de la lecture, qui avaient été effectuées en Russie dès la fin du XIX^e siècle par le Russe Nicolas ROUBAKINE, fondateur de la « psychologie bibliologique », qui émigra en Europe de l'Ouest après la Révolution soviétique. Les principales conceptions de ROUBAKINE, très marquées par la situation du peuple analphabète de la Russie tsariste, puis par les horreurs de la Grande Guerre ont été rappelées. Ses théories et propositions sont directement inspirées par les réflexions que lui inspirent les malheurs de l'humanité et s'ancrent dans un espoir de les résoudre ; elles sont également à relier à d'autres courants réformateurs et salvateurs de l'époque, dans le domaine de l'éducation nouvelle (Adolphe FERRIERE) ou dans les tentatives de bibliographie mondiale (Paul OTLET). L'étude des raisons et des modalités de ces liens serait très certainement féconde.

Les Français apprennent aussi à connaître les travaux américains effectués au sein de l'« école de Chicago » à la fin des années 1930 par Bernard BERELSON, Douglas WAPLES et d'autres. Ces travaux prennent également leur source dans des préoccupations sociales : la crise de 1929 et ses effets. Celle-ci est à la fois vécue comme un échec de la démocratie américaine, des pouvoirs de l'écrit, de la communication. Ces chercheurs cherchent à comprendre quels usages une population en proie à la crise fait de l'écrit, et comment des écrits bien conçus auraient pu empêcher un tel désastre. Le souci est là aussi autant politique et éthique que strictement scientifique. Enfin, les préoccupations liées aux « nouveaux médias » sont centrales. Quel est le pouvoir et quels sont les usages respectifs du livre, de la presse, de la radio ?

Outre les intérêts, inégaux, des théories de l'acte de lire proposées ici ou là, il a semblé intéressant de montrer à quel point elles avaient été marquées par le contexte belliciste, par les fractures de la Grande Guerre, puis par les ravages sociaux de la crise économique. Si ces chercheurs s'efforcent de connaître les pouvoirs et les effets de l'écrit, c'est avant tout pour que puisse être mise en œuvre une société nouvelle, humaniste et tolérante, qui ne connaisse « plus jamais ça ». Au-delà de leurs différences ou de leurs divergences, ces fondateurs partagent une foi absolue dans les vertus de l'écrit, qui n'est pas sans susciter chez une lectrice contemporaine quelque nostalgie.

Cette croyance s'accompagne parfois, dans les analyses proposées, d'une conception quelque peu mécaniste et univoque des sens de l'écrit et des effets de son appropriation par les lecteurs.

La première floraison française a lieu dans les années soixante autour de plusieurs fondateurs, qui pratiquèrent la sociologie de la lecture chacun à leur manière, en l'intégrant dans leur système de représentation du monde de l'écrit. Nombre de ces recherches sont influencées par les théories marxistes, dominantes à l'époque.

Robert ESCARPIT, professeur de littérature anglaise, s'essaie à construire une sorte de sociologie totale de l'écrit, attentive aussi bien à ses conditions de production qu'à sa diffusion, sous ses formes les plus classiques comme dans les mouvantes conditions de l'époque : il crée par exemple l'Institut de littérature et de technique artistique de masse, ILTAM, dans lequel il faut voir une volonté, partagée à l'époque par de nombreux sociologues, de situer la place du livre et de l'écrit dans la nouvelle « société de consommation », proposant de nouveaux médias qui se répandent alors à une allure vertigineuse⁷⁹. Lucien GOLDMANN⁸⁰, plus encore qu'ESCARPIT, entend l'exercice de la sociologie de la littérature comme attention aux conditions sociales de la production esthétique ou aux formes d'émergence du social dans l'œuvre, plus que comme attention aux places et rôles des lecteurs dans l'exercice de « refiguration » du récit qu'est toute lecture, ainsi que le proposera au milieu des années 1980 Paul RICEUR⁸¹. Joffre DUMAZEDIER s'intéresse à la lecture parce qu'il a centré ses recherches sur la société des loisirs et qu'il veut mesurer en quoi une société des loisirs montante peut offrir une place à la culture⁸². Enfin, dans cette seconde période, Jean HASSENFORDER a été cité, parce qu'il occupe, au tournant des années soixante, une place centrale dans les débats des bibliothécaires sur l'évolution de leur offre et qu'il fut parmi ceux qui voulurent voir au centre de l'excellence professionnelle

⁷⁹. De Robert ESCARPIT, voir par exemple *Sociologie de la littérature*, PUF, 1958, (Que-sais-je ?), *Atlas de la lecture à Bordeaux*, (en collaboration avec Nicole ROBINE), Bordeaux, Faculté des lettres, 1963, *La Révolution du livre*, Paris, UNESCO, 1969, *Le littéraire et le social*, ouvrage collectif, Paris, Flammarion, 1970, *La faim de lire*, UNESCO/PUF, 1973, *Le livre, hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Laffont/Grammont, 1975. Les brochures de l'ILTAM offrent par exemple les titres suivants : *La littérature à l'heure du livre de poche*, 1965, *Le phénomène San Antonio*, 1965, *La profession d'écrivain*, 1967, etc.

⁸⁰. Lucien GOLDMANN, *Pour une sociologie du roman*, Gallimard, 1964.

⁸¹. Paul RICEUR, *Temps et récit*, Paris, Le Seuil, 1984-1986.

⁸². Voir la bibliographie de Joffre DUMAZEDIER sur le sujet dans mes articles de *Histoire des bibliothèques françaises* (Bibliogr. 5).

l'attention aux lecteurs, ce qui le conduisit à mener nombre d'enquêtes sociologiques sur les goûts et choix des publics adolescents⁸³.

La sociologie de la lecture qui se reconstitue au début des années 1980 est fortement imprégnée des travaux de Pierre BOURDIEU. Elle se construit sur les modèles proposés par la sociologie de la culture ainsi entendue. C'est des historiens de la lecture, des travaux de Roger CHARTIER en premier lieu, et d'une attention portée aux modalités spécifiques de la réception des textes tels que le proposent les réflexions de H.R. JAUSS ou de W. ISER qu'elle cherchera ultérieurement les formes de son renouvellement.

Il est périlleux de s'essayer en quelques phrases à une tentative de réflexion sur les limites et les promesses des réflexions sociologiques sur la lecture ainsi entendues.

De l'œuvre de Pierre BOURDIEU⁸⁴, bien sûr, beaucoup doit être retenu, et mis en œuvre dans des applications potentielles multiples. Outre les concepts fondateurs et les multiples démonstrations de leur opérativité qu'il a fournies, je retiendrai aussi ce qui est le plus souvent méconnu : le caractère profondément et perpétuellement évolutif et mouvant des positions et relations sociales qui se nouent dans les champs considérés, quand bien même elles se conjuguent centralement sous la forme de rapports de domination.

Qui dit domination dit écart : c'est dans cette brèche que s'est engouffré Michel de CERTEAU⁸⁵, qui, après Richard HOGGART⁸⁶ et différemment, a associé à l'affirmation des marques de la domination l'attention aux traces, souvent fragiles et fugitives, de ce qu'il a appelé, du côté de la lecture, les opérations poétiques des

⁸³. Voir la bibliographie de Jean HASSENFORDER sur le sujet dans mes articles de l'*Histoire des bibliothèques françaises*, (Bibliogr. 5).

⁸⁴. Voir par exemple *Un art moyen*, en collaboration avec Luc BOLTANSKI, Robert CASTEL et Jean-Claude CHAMBOREDON, Paris, éditions de Minuit, 1965, *L'amour de l'art*, en collaboration avec Alain DARBEL, Paris, éditions de Minuit, 1966, *La distinction, critique sociale du jugement*, *op. cit.*, *Questions de sociologie*, *op. cit.*, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil, 1992.

⁸⁵. Michel de CERTEAU, « Lire, un braconnage », *L'invention du quotidien, T. 1 Arts de faire*, Paris UGE, 1980 (10-18) ; Anne-Marie CHARTIER, Jean HEBRARD, « L'invention du quotidien, une lecture, des usages », *Le Débat*, 46, mars-avril 1989.

⁸⁶. Richard HOGGART, *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes laborieuses en Angleterre*, Paris, Minuit, 1970 (*The uses of literacy*, 1957).

lecteurs, nécessairement plus singulières, moins enserrées dans les attendus sociaux, plus liées aussi aux objets auxquelles elles se confrontent et qui les suscitent.

Une réflexion sociologique sur la lecture peut en effet poser plusieurs questions à l'œuvre de Pierre BOURDIEU. On peut en évoquer deux, différentes, mais facettes d'une même objection.

La première concerne la spécificité respective des différentes pratiques culturelles. Il ne s'agit pas ici de reprendre un discours qui ferait de la lecture une pratique culturelle unique, échappant à l'analyse, pour certains même de toutes les autres. Mais la question de la spécificité de chacune des pratiques culturelles ne peut être éludée : l'écoute de la musique, l'« amour de l'art », l'écoute de la télévision, la lecture de magazines, la fréquentation des salles obscures ou de l'opéra, toutes ces pratiques peuvent-elles se résoudre au même ? Qu'importe alors que les individus ou les communautés se dirigent vers l'une ou l'autre de ces formes d'expression, s'adonnent à telle ou telle pratique culturelle, puisqu'elles sont toutes (au même titre ?) l'occasion de formes de présentation de soi et d'expression de rapports (identiques ?) de domination symboliques. La différence des genres ne serait alors que le lieu de l'exercice redoublé d'une hiérarchie des usages, qui verrait certains de ces arts faire l'objet d'un partage social encore plus limité qu'un autre. La pratique de la photographie ne se différencierait-elle de l'écoute de l'opéra que parce que la première est un art « moyen » ?

La seconde question précise la première. Dans l'analyse des rapports de domination qui fondent et structurent le « champ littéraire », quelle est la place et quels sont les effets spécifiques de la confrontation à des écrits, dont la diversité interdit de croire qu'on puisse penser une telle confrontation en des termes uniques, simple déplacement d'objet sur une simple déclinaison du même ? Cette diversité des textes redouble et amplifie la diversité des lecteurs, dont les perceptions ne peuvent se résumer au déclaratif premier livré à l'enquêteur, destiné effectivement à donner autant de gages ou de signes de sa distinction, de sa « bonne volonté culturelle » ou exprimant par une volonté de se situer « hors jeu » le sentiment de domination. Si des textes divers affectent diversement des lecteurs divers, on ne peut réduire l'appréhension et

les profits du texte à un prétexte, tout entier dominé par les nécessités et les impératifs de la présentation de soi. Il faut bien se résoudre à prendre en compte la relation spécifique avec des textes qu'est la lecture et la manière dont toute lecture modifie ceux qui l'exercent.

D'où un autre danger dans lequel une sociologie, durablement marquée par un raisonnement qui voit, toujours et partout, premier les effets des appartenances et des contingences sociales, risquerait de tomber avec les délices que provoquent de manière fictive les renoncements (quand ils ne sont pas des reniements) : mettre en avant le primat des expériences singulières, des contingences particulières. Après avoir, peut-être proposé trop d'ordre, la sociologie est-elle appelée à se dissoudre dans la rareté, dans la simple reconnaissance de la multiplicité des expériences singulières ? L'erreur serait fatale, puisque l'enjeu d'une réflexion sociologique est bien de tenter de tenir en un même ensemble et dans une même cohérence (qui peut être incohérente) les effets partagés des pesanteurs et des marques sociales et des itinéraires particuliers. Ceux-ci ne sont pas toujours et en tout réductibles à ce qu'un système de domination fait d'eux ; ils effectuent avec lui et contre lui des marches singulières. L'analyse des pratiques de lecture ne peut d'autre part être menée sans prise en compte spécifique et particulière des objets — ici les écrits — auxquels les lecteurs se confrontent et qui, en les modifiant, sont eux-mêmes modifiés.

Roger CHARTIER, invitant à passer « du livre au lire », a mis en évidence et illustré par ses travaux cette nécessité impérative de rechercher les traces et les marques de cette pratique spécifique qu'est la lecture, a souligné la nécessité de tenir dans une même investigation les objets et les sujets qui en fondent l'exercice, ainsi que les circonstances dans lesquelles elle s'effectue, susceptibles elles aussi de susciter des appropriations, des interprétations et des usages diversifiés⁸⁷.

Comment considérer enfin la référence, devenue obligée, à « l'école de Constance » et à « l'esthétique de la réception » ? Les principaux concepts en ont été rappelés dans ces articles — trop rapidement bien sûr. Leur fil directeur est l'affirmation de l'activité créatrice du lecteur : « *L'œuvre littéraire n'est pas un objet*

⁸⁷ Roger CHARTIER, *Pratiques de la lecture*, (dir.), op. cit., *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Le Seuil, 1987, *Les usages de l'imprimé*, (dir.), Paris, Fayard, 1987, *L'ordre des livres*, op. cit. ; et de nombreuses contributions à des ouvrages collectifs.

existant en soi et qui présenterait en tout temps à tout observateur la même apparence ; un monument qui révélerait à l'observateur passif son essence intemporelle. Elle est bien plutôt faite, comme une partition, pour éveiller à chaque lecture une résonance nouvelle qui arrache le texte à la matérialité des mots et actualise son existence », souligne Hans Robert JAUSS. Œuvrant en historien et analyste de la littérature, H.R. JAUSS s'est interrogé sur les raisons des accueils diversifiés des œuvres. C'est à partir d'un constat portant sur les écarts pressentis entre un texte proposé par un auteur et l'« horizon d'attente » de son lecteur contemporain que H. R. JAUSS construit son analyse historique de la réception des œuvres.

H. R. JAUSS, puis W. ISER⁸⁸, proposent ainsi des réflexions et des concepts appelés à une pérennité certaine : le lecteur implicite (ou lecteur idéal) mis en scène, implicitement ou explicitement, dans le texte par l'auteur et espéré, imaginé par lui, destinataire premier de l'œuvre ; lecteur implicite dont le lecteur réel n'est pas toujours le double, auquel il ne ressemble parfois que peu (d'où le scandale de *Madame Bovary*, que JAUSS attribue par ailleurs à la forme du texte et non à l'intrigue). La lecture est pour JAUSS et ISER le moment de la confrontation entre deux mondes : le monde du texte et le monde du lecteur à la suite de laquelle le monde du lecteur peut être modifié, ou non. Pour analyser les effets de l'œuvre littéraire, il faut reconstituer l'horizon d'attente des lecteurs de l'époque et mettre à jour les écarts que contient et suscite l'œuvre nouvelle. Un ensemble de propositions qui seront à nouveau discutées et enrichies par Paul RICŒUR⁸⁹.

Là encore, il est délicat de se livrer en quelques phrases à une analyse critique de ces propositions majeures. Une objection peut être formulée, qui se résume à la question du singulier. La pluralité des lecteurs, H.R. JAUSS la conjugue davantage dans la diachronie que dans la synchronie : un lecteur du XX^e siècle peut lire *Madame Bovary* parce que son horizon d'attente n'est pas le même que celui d'un lecteur du XIX^e, parce que celui-ci ayant évolué, il peut être apte à entretenir un lien d'acceptabilité avec le monde du texte. Pourtant, ces différences se conjuguent aussi

⁸⁸ H. R. JAUSS, *Pour une esthétique de la réception*, op. cit. ; W. ISER, *L'acte de lire : théorie de l'effet esthétique*, op. cit.

⁸⁹ *Temps et récit*, op. cit.

dans la synchronie. Si le lecteur implicite peut être qualifié d'unique (ce que réfuteraient d'ailleurs bien des littéraires, arguant, avec raison, de la polysémie potentielle du texte et donc des adresses implicites — ou explicites — à des lecteurs et surtout à des lectures pluriels), le lecteur réel ne l'est lui certes pas, même dans un ici et maintenant de la réception du texte. L'un des exemples même d'H.R. JAUSS peut être invoqué. Pour qu'il y ait une « affaire » *Bovary*, il faut bien qu'aient été effectuées sur le texte de Flaubert des lectures plurielles, déjà contradictoires (ce que confirme une connaissance des diverses circonstances de la publication et des « censures » dont le texte a fait l'objet⁹⁰). Un horizon d'attente consensuel dans le refus, de la part des lecteurs contemporains de Flaubert, n'aurait pas donné lieu à une « affaire », mais à un simple interdit, sans retentissement. C'est bien de la diversité des réceptions par les premiers lecteurs, du procureur Pinard à *la Revue de Paris*, des amis de Flaubert aux lecteurs experts de l'époque, que peuvent naître l'écart et le conflit.

On aura compris qu'une dimension manque à ces propositions : celle qui fait du lectorat contemporain même de l'œuvre un ensemble pluriel, lui-même partagé, voire divisé, en tout cas multiple. C'est à ce type de tentative que se livrent quelques sociologues français contemporains, Jacques LEENHARDT, Michel PERONI, ou Martine BURGOS⁹¹. C'est bien à l'exercice de mise à jour de cette multiplicité que doit se livrer une sociologie de la lecture qui fasse du rapport au texte le centre et le point d'aboutissement de ses investigations.

⁹⁰. Voir par exemple Michel GRIBINSKI, « Le procès Charbovary ou Flaubert interdit de penser », in *Censures, de la Bible aux Larmes d'Eros*, dir. Martine POULAIN et Françoise SERRE, Paris, BPI-Centre Georges-Pompidou, 1987.

⁹¹. Voir par exemple Jacques LEENHARDT, Pierre JOSZA, avec la collaboration de Martine BURGOS, *Lire la lecture : essai de sociologie de la lecture*, Paris, Le Sycomore, 1982 ; Jacques LEENHARDT, « Les effets esthétiques de l'œuvre littéraire : un problème sociologique », in *Pour une sociologie de la lecture*, dir. Martine POULAIN, *op. cit.* ; « La lecture, raison et passion européennes », *Le français aujourd'hui*, 95, 1991 ; Michel PERONI, *Histoires de lire : lecture et parcours biographique*, *op. cit.* ; Martine BURGOS, « Ces lecteurs sont-ils des lecteurs : lire *Le Grand Cahier* d'Agota Kristof », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1, 1992 ; Martine BURGOS, Jean-Marie PRIVAT, « Le Goncourt des lycéens : vers une sociabilité littéraire ? », in *Lire en France aujourd'hui*, *op. cit.*

DEUXIEME PARTIE. TENTATIONS SOCIO-HISTORIQUES

Pour imprudent que puisse apparaître un tel choix aux yeux de ceux pour qui les frontières disciplinaires se doivent d'être étanches, il m'a toujours paru qu'une sociologie de la lecture devait se conjuguer avec son histoire. Les quelques études présentées plus haut sur les représentations de la lecture dans la peinture ou la littérature en sont des exemples. Ce choix a été justifié en introduction, et l'on a souligné à diverses reprises l'apport majeur des renouvellements récents de l'histoire de la lecture. L'argumentaire paraît en effet aller de soi. La lecture telle qu'elle s'exprime dans la diversité sociale de notre contemporanéité appartient à une histoire, dont les traces impriment encore les pratiques et les valeurs contemporaines, quand bien même elles cherchent à s'en défendre. Il convient donc d'identifier des filiations et des ruptures.

Mes travaux sur la censure et ceux concernant l'histoire des bibliothèques ne couvrent pas les mêmes périodes. Dans le premier cas, l'approche s'est voulue large, brassant la longue durée, entre XVI^e et XX^e siècles. Dans le second cas, c'est le seul XX^e siècle qui a été exploré.

CHAPITRE 1. LE LIVRE AU RISQUE DE LA CENSURE

Même si ma participation explicite y a parfois été peu visible, voire ne passant pas par la signature de contributions et sans vouloir ici confondre vulgarisation et recherche, propédeutique à une réflexion et patiente investigation d'un terrain

particulier, je me permettrai d'évoquer un travail de plusieurs années sur la question de la censure, qui s'est traduit par plusieurs réalisations.

La première recherche a consisté en la conception et la direction d'un ouvrage : *Censures, de la Bible aux Larmes d'Eros. le Livre et la censure en France* (Bibliogr. 8) et la réalisation d'une exposition, en collaboration avec Françoise SERRE. Outre la conception d'ensemble de l'ouvrage, nous avons réalisé un index des principaux livres français censurés, une anthologie de « discours » de censeurs entre XVI^e et XX^e siècles, une chronologie des grandes étapes de la législation de la censure en France.

La deuxième recherche s'est intéressée aux relations des bibliothèques publiques avec la censure au XX^e siècle ; j'ai conçu cette recherche et en ai assuré la co-direction scientifique avec Jean HEBRARD (Bibliogr. 19). Cette étude (*Censure et Bibliothèques au XX^e siècle*) a été réalisée par Marie KUHLMANN et Nelly KUNTZMANN, avec la participation d'Hélène BELLOUR.

La troisième contribution s'intéresse aux modalités de l'exercice de la censure sur un pamphlet du XVII^e siècle contre les Jésuites : *L'Onguent pour la brûlure ou le secret pour empêcher les Jésuites de brûler les livres* (Bibliogr. 25).

Enfin, la quatrième contribution s'intéresse aux multiples ramifications d'un cas de censure exemplaire au XX^e siècle : l'affaire, qui court sur plus de trente années, de *l'Amant de lady Chatterley* (Bibliogr. 13).

1. *Censures, la longue durée*

Est-il besoin de justifier de la proximité de questionnement qui lie une histoire du livre et une histoire de la censure ? La censure, « cette régulation conflictuelle du champ symbolique »⁹², révèle par défaut tous les pouvoirs attribués au texte et toutes les potentialités attachées à sa lecture. Crainte du texte, la censure est aussi une révérence, une reconnaissance et un hommage à son pouvoir. Toute l'histoire de la

⁹². Jean HEBRARD, « La censure de la lecture », Préface à *Censure et bibliothèques au XX^e siècle*, Bibliogr. 19.

censure de l'imprimé, entre XVI^e et XX^e siècles, est celle d'une négociation entre la tentation de l'interdiction, la nécessité du contrôle et la volonté d'autoriser la création, voire d'encourager l'exercice du lire, tout en craignant certains lecteurs.

C'est inscrite dans ce double mouvement face au livre (de croyance et de crainte, de force et de faiblesse) que s'organise la censure au XVI^e siècle. L'attitude de François I^{er}, et les mesures qu'il a prises sont tout entières inscrites dans cette ambiguïté. Le souverain conjugue et associe amour des lettres, protection des écrivains, volonté de développer l'imprimerie, la librairie et les bibliothèques et mesures de surveillance et de contrôle, censures et interdictions d'ouvrages, poursuite d'imprimeurs et d'écrivains. Il est même tenté en janvier et février 1535 par l'interdiction suprême, celle de l'imprimerie sur tout le royaume : « *nous prohibons et défendons à tout imprimeur, de quelque qualité et condition qu'il soit, d'imprimer aucune chose, sous peine de la hart, le tout de manière provisoire et jusqu'à ce que nous ayons plus amplement été informés sur les remontrances qui nous ont été faites concernant lesdites impressions et que nous ayons avisé et que nous voudrions faire corriger lesdites lettres d'ordonnance, prohibition et défenses par nous, comme il est dit, décidées ou non* » (Arch. Nat. Paris X^{LA} 1538, f^o 113-114). L'invention de l'imprimerie n'est certes pas à l'origine de la censure, mais elle contribue à son organisation, que cette censure soit portée par l'Eglise et/ou par l'Etat, de façon successive ou simultanée, que ces deux instances agissent en coopération, en concurrence, en opposition ou de manière indépendante selon les périodes.

Si nous avons choisi, dans l'ouvrage sur l'histoire de la censure, de traverser les siècles, c'est dans la perspective de dresser un premier tableau de l'évolution de ces tensions au cours de l'histoire. Le mot censure, comme le mot lecture, cache en effet des réalités fort diverses et s'exerce de la manière la plus brutale à la plus subtile.

Dans cet ouvrage, dont le développement appartient entièrement aux auteurs qui en ont illustré tel ou tel aspect, et dans l'exposition, dont l'organisation et les textes sont le fait des deux commissaires, nous avons souhaité que soient interrogés, dans la durée, les raisons, les modes et les acteurs de la censure. Est ainsi questionnée la « trilogie de l'interdit », qui suspecte, avec une constance que la diversité de ses déclinaisons n'épuise pas, trois thèmes principaux : la religion, la politique, les mœurs.

Nous nous sommes intéressées aux pouvoirs censeurs : l'Eglise catholique et le pouvoir royal à l'époque de la censure préventive, la République ou les Ligues de moralité, — et bien sûr toujours l'Eglise — à l'époque de la censure *a posteriori*. Nous nous sommes penchées sur la diversité et l'évolution des condamnations encourues par les auteurs et diffuseurs d'œuvres censurées. Nous avons examiné les modalités d'intervention de la censure sur les textes eux-mêmes et cherché à illustrer la diversité des genres d'œuvres censurées.

De ce travail, beaucoup peut être retenu. D'abord, avec les qualités et les défauts du genre, c'est l'une des premières tentatives (nous incluons ici l'ouvrage comme l'exposition) cherchant à porter un regard global sur l'histoire de la censure. L'exercice de la synthèse nous paraissant nécessairement réducteur, nous avons préféré l'exemplarité dans la diversité. C'est à partir de cas ou de périodes historiques, choisis entre XVI^e et XX^e siècles, qui ont paru exemplaires, dans leurs différences mêmes, que nous avons organisé notre réflexion.

D'où le risque, que certains ont considéré comme une erreur⁹³, de faire cohabiter dans l'espace d'un livre ou des textes d'une exposition, des registres et des étapes de la censure aux intensités différentes. C'est ainsi que nous avons réalisé, souvent à partir de recensements partiels existants, un index des principaux auteurs français censurés, sans prétendre un instant à une quelconque, et au demeurant, définitivement impossible exhaustivité. Il nous a semblé qu'un tel répertoire pouvait, dans ses lacunes même, être utile à des recherches futures. Chaque nom d'auteur et d'œuvre est suivi du type de censure encourue, qui peut être unique, mais est souvent multiple. Les types de censure subie par les œuvres sont très divers au cours de l'histoire et ne sont pas de même nature : mise à l'*Index librorum prohibitorum*, créé en 1559 pour fédérer et prolonger les divers index catholiques existants⁹⁴ — supprimé seulement en 1965 — qui, lorsque le pouvoir royal gagnera la bataille du contrôle de la censure, n'aura plus de pouvoir autre que celui de l'interdit moral et de l'excommunication pour les auteurs, mais aussi pour les *lecteurs* des œuvres

⁹³ . Tzvetan TODOROV, dans un billet de *Lettre internationale*, janvier 1988.

⁹⁴ . Si les différents *Index* romains n'ont à ce jour fait l'objet d'aucune réédition, moins encore d'étude exhaustive, il faut souligner le remarquable travail fait par le Centre d'études de la Renaissance de l'Université de Sherbrooke, Québec, Canada, qui s'est engagé depuis de nombreuses années dans un travail de réédition des différentes éditions des index des universités européennes, des facultés de théologie de Paris, Madrid, etc. Il s'agit là de la reconstitution d'une source d'une valeur et d'un intérêt inestimables.

considérées ; saisies ou condamnations des pouvoirs royaux, accompagnées de peines diverses ou d'un autodafé publique de l'ouvrage incriminé ; interdits de la République avant et après l'adoption de la loi de 1949 sur les publications destinées à la jeunesse et ses différentes extensions ; listes Otto pendant l'Occupation allemande. Il nous a paru intéressant de proposer pour la première fois une liste qui fasse apparaître qu'un ouvrage a pu être interdit par les pouvoirs royaux en telle année, et n'être porté à l'index que des années plus tard ; qu'un ouvrage, sous l'Ancien Régime, pouvait être poursuivi par le Roi ou le Parlement, mais pas par l'Eglise, l'inverse étant encore plus fréquent ; que certains ouvrages, interdits à la fin du XVIII^e siècle ou au cours du XIX^e le seront encore, et en fonction d'une législation bien différente, lorsque des éditeurs tels Jean-Jacques Pauvert ou Régine Déforges les republieront au milieu du XX^e siècle. Puisque l'histoire de la censure d'un livre est bien celle de sa réception impossible, analyser sur la « longue durée » pourquoi certaines œuvres verront des époques et des mentalités différentes ne pas pouvoir les accepter est d'un intérêt majeur pour l'histoire de la lecture.

L'anthologie de « discours de censeurs » exhume quelques-uns des édits royaux, ordonnances ou lettres patentes, arrêts du Parlement de Paris, rapports de censeurs, textes d'appels à la censure, billets de dénonciation ou libelles anonymes, rapports de préfets de police, bulletins cléricaux appelant à la censure, réquisitoires de procureurs de justice ; nous y avons joint quelques textes d'auteurs censurés, de Diderot à Bernard Noël. Nombre des premiers types de textes, manuscrits provenant des Archives nationales, des Archives de la Bastille, du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale n'avaient semble-t-il jamais été publiés.

Il nous a semblé intéressant et fertile de publier une telle anthologie qui permet d'étudier les différences comme les permanences dans la rhétorique de la censure au cours des siècles. Comme on l'a dit plus haut, la religion, les mœurs et la politique en sont les trois thèmes récurrents. Si l'intensité de leur présence dans l'argumentaire et les motifs de censure est variable, ils sont conjugués à toutes les époques. On voit clairement exprimé dans ces textes que la crainte principale provient bien souvent, non de la lettre du texte, mais des effets de sa lecture sur des lecteurs supposés fragiles,

prenant tout texte « au pied de la lettre ».

Quant aux peines encourues, elles sont évidemment éminemment variables entre XVI^e et XX^e siècle, de la condamnation de Théophile de Viau au bûcher — sans effet, le condamné s'étant enfui — à la poursuite pénale de Boris Vian pour outrages aux bonnes mœurs dans *J'irai cracher sur vos tombes*. Mais faut-il rappeler que nous vivons dans un monde où l'on peut encore être condamné à mort pour ses écrits à la fin du XX^e siècle ? Le cas de Salman Rushdie en est la plus terrifiante illustration.

On saisit enfin la diversité des modalités d'intervention des censeurs sur les textes eux-mêmes, de la proposition faite aux auteurs de modification de tel ou tel passage, comme il était courant à la fin du XVII^e et surtout au XVIII^e siècle, à l'interdit ou la destruction de tous les exemplaires de l'œuvre, ou, comme nous l'avons analysé à propos de deux exemples-types, évoluant de son autorisation dans un type de « mise en imprimé » et à son interdiction dans un autre.

Les conditions de la diffusion de l'œuvre nous ont paru devoir être évoquées de manière privilégiée. On l'a dit, c'est aussi sa lecture potentielle qui rend le texte dangereux, inacceptable. Lecture d'autant plus à craindre qu'elle concerne le plus grand nombre. Si les interdits sur la Bible au XVI^e siècle ont atteint une telle intensité, c'est parce que l'enjeu était la possibilité d'une confrontation directe au texte publié en langue « vulgaire » de lecteurs séculiers « ordinaires ».

Les intermédiaires de la diffusion du livre sont donc des maillons sous surveillance. C'est en ce sens qu'a été proposée l'étude des manières dont les bibliothèques ont, au XX^e siècle, subi ou parfois mis en œuvre, la censure (Bibliogr. 19).

Précisons d'emblée que nous entendons cette fois le terme de censure au sens large, non plus comme offre de livres juridiquement interdits par un pouvoir, mais plus généralement comme refus, subi ou volontaire, de proposer un certain nombre d'œuvres. Lorsque cette restriction est subie, elle peut s'apparenter à une censure : ainsi les retraits des ouvrages des bibliothèques lors de la mise en application des listes

Otto ; ainsi, et ce fut évidemment moins grave, du retrait d'ouvrages exigés par des administrateurs, des élus, des groupes de pression divers, associations de lecteurs, émanations de partis politiques, ligues de moralité, anciennes ou plus récentes.

Lorsque la restriction est mise en œuvre par des intermédiaires, elle s'apparente alors davantage à de l'autocensure. Ainsi des pratiques de prudence qui conduisent le bibliothécaire à ne pas acquérir d'ouvrages sur certains thèmes que leur écriture (ouvrages pro ou anti-communistes, ouvrages ayant trait à la sexualité,...) ou qu'une conjoncture (la guerre froide, la guerre d'Algérie,...) rendaient brûlants.

Si le XX^e siècle des bibliothèques peut être étudié sous cet éclairage, c'est bien parce que, posant en principe l'affirmation de la liberté des lectures et des lecteurs, il se heurte aussi à de nécessaires précisions et redéfinitions de ses critères et de ses marges. Questionnement inutile pour les siècles précédents qui postulaient tous d'une manière ou d'une autre la « censure » comme droit (et devoir) constitutifs de l'exercice bibliothéconomique. L'argumentaire libéral du second XX^e siècle a en revanche eu tendance à dénier que sélectionner et offrir, c'est aussi limiter et interdire. On peut au contraire explorer certaines zones d'ombre et comprendre comment, en ce maillon stratégique de leur offre, les bibliothèques se mesurent avec le pouvoir, historiquement changeant et socialement marqué, qu'elles-mêmes ou leurs divers interlocuteurs attribuent aux textes.

2. Fortunes et infortunes d'un texte interdit

Autre incursion dans l'histoire de la censure : un travail sur un pamphlet de 1664, *L'Onguent pour la brûlure ou le secret pour empêcher les Jésuites de brûler les livres* (Bibliogr. 25). Un tel titre, recensé par Anne SAUVY⁹⁵, m'avait paru singulier. Née d'une curiosité, l'exploration des caractéristiques de ce pamphlet, le contenu de la satire, la fortune posthume du texte, la biographie de son auteur, se révélèrent, à la petite échelle de ce seul texte, une illustration intéressante des analyses avancées par les renouvellements récents de l'histoire du livre et de la lecture.

L'auteur anonyme de ce pamphlet est Jean Barbier d'Aucour, dont le parcours

⁹⁵ . Anne SAUVY, *Livres saisis à Paris entre 1678 et 1701*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1972

est typique de ceux qu'Henri-Jean MARTIN appelle les « aventuriers des lettres » au XVII^e siècle et Robert DARNTON la « bohème littéraire » au siècle suivant. D'origine pauvre, il tente sa chance par le biais des lettres, mettant sa plume au service des jansénistes, en partie par vengeance sociale, les Jésuites l'ayant humilié dans son enfance. Tardivement et faiblement reconnu, il devra à son poste de précepteur d'un des fils de Colbert une éphémère réussite sociale : il devient académicien. Il meurt pourtant pauvre et poursuivi par la haine de classe, l'évêque de Clermont-Tonnerre, son successeur à l'Académie française refusant de faire son éloge, car il s'est « *fait une loi de ne jamais louer un roturier* ».

Tout aussi exemplaire que son itinéraire biographique est l'aventure du pamphlet de Barbier d'Aucour : publié une première fois clandestinement en 1664, il connaîtra au moins six éditions entre cette date et 1683. Oublié au XVIII^e siècle, il fait l'objet de plusieurs rééditions en 1826, chez Touquet, le spécialiste des petits volumes in-32, au moment des vifs débats sur la censure. Ces rééditions, au XVII^e comme au XIX^e siècles, sont exemplaires des réinvestissements sociaux successifs dont un texte peut faire l'objet, alors même que les contextes politiques n'ont plus rien à voir. Réinvestissements provoqués par des choix éditoriaux (de l'inclusion du pamphlet dans un ensemble dû à Le Maître de Sacy en 1683 aux stratégies libérales et antireligieuses de Touquet en 1826), approuvés et redoublés par le succès public (les nombreuses éditions en témoignent).

Enfin, les fortunes et infortunes du texte lui-même illustrent les aventures de toute « mise en imprimé » qui modifient, ici bien après la mort de l'auteur, le texte lui-même. Une lecture des différentes éditions montre que le texte a été transformé. Deux versions différentes existent et les éditeurs ont recours tantôt à l'une, tantôt à l'autre, sans que l'on puisse déceler précisément ce qui, dans les conjonctures de la fin du XVII^e ou du début du XIX^e siècle peuvent expliquer les choix. Il existe d'autre part des variations dans l'appareil paratextuel des éditions du XVII^e siècle. Celles-ci sont explicables : plus les éditions sont populaires, proches des feuilles volantes, plus la glose est importante et précise, destinée à expliquer à des lecteurs supposés peu au fait de « la Querelle » les qui est Jansénius, qui sont les Pères Brisacier, Le Moine, etc.

3. La censure et le format : le livre de poche

Dernier exemple d'incursion dans le domaine de l'histoire de la censure : une étude sur la censure de *l'Amant de lady Chatterley* (Bibliogr. 13). Travaillant sur les discours sur la lecture auxquels a donné lieu l'arrivée du livre de poche en France au milieu des années 1960, j'ai appris qu'en Grande-Bretagne, Sir Allen Lane, le fondateur des très célèbres éditions de poche Penguin, avait fait l'objet d'un procès retentissant à Londres en 1960 pour avoir publié ce roman. L'analyse de ce procès (A. Lane ayant publié par la suite intégralement, et en poche !, les dépositions et plaidoiries) et l'histoire de la censure de cet ouvrage dans de précédentes ou suivantes éditions se sont révélées particulièrement fécondes. *L'Amant de lady Chatterley* fut en effet poursuivi sur la planète entière durant plus de trente ans. Cette affaire, aux multiples rebondissements, et l'ensemble des relations de Lawrence, effectives ou posthumes, avec la censure, sont exemplaires.

Les conflits sociaux et symboliques des différents intervenants dans le champ de l'édition et de la réception des textes y sont en effet explicites⁹⁶. L'auteur, qui meurt en 1930, fut confronté toute sa vie, non seulement aux pouvoirs directement en charge de contrôler l'acceptabilité sociale des productions littéraires, mais à ceux qui sont en général ses alliés dans le champ : ses propres éditeurs, la presse, et parfois ses propres amis, écrivains et artistes. L'histoire des éditions des livres de Lawrence est un révélateur exemplaire de la fragile et instable fixité du texte ; de la distance, parfois conflictuelle, entre mise en texte et mise en imprimé ; des distances et des conflits toujours possibles entre l'auteur et ses éditeurs ; de l'intervention des intérêts financiers dans le champ symbolique, par des pratiques de contrefaçon dignes du XVIII^e siècle.

Lawrence fut dénoncé par la presse et lâché par ses propres éditeurs qui « regrettent de l'avoir publié » au moment de la saisie et du procès de *l'Arc-en-ciel* en 1915. *L'Amant de lady Chatterley*, initialement publié par D.H. Lawrence lui-même à compte d'auteur à Florence en 1928, fut poursuivi par les pouvoirs britanniques, fit l'objet d'éditions pirates à but commercial qui désespérèrent un auteur dépossédé de

⁹⁶ . Sur la notion de champ, on se réfère bien sûr à Pierre BOURDIEU dans l'ensemble de ses ouvrages et à son illustration la plus récente dans *Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire, op. cit.*

son œuvre et confronté à une mise en imprimé jugée dégradante pour le texte lui-même (« the dirty orange pirate »). Dépossession redoublée après sa mort par la publication, avec l'accord de ses proches, de versions expurgées.

Lorsqu'Allen Lane décide en 1960 de publier la version intégrale de l'*Amant de lady Chatterley* en poche, il sous-estime sans doute la force encore présente de l'inconscient puritain dans certaines couches du pouvoir politique et judiciaire ; il surestime surtout l'image que ces pouvoirs se font de la population dont ils ont pour charge de normer l'univers symbolique. Ces mêmes pouvoirs se révélèrent en fait complètement en décalage par rapport à un champ intellectuel pour qui la lecture des éditions « clandestines » de l'*Amant de lady Chatterley* est banalisée et n'est même plus source du frisson de plaisir fourni par la transgression facile d'un interdit archaïque. C'est en ce sens que l'on peut analyser les témoignages des intellectuels britanniques lors du procès. Lecteurs experts, ceux-ci n'en restent pas à la lettre du texte, savent se distancer, décoder une histoire romanesque, manifester par des écarts divers qu'ils savent lire sans danger l'*Amant de lady Chatterley*.

Mais le ministère public se révéla également en décalage par rapport aux lecteurs ordinaires qui composaient le jury. On peut en effet interpréter ce procès comme une vaste entreprise de la défense visant à transformer des lecteurs, supposés malhabiles, en lecteurs experts : refus d'une lecture partielle et exigence d'une lecture intégrale du texte, apprentissage des vertus de la contextualisation, de la maîtrise de l'implicite du texte à qui veut le comprendre, etc. Comme dans toutes les affaires de censure, le débat porta en effet autant sur la lettre du texte (l'*Amant de lady Chatterley* est-il un texte obscène ?) que sur les qualités requises pour sa lecture (un tel roman, qu'une édition en poche met à la portée de toutes les bourses, peut-il être mis entre toutes les mains ?).

Entreprise d'acculturation, transformant des lecteurs-jurés ordinaires en lecteurs experts, la stratégie de la défense fut couronnée de succès, puisque le jury populaire déclara l'éditeur non coupable de pornographie, autorisant ainsi, 32 ans après son écriture, la publication d'un livre que nombre de lecteurs avaient déjà lu. On peut trouver là une illustration éclairante des évolutions diachroniques de la réception de textes, telles que les propose à l'analyse H.R. JAUSS.

CHAPITRE II. HISTOIRE DES BIBLIOTHEQUES AU XX^e SIECLE.

Plusieurs raisons m'ont conduite à m'intéresser à l'histoire des bibliothèques. Outre celles qui paraissent naturelles — comment une bibliothécaire pourrait-elle ne pas s'interroger sur l'histoire des institutions dans lesquelles elle travaille ? — ou qui ont déjà été rappelées, s'impose, après de nombreuses années de recherches sociologiques portant sur le contemporain, sur l'ici et maintenant des pratiques sociales, la nécessité d'un recul, d'une prise de distance, d'une recontextualisation des enjeux sociologiques dans le contexte de l'histoire des institutions qui les cristallisent.

Cette nécessité, celle d'un détour qui prépare aussi du retour dans le champ sociologique spécifique, a été l'une des motivations d'un nouvel investissement de recherche concernant l'histoire des bibliothèques françaises au XX^e siècle ou les bibliothèques publiques de l'Europe communautaire contemporaine (Bibliogr. 5, 6, 11, 23).

1. *L'histoire des bibliothèques françaises*

L'Histoire des bibliothèques françaises au XX^e siècle, volume dont j'ai assuré la conception générale, la direction scientifique et dans lequel j'ai proposé plusieurs contributions, s'inscrit dans un ensemble qui s'est essayé à retracer l'histoire des bibliothèques françaises depuis le Moyen-Age⁹⁷.

L'étude du XX^e siècle présente les mêmes difficultés de mise en œuvre que celle des siècles précédents ; elle voit sans doute et paradoxalement celles-ci s'accroître.

Un certain nombre des difficultés auxquelles se confronte toute tentative de

⁹⁷. *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Promodis-Le Cercle de la Librairie, 4 volumes, 1989-1992. Tome 1 : *Les Bibliothèques médiévales, du VI^e siècle à 1530*, sous la direction d'André VERNET. Tome 2 : *Les Bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, sous la direction de Claude JOLLY. Tome 3 : *Les Bibliothèques de la Révolution et de XIX^e siècle*, sous la direction de Dominique VARRY. Tome 4 : *Les Bibliothèques au XX^e siècle, 1914-1990*, sous la direction de Martine POULAIN, 793 p.

faire l'histoire de ces institutions au XX^e siècle a été souligné dans l'introduction à l'ouvrage : lacune des sources, manque de travaux antérieurs, manque d'ancrage dans la recherche universitaire de nombre de ces travaux et, inversement, manque d'intérêt de la recherche universitaire pour cette histoire.

2. Les sources

La question des sources : si celles-ci existent, leur recensement n'a jamais fait l'objet d'une identification générale, peu souvent d'un repérage exhaustif consacré à telle ou telle période ou à tel ou tel secteur, moins encore d'une analyse critique de leurs apports et de leurs limites. Une bibliographie critique des sources est un travail qui resté largement à poursuivre⁹⁸. On dispose en effet d'archives centrales, émanant des divers Ministères qui ont eu en charge les bibliothèques, d'archives particulières conservées dans certains grands établissements, tels la Bibliothèque nationale, ou par certaines associations. Mais les archives des bibliothèques sont aussi présentes de manière dispersée dans les archives municipales et départementales, ou dans les établissements eux-mêmes, qu'ils soient locaux ou nationaux. Les archives concernant le secteur documentaire sont parfois conservées par les entreprises, quand celle-ci leur a accordé quelque intérêt.

Nul ne sait, de manière globale, quel est l'état, l'ampleur, la quantité ou la qualité de ces archives. Une première tâche consisterait donc à prolonger et perfectionner l'inventaire de l'existant. Il serait également fort utile pour l'avenir de la recherche qu'un plan de conservation partagé soit élaboré. Là comme ailleurs, la question de la détermination de ce qui est à conserver se pose. On pourrait y ajouter, puisque la période considérée autorise, le recueil de témoignages oraux de certains grands acteurs de cette histoire au cours du siècle, comme y invitait récemment le Comité d'histoire du ministère de la Culture. Le discours professionnel serait alors remis à sa vraie place, qui est celle du témoignage. Une distance dans l'interrogation et l'interprétation est en effet de mise avec les sources de tout type, et notamment avec la mémoire des acteurs. Celle-ci pose aux historiens les mêmes problèmes que les récits de vie à la sociologie.

⁹⁸ Avec la passion mais aussi la distance qu'a brillamment évoquées Arlette FARGE, *Le goût de l'archive*, Le Seuil, 1989.

On peut craindre que beaucoup de bibliothèques — curieux paradoxe pour des établissements chargés de conserver « toute la mémoire du monde » — ne soient pauvres en archives, parce qu'une évaluation précise des domaines et des modalités d'une telle conservation n'aura pas été pensée à temps. Nombre de bibliothèques ne disposent plus des registres d'inventaires ou de prêts de leurs collections, de correspondances ou de données essentielles qui permettent d'en faire l'histoire.

On peut craindre aussi que le temps présent ne contribue, deuxième paradoxe, à accroître ce manque : l'ère de l'informatique n'est pas en soi celle de l'amnésie, mais sa capacité à l'effacement des traces rend nécessaire une explicitation et une objectivation des domaines dans lesquels l'exercice de la volonté de mémoire doit se faire. L'explicite doit ici remplacer l'implicite. Le construit doit remplacer le hasard.

On peut en donner un exemple : la question des emprunts des lecteurs. Nul ne doute que l'identification des emprunteurs et des emprunts des lecteurs est une donnée centrale pour qui veut s'intéresser à une histoire de la lecture en bibliothèques, donc à une histoire des textes et de leur appropriation. Une telle histoire est paradoxalement plus difficile aujourd'hui qu'à l'époque des registres manuels où les emprunts étaient consignés laborieusement, l'un après l'autre, sur des cahiers. Si des statistiques globales existent (nombre d'emprunteurs, nombre de prêts, au mieux subdivisés en adultes/enfants, parfois réparties selon les grandes catégories des classifications existantes), la gestion informatique a tendance à « écraser » régulièrement les traces bibliographiques des livres empruntés⁹⁹. Qui alors pourra écrire cette histoire ?

On voit tout l'intérêt qu'il y aurait, dans ce domaine comme dans d'autres, à penser le futur de la recherche et à mettre au point les conditions de son exercice.

3. Une histoire balbutiante

L'histoire des bibliothèques a longtemps été *terra incognita*. L'aspect lacunaire des travaux existants a été souligné par chacun des directeurs des quatre volumes de *l'Histoire des bibliothèques françaises*. Il n'est pas moins vrai pour le XX^e siècle que

⁹⁹. Je viens d'être très concrètement confrontée à ce problème, lors d'un travail sur les prêts dans les bibliothèques universitaires, Bibliogr. 20.

pour les autres. Paradoxalement, on peut estimer que l'histoire du temps présent des bibliothèques a été moins explorée que celle de leur passé.

L'exercice monographique, s'attachant à la description et aux évolutions de tel ou tel établissement a longtemps été le principal mode de contribution à cette histoire. Nombre de ces travaux ont été menés par des professionnels des bibliothèques. Ainsi ont été fournies des études précieuses¹⁰⁰. Mais le risque existe, qui peut ne pas être un écueil, d'un regard par trop interne, voire fonctionnaliste, de l'histoire de ces institutions. Les tentatives sectorielles ou générales sont plus récentes¹⁰¹.

D'un autre côté, l'histoire des bibliothèques est bien souvent absente des histoires de la culture ou de l'éducation. Lorsque le livre est présent dans les histoires culturelles du XX^e siècle, c'est sa production plus que sa diffusion qui est évoquée. L'analyse des parcours d'écrivains a longtemps été l'entrée choisie par qui voulait analyser le rôle de l'écrit dans l'histoire culturelle du siècle. Pour important que soit un tel regard, les travaux majeurs conduits dans le domaine de l'histoire de l'édition¹⁰² ont amplement prouvé l'importance d'autres traces et d'autres signes aptes à fournir les bases de l'histoire culturelle. Mais en aval d'une histoire des producteurs et en amont d'une histoire de la lecture, ou aux côtés de celles-ci, doit se constituer plus fortement une histoire de la diffusion. La diffusion n'est pas qu'un problème technique, simple relais autorisant le contact intime avec les productions de l'esprit. Les modalités de l'offre de bibliothèques imprègnent ces appropriations et contribuent donc en retour à certaines inflexions du côté tant de la création que de la réception. De la même manière, il semble qu'une histoire de l'éducation, des universités, de la recherche ne peut se faire sans intégrer une analyse des rôles et places faits (ou non) à la documentation par ces

¹⁰⁰. On en trouve la bibliographie dans mes articles de l'*Histoire des bibliothèques françaises au XX^e siècle*.

¹⁰¹. La première recherche historique d'envergure sur l'histoire des bibliothèques publiques fut par exemple l'œuvre d'un Britannique, Graham Keith BARNETT, *The History of Public Libraries in France from Revolution to 1939*, Ann Arbor, 1977, trad. frçse : *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*, Paris, Pomodis, 1987. Voir aussi Noë RICHTER, *La lecture publique en France de 1918 à 1945*, Le Mans, 1979, *La lecture et ses institutions, 1919-1989*, Bassac, Plein Chant, 1989. On citera surtout, comme exemple réussi de distanciation historique Anne-Marie CHARTIER, Jean HEBRARD, *Discours sur la lecture, op. cit.*

¹⁰² *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Roger CHARTIER et Henri-Jean MARTIN, Paris, Promodis, 4 volumes, 1982-1986, Tome 4, *Le livre concurrenté, 1900-1950*. Voir aussi par exemple, pour la période qui nous concerne et à côté des nombreuses monographies existantes, de plus rares études s'attachant à une période, tel Pascal FOUCHE, *L'édition française sous l'Occupation, 1940-1944*, Paris, Université de Paris-VII, Bibliothèque de littérature française contemporaine, 1987. Pascal ORY, dans l'ouvrage *La Belle illusion, Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Paris, Plon, 1994, représente l'un des rares exemples de prise en compte, dans un ouvrage général sur les politiques culturelles, des politiques du livre sous leurs multiples formes.

institutions.

C'est avec la conscience de ces lacunes et la conviction de la nécessité de ces mises en perspective qu'ont été pensées la structure et la conception de l'*Histoire des bibliothèques françaises au XX^e siècle*.

4. Les critères d'une tentative de périodisation

L'un des défis que pose le travail de direction d'ouvrage est la nécessaire tentative de périodisation. Cette question synthétise un certain nombre des difficultés de toute entreprise historique.

Les mutations multiples qu'a connues le XX^e siècle, leur accélération croissante interdisaient le recours unique à des traversées thématiques qui l'auraient embrassé tout entier. On connaît la fécondité potentielle de tels regards, lorsqu'ils s'appliquent à des questions particulières ou déclinent des problématiques spécifiques. On y a eu recours, mais de manière limitée, ne voulant pas risquer les apories qu'ils illustrent parfois : celle de la synthèse superficielle, celle de l'impossibilité alors obligée à tenir dans un même mouvement les multiples facteurs et les multiples contextes explicatifs des évolutions constatées. C'est pourquoi un découpage essentiellement chronologique, qui affirme de plus le primat et la forte vertu explicative des scansions générales de l'histoire socio-politique de la France durant la période considérée sur la micro-histoire des bibliothèques, a paru préférable.

Un premier travail a donc consisté à tenter de déterminer quelles continuités ou quelles ruptures modelaient l'histoire des bibliothèques. Difficulté qu'il ne faut pas sous-estimer, puisque ce qui fait sens dans certaines de ces institutions peut faire « contre-sens » dans un autre, une même conjoncture pouvant ne pas entraîner les mêmes effets.

De multiples facteurs, et des critères divers, parfois contradictoires, ont conduit à retenir les trois périodes suivantes : 1914-1939 (la période de 1939 à 1945 étant traitée à part), 1945-1975, 1975-1990. Ces choix ont été justifiés dans l'introduction à l'ouvrage, qui tente d'ouvrir des perspectives compréhensives

supplémentaires à l'analyse de l'histoire des bibliothèques et propose un certain nombre de pistes, se déclinant dans des registres divers, pour des recherches futures.

La première période (1914-1939) peut être qualifiée de léthargique pour l'ensemble du réseau de bibliothèques.

Les bibliothèques scolaires et populaires, emblématiques des tentatives laïques et/ou patronales du XIX^e siècle tombent au début du siècle dans un état de désuétude aussi rapide que l'avait été leur succès. Elles sont alors dénoncées comme des coquilles endormies véhiculant des conceptions surannées. Les bibliothèques universitaires vivent dans l'indifférence générale avec des moyens dérisoires. Etat de fait n'est pas fatalité : les bibliothèques universitaires des pays européens proches sont au contraire en phase d'expansion et la Bibliothèque universitaire de Strasbourg, alors sous domination allemande, fera l'objet d'enrichissements importants. La Bibliothèque nationale, malgré différentes tentatives d'adaptation (travaux, début du long « règne » de Julien Cain), se confronte à la difficulté de maintenir sa vocation encyclopédique de conservation : elle se restreint de plus en plus au domaine des « humanités » et assiste pour une part impuissante à la dégradation des documents qu'elle a pour mission essentielle de conserver. Les bibliothèques municipales, qui, curieuse ironie de l'histoire, avaient servi de modèles au premier *Public Library Act* anglais en 1850, sont des conservatoires de collections dont la pertinence a bien vieilli après le lustre que leur avait conféré l'ampleur des saisies révolutionnaires. Elles sont inadaptées aux exigences du public érudit qui les fréquentent, mais aussi aux besoins de ceux qui ne sont déjà plus les « nouveaux lecteurs »¹⁰³ que la seconde moitié du XIX^e siècle avait vu croître avec une satisfaction mêlée d'inquiétude.

C'est donc en dehors de l'initiative étatique ou publique que des collections de quelque ampleur se constituent, initiatives de mécènes autodidactes (les deux bibliothèques du couturier Jacques Doucet), de pacifistes horrifiés par la Grande Guerre, à la recherche d'une réconciliation internationale (la collection Leblanc, ancêtre de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine), d'entreprises cherchant à instituer en service régulier la documentation dont ses ingénieurs et

¹⁰³ Jean HEBRARD, « Les nouveaux lecteurs », *Histoire de l'édition française*, vol. 3, *Le Temps des éditeurs, Du romantisme à la Belle Epoque*, op. cit.

professionnels ont besoin. C'est sur des principes en usage dans le Nouveau monde, radicalement différents des conceptions françaises, que sont conduites les réalisations dues à l'aide américaine après la Première Guerre mondiale. C'est contre les anciens modèles que s'élèvent les voix « modernistes », qui appellent de leurs vœux la mise en place d'un nouveau type de « librairie publique ».

La seconde période s'étend des années 1945 aux années 1975. Le début des années Trente, puis le Front populaire de manière beaucoup plus radicale, en pensée si ce n'est en actes, avaient déjà été l'occasion de premières affirmations de l'investissement de l'Etat et de son intérêt pour les propositions novatrices. Mais la Seconde Guerre mondiale, qui fait l'objet dans ce volume d'une étude pionnière, avait arrêté net ces tentatives.

1945 s'impose, dans les bibliothèques comme dans de nombreux autres secteurs culturels et sociaux, comme le début d'une nouvelle période. L'Etat marque sa volonté d'encourager le développement des bibliothèques par la création d'une Direction des bibliothèques et de la lecture publique¹⁰⁴. Création des bibliothèques centrales de prêt pour desservir la population rurale, politique de développement importante des bibliothèques universitaires durant la décennie 60, modernisation des savoir-faire et des services, création de statuts et de corps professionnels, mise en place de différents niveaux de formation font partie des principaux dossiers que promeut cette Direction. Pourtant au milieu des années soixante, la situation des bibliothèques est à ce point insatisfaisante qu'elle fait l'objet de campagnes publiques, des mobilisations et remontrances des syndicats et associations professionnels et l'objet de l'écoute particulière du premier ministre.

L'époque est tout entière marquée par des attentes centralisatrices. C'est de l'Etat que viennent les initiatives ou qu'émanent les manques, c'est en lui que la profession met tous ses espoirs ou sa vindicte. Il est intéressant de noter certains

¹⁰⁴. Direction dont les dénominations successives entre 1945 et 1975 nous paraissent révélatrices d'une tension plus ou moins grande entre ses missions concernant les bibliothèques nationale et universitaires et les bibliothèques publiques. Cette Direction est par ailleurs rattachée aux successifs ministères de l'Education, ce qui ne va pas sans marquer ses choix. Elle restera rattachée au ministère de l'Education jusqu'en 1975, sans que la création du ministère de la Culture en 1959 ne change pendant ces années l'affectation de certaines de ses missions. Evolution révélatrice comme est révélatrice la mémoire collective de la profession des bibliothécaires qui ne connaît qu'une des dénominations de cette Direction, celle qu'elle eut au temps de sa splendeur fondatrice, puis de sa fin longtemps considérée comme un véritable assassinat.

décalages, sur lesquels il faudrait revenir : la difficulté qu'a le secteur scolaire à intégrer dans son exercice la présence de bibliothèques ; la croissance lente de l'affirmation des pouvoirs et des vœux des collectivités territoriales (ou l'incapacité de l'Etat à les entendre, c'est selon) ; l'ambiguïté des relations entre les initiatives associatives et les structures publiques ; la diversité des choix politiques et administratifs qui se mettent en place dans les différents secteurs culturels (le théâtre et les bibliothèques par exemple) ; la naissance timide, aux côtés des politiques éducatives, de politiques « culturelles » ; leurs conséquences sur des pratiques sociales, qui, désignées dans les années 50 comme relevant des « loisirs », deviennent qualifiées dans les années 70 de « pratiques culturelles ». Le tout dans un contexte longtemps marqué par la croissance des niveaux de vie et des niveaux éducatifs, que viennent bousculer les premières crises idéologiques (mai 68) et économique (1973).

Les années 1970 inaugurent de nouvelles ruptures, pour des raisons souvent contradictoires : croissance des politiques culturelles des collectivités territoriales, particulièrement à partir des élections municipales de 1977, ayant comme conséquence un développement inégalé dans le siècle des bibliothèques publiques municipales ; suppression en 1975 de la Direction des bibliothèques et rattachement d'une partie de ses anciennes attributions au ministère de la Culture qui crée une Direction du livre (auquel le nouveau gouvernement ajoute en 1982 l'attribution « et de la lecture », une précision qui n'est pas innocente) ; entrée dans une crise durable des bibliothèques universitaires et de recherche et de la Bibliothèque nationale ; révolution technologique dont les effets sur les bibliothèques seront croissants. La politique du gouvernement d'union de la gauche à partir de 1981, incluant des investissements financiers démultipliés et la mise en œuvre de la décentralisation, confirment certaines de ces tendances et en infirment d'autres.

Les nouveaux choix effectués mériteraient eux aussi des interrogations prolongées. Quel rapport au savoir, à la recherche et à la création entretient une société qui laisse durablement ses bibliothèques de recherche dans un état lacunaire ? Quelles modalités de lecture, quelles pratiques culturelles mettent en place les nouvelles médiathèques aux missions démultipliées ? Quelles nouvelles images de la culture (et de son rôle dans la communauté urbaine) veulent promouvoir des bâtiments qui reviennent

au centre des villes et ne font à nouveau plus de la modestie architecturale vertu ? Quels nouveaux modes de création et de transmission des savoirs porte le recours partiel ou généralisé aux écrans informatiques, à l'information virtuelle et aux réseaux documentaires internationaux ? Comment penser la construction d'une nouvelle Bibliothèque nationale qui synthétise et illustre à elle seule l'ensemble des questions que pose l'histoire des bibliothèques de ce siècle : ainsi des interrogations concernant les modalités de constitution d'un réseau de services de bibliothèques ; ainsi de la question des places et rôles des différents types d'établissements dans ce réseau ; ainsi de l'entrecroisement des argumentaires techniques, administratifs, professionnels et politiques ; ainsi des répartitions de compétence entre le centre et la périphérie, Paris et la province, l'administration centrale et les administrations territoriales, le roi et ses princes ou le prince et ses barons ; ainsi des relations entre le livre et les autres médias ; ainsi des clivages entre les lecteurs de qualité et les lecteurs sans qualité.

5. Pour une mise en perspective

L'un des principes que j'ai cherché à ancrer dès le départ a été de vouloir construire une histoire qui, tout en s'intéressant à des domaines particuliers liés aux spécificités de l'offre de bibliothèques, s'attache à resituer ces institutions dans l'histoire sociale, politique et culturelle du siècle.

Cette contextualisation pourrait être prolongée, de multiples manières. Cette présence/absence des bibliothèques au monde peut être questionnée (Bibliogr. 23).

Prenons quelques exemples dans ce champ infini.

L'un pourrait concerner l'histoire des collections des bibliothèques, si insuffisante dans le volume¹⁰⁵. Si l'analyse des collections offertes par les bibliothèques doit être prolongée, ce n'est pas seulement en termes d'identification de leur contenu. C'est aussi en tenant compte de la nécessaire contextualisation. Que laissent entendre les collections des bibliothèques sur la production intellectuelle française, sur les débats qui ont agité l'univers intellectuel, politique ou quotidien ? Quelles coïncidences et quels décalages peut-on entrevoir entre les acquisitions des bibliothèques et l'histoire

¹⁰⁵. Je me suis expliquée sur les raisons de cette lacune partielle dans l'*Introduction* au volume.

intellectuelle française ? De quelle manière la plus (on pense ici à Lucien Herr) ou moins grande immersion des bibliothécaires dans l'« aventure intellectuelle française »¹⁰⁶ exerce-t-elle une influence sur les collections qu'ils construisent ? De quelle manière les bibliothécaires sont-ils contraints par l'univers politique et ses fractures ? Certaines collections (celle des Leblanc avec leur Bibliothèque et musée de la guerre durant le premier conflit mondial) se sont situées de plain pied en écho à l'histoire politique, ou, comme la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, en reconnaissance et illustration de la création littéraire. Il y a là un champ d'investigation important pour qui veut réfléchir à l'histoire des mentalités françaises.

D'autres contextualisations pourraient prolonger l'interrogation sur les raisons du fameux « retard français ». L'argumentaire professionnel est sur ce point à peu près stable tout au long du siècle : la France est en retard d'un siècle sur ses voisins ; ses propositions sont insuffisantes et obsolètes ; le grand coupable est l'Etat défailant ; il faut s'inspirer des modèles étrangers (les plus souvent cités étant les modèles allemand et américain pour le secteur de la recherche, anglais et nordique pour les bibliothèques publiques). Une vulgate, qui est aussi une mise en scène, que reprennent bien des premières études qui comparent l'histoire des bibliothèques en France à celles d'autres pays d'Europe ou aux Etats-Unis¹⁰⁷. Pour incontestable que soit une part de cet analyse, elle manque son but explicatif. La vraie question est celle des raisons d'une telle absence. Elle conduit nécessairement à s'interroger sur les représentations dont peuvent être porteuses une société ou des institutions à une époque donnée. Or, il semble bien que les institutions publiques françaises n'aient pas su identifier les besoins en ce domaine, imaginer d'autres structures que celles déjà existantes (les tentatives du XIX^e siècle ayant continué à paraître suffisantes pendant une longue partie du XX^e siècle), moins encore anticiper sur les évolutions sociales en proposant de nouveaux modèles.

Deux fils conducteurs devraient soutenir une telle tentative de prolongement de la recherche. L'un s'interrogerait sur les relations dans les représentations et

¹⁰⁶. Jean-François SIRINELLI, *Génération intellectuelle*, Fayard, 1988, *Intellectuels et passions françaises*, Fayard, 1990.

¹⁰⁷. Outre les écrits et pamphlets des Pères fondateurs modernes, tels Maurice Pellisson ou Eugène Morel, voir le travail pionnier de Jean HASSENFORDER, *Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIX^e siècle, 1850-1914*, Paris, Le Cercle de la librairie, 1967.

l'histoire politiques françaises entre éducation et la culture, les bibliothèques se situant nécessairement dans cette dualité. L'autre, qui trouve nécessairement des échos dans la « longue durée », s'interrogerait sur la place de la lecture entre espace privé et espace public. Plus qu'ailleurs, davantage qu'en Grand-Bretagne ou aux Etats-Unis, la bibliothèque évoque en France l'univers privé et non l'espace public de partage. Les historiens se sont diversement interrogés sur les raisons de cette association, que certains réfèrent avant tout à une tradition religieuse, mais qu'on peut penser relevant de facteurs multiples¹⁰⁸. Cette tradition se traduit dans les pratiques et représentations symboliques des groupes sociaux qui occupent une place première dans la constitution de ces imaginaires¹⁰⁹. Elle se traduit aussi dans des politiques éducatives et dans les conceptions même de la production et de la reproduction des savoirs.

Enfin, toute contextualisation passe par une histoire comparée des diverses institutions culturelles (tels par exemple musées et bibliothèques¹¹⁰) et par une analyse croisée des politiques culturelles françaises au XX^e siècle¹¹¹. Le développement actuel des travaux sur l'histoire des politiques culturelles françaises, nationales mais aussi locales, devrait favoriser une telle mise en perspective. C'est également en ce sens qu'a été proposé un travail sur les politiques publiques en matière de bibliothèques dans les pays européens.

6. Les bibliothèques publiques en Europe

Le travail sur les bibliothèques publiques dans les douze pays de la Communauté européenne relève de préoccupations de deux ordres, professionnelles et de recherche. C'est donc à l'intersection des exigences des unes et des autres que l'on

¹⁰⁸ . Cf. les discussions sur ce point dans les travaux de Henri-Jean MARTIN, Elisabeth EISENSTEIN, Roger CHARTIER.

¹⁰⁹ . Cf. Christian BAUDELLOT, *Lire à la Bibliothèque nationale*, op. cit.

¹¹⁰ . Voir aussi, pour une approche sur la période récente faite par des professionnels et par des chercheurs, « Bibliothèques, musées, archives : histoires croisées ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 5, 1994.

¹¹¹ . Les travaux sur l'histoire culturelle du XX^e siècle sont bien évidemment trop nombreux pour être cités ici. Les analyses transversales sont, elles, plus rares : voir par exemple Pascal ORY, *L'aventure culturelle française, 1945-1989*, Paris, Flammarion, 1989, *La Belle illusion, Culture et politique sous le signe du Front populaire*, op. cit., Emmanuel WALLON (dir), *L'artiste et le prince : pouvoirs publics et création*, Presses universitaires de Grenoble, 1991. Voir aussi Marc FUMAROLI, *L'Etat culturel*, éditions de Fallois, 1991

doit situer cet ouvrage (Bibliogr. 6).

Préoccupation de chercheur. Qui s'est intéressé à l'histoire et à la sociologie des bibliothèques françaises est sans cesse renvoyé hors des frontières hexagonales, la dénonciation du « retard français » et l'exaltation des exemples étrangers étant, on l'a dit, une constante du discours professionnel. Cette fascination est une invite à approfondir les raisons et les modes de cette attirance, et les spécificités nationales ou culturelles qui pouvaient expliquer de telles différences entre des pays que beaucoup d'autres contingences historiques rapprochent (Bibliogr. 10). Enfin, l'exercice comparatiste et sa potentielle richesse ne peuvent qu'être féconds pour la recherche.

Préoccupation professionnelle. Ce livre a été publié quelques mois avant l'ouverture du « grand marché européen » en janvier 1993. Il répondait à une nécessité — une meilleure connaissance de l'Europe des bibliothèques avec laquelle les bibliothèques françaises devaient être appelées à travailler davantage — et trouvait aussi son origine dans une analyse critique du fonctionnement et des préoccupations essentiellement techniques, voire techniciennes de l'administration des Communautés européennes, qui ne paraissaient pas suffisantes. L'Europe à construire n'est pas seulement celle des techniques et de l'information, mais aussi celle des hommes qui la composent et des cultures qui lui donnent une identité. Une Europe des bibliothèques avait aussi à être pensée en termes d'objectifs culturels (par l'offre de collections toujours plus riches), scientifiques (par la disponibilité des savoirs nécessaires à la recherche), éducatifs (par l'accessibilité des savoirs nécessaires à la formation), sociaux (par l'accès de tous à son patrimoine). Or, de tels objectifs, s'ils passent par des techniques qui autorisent le partage, nécessitent tout autant une compréhension réciproque des mentalités et héritages à l'œuvre et demandent la construction patiente d'une communauté de vouloirs.

Un tel travail partait de rien ou de peu. Si l'histoire, l'organisation et le fonctionnement de quelques pays d'Europe du Nord (Grande-Bretagne, Allemagne, Danemark), pour avoir fait l'objet de nombreuses publications et de certains travaux d'historiens étaient, de manière le plus souvent partielle, connus, il était loin d'en être

de même pour les huit autres pays formant à l'époque avec la France l'Europe des douze. Certains de ces pays pouvaient pour une part être opaques à eux-mêmes, la Grèce par exemple ne disposant pas d'ouvrage décrivant l'ensemble de son réseau de bibliothèques. Dans nombre d'autres pays (l'Irlande, le Portugal, l'Espagne, l'Italie) la documentation est éparse et bien souvent lacunaire.

C'est dire que la simple description de l'existant et de ses racines était déjà une entreprise d'envergure. Il ne pouvait être question dans un premier temps d'adopter d'emblée le regard comparatiste, surtout à l'échelle de douze pays. Notre livre s'est donc donné deux principes : proposer un regard large, le plus complet possible, sur les principales caractéristiques du système de lecture publique dans les douze pays ; poser des jalons pour un futur exercice comparatif en adoptant un questionnement rigoureusement similaire. Chaque pays fait donc l'objet des chapitres suivants : histoire de la lecture publique ; organisation et fonctionnement administratifs actuels (types de bibliothèques publiques, modalités d'organisation du réseau, types de collectivités responsables en charge du fonctionnement) ; état et fonctionnement de la coopération entre les bibliothèques du réseau ; principales tendances architecturales des bâtiments de bibliothèques et de leur aménagement interne ; importance, conception et contenu des collections offertes ; principaux services proposés ; éléments sur la sociologie des publics ; statuts et formation des personnels ; rôles des principales associations professionnelles.

Outre la conception et la direction d'ouvrage, j'ai décrit et analysé les systèmes de bibliothèques publiques de six pays sur douze.

L'histoire récente (XIX^e-XX^e siècles) révèle une similitude de conceptions et de tentatives qui peut être source d'étonnement. Dans la plupart des pays européens, un mouvement de bibliothèques populaires, de diverses origines (laïques ou confessionnelles, privées, patronales, associatives ou publiques) s'est développé, selon des conceptions très voisines : faire lire le peuple, lui donner à lire de « bons livres ». L'un des prolongements de ce travail pourrait consister en l'analyse de ces diverses mises en œuvre, de leur proximité de préoccupations et évolutions respectives (partout, leur histoire a été relativement brève, environ 50 ans, et leur succès aussi rapide et massif que leur déclin).

Partout aussi, c'est la capacité et la rapidité de l'Etat ou des collectivités

territoriales (largement incités par des groupes de pression dont l'importance historique est capitale), de prendre le relais de ce type d'offre et d'en modifier les conceptions et modalités de mise en œuvre (de la bibliothèque pour le peuple à la bibliothèque pour tous), qui va déterminer la qualité et l'étendue des réseaux contemporains.

L'organisation de la lecture publique est, dans les pays avancés, prise en charge par les collectivités territoriales ; ailleurs, de manière très lacunaire, par ces mêmes collectivités ou par un Etat qui attribue des financements dérisoires ou encore par des associations : l'exemple en Grèce du réseau privé de bibliothèques pour enfants créé et toujours entretenu par la Fondation Schlumberger — privée et française — est l'exemple d'un archaïsme, qui est aussi une réussite, dans un pays où l'offre reste largement insuffisante. Le réseau de lecture publique est fort et structuré dans les pays dont les Etats ont incité, soutenu, stimulé les collectivités territoriales, en adoptant des mesures législatives, en réformant l'organisation administrative du pays de façon à réduire le nombre de collectivités territoriales, en accordant des aides financières incitatives, promulguant des normes, soutenant les organismes de coopération. C'est le cas de pays comme le Royaume-Uni, le Danemark ou, de façon plus récente, des Pays-Bas. Mais dans tous ces pays, la récession est sensible depuis le début des années 80, due à la crise économique, au retour du libéralisme et au désengagement de l'Etat.

Les collections sont, en nombre et en qualité, très diverses selon les pays. Cette différenciation ne recoupe pas toujours exactement les clivages qui opposent les pays dont la proposition de bibliothèques publiques est développée aux autres. La richesse des collections patrimoniales de l'Italie fournit l'exemple-type d'un pays riche en collections « mortes », pauvre en collections « vivantes », si l'on veut bien accepter cette distinction évidemment contestable. L'entretien et l'enrichissement des collections par des achats réguliers et renouvelés sont loin d'être assumés par toutes les autorités ayant en charge les bibliothèques. Si beaucoup de pays ont vu leurs bibliothèques choisir de devenir des médiathèques, ce choix est diversement interprété et mis en œuvre.

Parmi les sujets sur lesquels des analyses ultérieures devraient revenir, il en est un, fondamental. Le terme de lecture publique a, au cours de tout le siècle, fédéré les professionnels de ce secteur, à une échelle internationale. Il implique des conceptions et choix professionnels communs. Du côté des collections, la conception

partagée est, à en croire des discours fortement syncrétiques, leur offre en accès libre, leur renouvellement, leur diversification en vue de publics divers (de l'érudit à l'illettré, a-t-on coutume de penser, sans aller plus loin dans l'interrogation de la gageure ainsi lancée) et d'usages variés (qui ne rejette ni ne privilégie les besoins de tout type, culturel ou éducatif, informatif ou de loisir, distractif ou social). Et il est vrai que les pays où la lecture publique est la moins développée sont aussi ceux qui voient leurs bibliothèques publiques utilisées prioritairement les publics scolaires et étudiants, consultant là ce que leurs institutions ne sont pas aptes à leur proposer, ou par les seules « professions intellectuelles », qui n'y trouvent pas nécessairement ce dont elles auraient besoin.

Pour autant, cela veut-il dire qu'ailleurs, il n'existe qu'une seule illustration du modèle tant invoqué de bibliothèque publique ? On peut au contraire penser que des conceptions partagées n'empêchent pas des singularités liées aux traditions culturelles et socio-politiques, qu'il conviendrait d'interroger¹¹². Ainsi peut-on penser par exemple que la tradition française fournit des bibliothèques publiques plus « culturelles », c'est-à-dire plus sélectives dans leurs acquisitions et le choix de leur offre, la tradition anglaise, quant à elle, après avoir été plus éducative, serait aujourd'hui plus sociale (les collections et services s'intéressant aux besoins sociaux quotidiens des populations les plus diverses y étant plus développés qu'en France), plus ludique (la qualité culturelle des collections de littérature ou de films y étant moins recherchée qu'en France)¹¹³. Il y a là matière à réflexion sur un sujet majeur, puisqu'il s'agit de la nature même de l'offre des bibliothèques publiques, celles-ci ayant été, jusqu'à une période récente, dans une tension entre leurs diverses missions et leurs divers publics plus forte et difficile que les bibliothèques spécialisées.

¹¹² Michel MELOT s'y est essayé lors du colloque « La Bibliothèque dans la ville », tenu à Marseille en novembre 1994 (à paraître).

¹¹³ Si personne n'a osé déroger à l'exercice d'admiration en marquant son étonnement, il aurait pourtant bien fallu avouer que les critiques cinglantes contre les bibliothèques publiques anglaises, auxquelles Richard HOGGART s'est livré lors d'un de ses récents (et trop rares) passages en France, ont de quoi étonner ceux qui auraient eu une lecture quelque peu populiste de son œuvre. Le sociologue anglais a dénoncé, dans des termes très vigoureux, le populisme et l'absence d'exigence intellectuelle de ces bibliothèques, leur incapacité à répondre à des demandes singulières, tout entières vouées qu'elles seraient à la satisfaction des demandes les plus consommatoires des populations qui les fréquentent. Voilà de quoi être stimulé par les propos de celui qui, dans son autobiographie (*33 Newport Street, autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires*, Le Seuil/Gallimard, 1991), se plaît à souligner à plusieurs reprises l'importance qu'eut pour l'enfant des classes populaires la fréquentation dans les années 1930-40 des bibliothèques publiques anglaises.

PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Mes projets de recherche actuels se situent dans le droit fil de ces quinze années passées à tenter de proposer mises au jour et analyses sur les mille et une facettes du lire dans la France contemporaine, les publics des bibliothèques contemporaines, l'histoire des bibliothèques, la censure, les interdits du lire, proches ou passés. Ce sont donc à diverses études sociologiques ou historiques que je souhaite me livrer dans les années à venir. Certaines de ces études sont déjà en cours.

Du côté de l'histoire, je continuerai à travailler dans plusieurs directions : l'histoire des bibliothèques, au XX^e siècle surtout ; l'histoire de la censure, là aussi majoritairement au XX^e siècle ; l'histoire des représentations de la lecture telles qu'elles apparaissent dans certaines œuvres littéraires ; l'histoire des relations éditeurs/auteurs.

Il reste beaucoup à faire du côté de l'histoire des bibliothèques françaises. Le développement de ce champ de recherche serait facilité si certaines institutions, la recherche universitaire bien sûr, mais aussi les bibliothèques elles-mêmes, estimaient plus fermement qu'un telle histoire n'est en rien mineure, mais constitue l'un des passages obligés de toute réflexion sur les modalités de création et d'appropriation des écrits et de constitution de la mémoire et de la culture communes. C'est en ce sens qu'avait été proposé le développement, à la Bibliothèque nationale de France, d'un champ de recherche consacré à l'histoire des bibliothèques, qui aurait comme tâche de répertorier les sources le plus souvent éparées, de sauvegarder ainsi les conditions de possibilité de l'écriture de cette histoire, et de mener des études et recherches.

Dans l'immédiat, je suis en train de comparer les initiatives philanthropiques et mécénales d'origine américaine et française pendant le premier conflit mondial (Bibliogr. 22^b). La comparaison des principes fondateurs de trois grands types de

bibliothèques — les petites bibliothèques publiques américaines dans le Soissonnais, la Bibliothèque et musée de la guerre du couple Leblanc, les bibliothèques mécénales fondées par Jacques Doucet — est particulièrement instructive. On y voit à l'œuvre des conceptions différentes, des modèles de bibliothèque différents, des lecteurs et des lectures implicites différents. L'activité de ces personnalités mécènes et philanthropes diffère aussi par les tentatives de prérennisation, inégalement portées, de leur projet. Instructive, cette comparaison l'est enfin pour comprendre les attitudes réservées de l'Etat français à l'égard des modèles de bibliothèque ainsi proposés.

Même si certaines des relations de Voltaire et de ses écrits avec ses éditeurs, ses censeurs, ses mécènes ont été analysées par les spécialistes de cet auteur ou par les historiens du livre, j'aimerais revenir sur le sujet. La *Correspondance* de Voltaire est en effet une source inépuisable pour qui veut analyser les stratégies infinies de l'auteur, dont l'un des grands plaisirs a toujours été de travestir ses identités, de dénier la paternité de certains de ses écrits, de ruser avec ses éditeurs, ses protecteurs, ses censeurs, ses amis et ses ennemis.

Du côté de la lecture, j'aimerais poursuivre mes incursions historiques dans plusieurs directions.

L'une d'elle est de travailler sur les emprunts en bibliothèques et leurs relations avec les collections proposées, notamment dans le cadre de petites bibliothèques. Les inventaires des collections et les registres de prêt des bibliothèques populaires ou publiques sont encore souvent disponibles. L'analyse, si possible comparative, des collections offertes dans quelques-unes de ces bibliothèques pendant l'entre-deux-guerres ou dans les années 1950 est riche d'enseignement sur les politiques d'acquisition des bibliothèques, sur les valeurs, les auteurs et les titres ainsi promus, leur « modernité » ou leur « patrimonialité », leur légitimité ou leur illégitimité. L'analyse des emprunts effectués par les lecteurs devrait être bien sûr instructive pour une histoire de la lecture, et s'intéresser aux mêmes types de concordances ou de distances. J'ai ainsi un travail en cours sur les emprunts de livres dans les années 1950 dans une petite bibliothèque communale de Normandie.

J'aimerais également poursuivre les travaux que j'ai commencés sur Stendhal.

Je m'étais jusqu'ici intéressée à l'autobiographie de Henry Brulard, mise en scène réinterprétée de l'enfance de l'écrivain. Mais, ainsi que je l'ai indiqué, le livre et la lecture sont omniprésents dans l'œuvre romanesque. La maîtrise de la lecture et l'utilisation que Julien Sorel fait de l'écrit sont fondatrices de son ascension sociale. Lui aussi décline ses pouvoirs sur l'écrit de multiples manières, de l'amour du texte à un usage pratique au service de ses ambitions et projets. La lecture et les écrits y sont entre liberté et surveillance, et toujours enserrés dans des usages et des regards sociaux. Il en va de même dans d'autres œuvres (*Lucien Leuwen*, *Lamiel*, etc.), où la présence de l'écrit, pour être moins centrale, n'en est pas moins riche de significations.

Du côté de la sociologie de la lecture contemporaine, j'ai plusieurs chantiers en cours.

L'un, mené en collaboration avec Martine BURGOS, concerne les sociabilités autour du livre, telles qu'elles s'expriment dans le « Jury du livre Inter ». Chaque année, cette radio organise un concours littéraire se ponctuant par la sélection d'un livre qui reçoit un prix. L'intérêt ici est que ce choix est fait par les auditeurs de la station, qui écrivent pour se proposer comme membre du jury (composé exclusivement d'auditeurs « ordinaires », à l'exception du Président, écrivain reconnu), justifiant donc de leur capacité et compétence de lecteur à juger, à sélectionner, à considérer leurs goûts comme recevables et partageables. Nous sommes en possession de ces courriers de lecteurs sur une année et commencerons ce travail en avril 1995.

Le second concerne les modalités modernes de la confrontation aux écrits électroniques. Il y a là un immense chantier, dont j'ai justifié plus haut l'importance et explicité certaines des conséquences possibles sur la constitution et l'appropriation des connaissances. Je dois diriger à partir de la rentrée universitaire de l'automne 1995 l'une des options du DEA de Sciences de l'information commun aux universités de Lyon 1, Lyon 2 et à l'ENSSIB (Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques). Cette option, dédiée à la sociologie de la lecture, et dans laquelle enseigneront également Bernard LAHIRE et Martine BURGOS, consacra l'une de ses unités de valeur à la question des « nouveaux écrits, nouveaux écrans, nouveaux usages ». Cette unité de valeur s'intéressera aux principales évolutions à l'œuvre : révolution dans l'offre d'écrits, l'écrit sur écran proposant une

organisation et une conception qui n'a que peu à voir avec l'espace du livre, on l'a dit ; évolutions dans les pratiques de création, de production et d'appropriation de ces écrits sur écran, qui se situent en rupture avec des façons de faire séculaires. Le terrain d'observation s'appuiera sur les différents produits électroniques, dont le réseau INTERNET.

Bien que tous semblent séduits par leur richesse potentielle, peu de sociologues s'essaient à des études centrées sur la réception des textes, s'affrontant réellement à cette écoute et analyse de la multiplicité des compréhensions et interprétations des écrits. Il est donc urgent, sauf à ne pas pouvoir réellement passer « du livre au lire », que la sociologie de la lecture conduise effectivement ce type d'analyse. On l'a dit plus haut, l'intérêt en est double, puisque ce type d'analyse peut être conjugué dans la synchronie et dans la diachronie, lorsque, par exemple, on s'intéresse aux fortunes diverses de la réception des « classiques ». Une telle analyse peut par ailleurs être couplée avec une histoire de l'édition des œuvres et des modalités diverses, au cours de l'histoire, de leur « mise en imprimé », susceptibles d'anticiper sur ou de susciter des lectures différentes.

Si donc regret je devais avoir des travaux que je n'ai pas menés au cours de ces années, l'absence, du côté de mes travaux sur la lecture contemporaine, de ce type d'approche figurerait au premier plan. Pour autant, il me semble que l'ensemble qui a été présenté ici fournit un bel exemple, par la diversité des façons dont il a été tenté d'enserrer un même objet, de l'intérêt et de la complexité des exercices sociaux d'une activité singulière : la lecture.

BREF CURRICULUM VITAE

Née le 05-09-1948 à Amiens

Adresse : 6 rue Brantôme, 75 003 PARIS

Tel : Dom. 1 48 87 12 03

Travail 1 40 64 10 81

Fonction : Conservateur en chef des bibliothèques

Rédactrice en chef du *Bulletin des Bibliothèques de France*

27 rue Bezout

75 014 PARIS

Diplômes universitaires

- Doctorat de sociologie, Université de Provence, juin 1994.
- DEA Histoire, Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, 1988.
- Diplôme Supérieur de Bibliothécaire, 1981.
- Licence de Lettres, Université de Tours, 1978.
- Maîtrise de Sociologie, Université de Tours, 1969.

Diplômes professionnels

- Diplôme de conservateur de bibliothèque (ENSB), 1981
- Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, option lecture publique, 1974, option jeunesse, 1975
- Concours de sous-bibliothécaire, 1978

Activité professionnelle

- Rédactrice en chef du *Bulletin des Bibliothèques de France* (oct. 1990-
- Chef du Service des Études et de la Recherche de la Bibliothèque Publique d'Information (1988-1990)
- Chercheur au Service des Études et de la Recherche de la Bibliothèque Publique d'Information (1982-1988)
- École Nationale Supérieure de Bibliothécaires (1980-1981)
- Responsable de la Formation des usagers au Service de l'Accueil de la Bibliothèque Publique d'Information (1979-1980)
- Bibliothécaire à Tours (1973-1978)
- Enseignante (1969-1973)

Travaux

Auteur de plusieurs ouvrages et articles, portant principalement sur la sociologie et l'histoire de la lecture et des bibliothèques (voir Bibliographie).
Conception et encadrement de nombreuses recherches scientifiques.

Auteur de nombreux articles, critiques d'ouvrages, comptes-rendus de colloques dans le *Bulletin des bibliothèques de France*.

Commissaire de l'exposition *Censures, de la Bible aux Larmes d'Eros*, tenue

au Centre Pompidou en 1987-88.

Organisateur de colloques et débats.

Membre du Comité d'Histoire du Ministère de la Culture.

Membre du Centre d'études et de recherches en sciences de l'information (CERSI) de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

Présidente de la Table Ronde Recherches sur la lecture de la Fédération internationale de bibliothécaires (IFLA).

Membre du comité de rédaction de l'*IFLA Journal*.

Directeur de la collection *Bibliothèques* aux éditions du Cercle de la Librairie.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT

Dans le cadre du Service des Études et de la Recherche de la Bibliothèque Publique d'Information, où j'ai travaillé près de dix ans, j'ai mené, été à l'initiative ou dirigé de nombreuses recherches. En effet, outre les recherches menées en tant que chercheur (cf. bibliographie), ce Service a été à l'initiative de nombreuses études publiées dans le champ de la sociologie de la lecture et des publics des bibliothèques au cours des années 1980-1990. J'ai rédigé les appels d'offre et suivi les recherches sur les lecteurs enfants en bibliothèques, sur les faibles lecteurs, sur les biographies de lecteurs, sur les discours institutionnels sur la lecture, sur la censure en bibliothèques, sur les sociabilités autour du livre. J'ai participé au suivi de nombreuses autres recherches.

Cette activité de recherche s'est accompagnée d'un très grand nombre de

charges d'enseignement dans diverses universités ou établissements d'enseignements : universités de Paris XIII, Paris X, Paris VIII, Paris VII, Paris V, de Tours, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Institut national de formation des bibliothécaires, centres de formation aux carrières des bibliothèques des universités de Caen, Le Mans, Grenoble, Lyon, Brest, Lille, etc.

Ces activités d'enseignement m'ont donné l'occasion de diriger des mémoires de maîtrise, de DESS, du diplôme de conservateur de bibliothèque, de participer à des jurys de DEA.

J'ai donné de nombreuses communications dans des colloques et séminaires divers (École des hautes études en sciences sociales, Fondation nationale des Sciences politiques, universités, etc.). Seules les communications ayant donné lieu à publication sont présentes dans la liste bibliographique située en début de volume.

Toutes ces activités de recherche et d'enseignement ont été poursuivies au cours des années 1990-1994, pendant lesquelles j'ai dirigé le *Bulletin des bibliothèques de France*. Ces dernières années, j'ai été invitée de plus à donner des conférences dans un certain nombre d'universités étrangères : université de Laval, Québec, université de Sherbrooke, Québec, université de Bologne, Italie, université de Haïfa, Israël, université de Tuscaloosa, USA.